

Sommaire



- **Éditorial:** _____ p. 3
Par le Général de corps d'armée Frédéric SERVERA
- **L'adresse du Commandant du CESAT** _____ p. 5
Le Général JUMELET
- Communiqué du CESAT** _____ p. 7
- **Histoire militaire et modernité**
- Le «rôle colonial» de l'armée: l'esprit de Lyautey** _____ p. 9
Par Madame Julie d'ANDURAIN
- **Articles d'intérêt général**
- Mélopée militaire** _____ p. 12
Par Madame le Professeur Françoise Thibaut
- Le couple franco-allemand a-t-il un avenir sur les sujets de défense et de sécurité?** p. 14
Par le Général de division (2S) Maurice de LANGLOIS
- **Libres opinions¹**
- Les musées de l'armée de Terre: l'identité militaire en question** _____ p. 17
Par le Chef de bataillon Bertrand PHILIP de LABORIE
- Vers la rupture du lien armée/armée?** _____ p. 22
Par le Capitaine Claire BOËT
- Ne soyons pas indignés mais réalistes** _____ p. 25
Par le Chef de bataillon Jean-Jacques GRUND
- De la prépondérance de l'esprit sur la lettre** _____ p. 28
Par le Chef d'escadron Stéphane TRUNKWALD
- L'informatique est une arme: j'utilise mon arme** _____ p. 31
Par le chef de bataillon Guillaume DELAVEAU
- L'opération SERVAL: la victoire... des fondamentaux** _____ p. 36
Par le chef de bataillon Rémi SCARPA
- Quel avenir pour les forces spéciales françaises?** _____ p. 41
Par le Chef de bataillon Charles-Henri de MONICAULT
- Le piège du «cœur de métier»** _____ p. 44
Par le Chef de bataillon Thomas LANUSSE-CAZALE
- Un lien armée-nation fort, ou la survie de l'armée** _____ p. 46
Par le Capitaine (TA) Bernard CLECH

¹ Comme son nom l'indique, cette rubrique comporte des articles qui n'engagent que leurs auteurs.

M2M, une révolution est en marche _____ p. 49

Par le Chef de bataillon (TA) Nicolas MAIRE

➤ **Nouvelles du Royaume-Uni**

Révolution chez les Tommies _____ p. 53

Par le Chef de bataillon Olivier PINET

➤ **Nouvelles d'Amérique**

SHARP: les forces terrestres américaines face aux agressions sexuelles _____ p. 57

Par le Colonel Patrick TEISSERENC

➤ **Nouvelles d'Allemagne**

«Réorganisation» de la Bundeswehr vue sous l'angle de la sociologie militaire _____ p. 59

Par le Docteur Heiko BIEHL

➤ **On a aimé**

Approches de la géopolitique, de l'Antiquité au XXI^{ème} siècle _____ p. 62

De Hervé COUTAU-BÉGARIE et MARTIN MOTTE

Directeur de la publication:

Gca (2^s) HOUBRON (Association MINERVE)

Comité éditorial:

Col ROCHET,

Col TROISTORFF,

Col de MADRE,

Col (H) MAZEL (Association MINERVE),

Lcl RIO

Lcl (R) MISSET

Rédacteur en chef:

Lcl RIO

Rédacteur en chef adjoint:

Lcl (R) MISSET

Rédacteur en chef adjoint technique:

Col (H) MAZEL

Éditorial

Par le Général de corps d'armée Frédéric SERVERA,
Directeur des ressources humaines de l'armée de Terre

C'est avec plaisir que je retrouve le CESAT. Cet éditorial est une opportunité pour moi de m'adresser aux officiers qui, comme moi, en sont issus et à ceux, plus jeunes, qui *pâlissent encore sur de noirs bouquins*. Le CESAT accompagne tous les officiers qui entrent dans cette deuxième partie de carrière, où il s'agira de former les futurs chefs tactiques, mais aussi de développer des compétences techniques de haut niveau pour encadrer ou conduire respectivement des équipes ou des projets et occuper des fonctions organiques ou technico-opérationnelles où le courage intellectuel prime généralement sur le courage physique. Le CESAT ne ressemble à aucune école. Le CESAT est une communauté, un réseau actif de cadres, de stagiaires et d'établissements reconnus, pour former ces officiers d'états-majors centraux dont l'armée de Terre a toujours eu et aura toujours besoin.

L'objet de cet édito n'est pas de justifier cette réalité. Le parcours professionnel des officiers les amène souvent à alterner les postes opérationnels dans l'emploi des forces et les postes à responsabilités en dehors de ce domaine. La technicité croissante des systèmes d'armes, des systèmes d'information, des processus décisionnels, financiers... appelle l'officier à être largement présent dans l'environnement des forces où se construit et se dessine aussi l'armée de demain afin d'y apporter toute sa culture métier et de «terrien». Cette double culture d'officier des armes, mais aussi de spécialiste et de technicien dans des domaines aussi variés que les sciences humaines, les langues ou les sciences de l'ingénieur, constitue une richesse pour l'armée de Terre en général et pour l'officier en particulier.

En effet, la notion de cœur de métier, centrée sur l'emploi des forces, est une chausse-trappe qui cantonnerait l'officier à être uniquement un simple acteur de la mise en œuvre de la préparation et de la conduite opérationnelle. Au contraire, l'armée de Terre a besoin d'officiers et de relais compétents dans toute les structures du ministère, voire au-delà, où une expertise Terre est indispensable pour faire prendre en compte ses spécificités. Il en va ainsi par exemple dans les RH où la présence d'officiers à la DRHMD est un atout indéniable au moment où les politiques RH ministérielles se mettent en place, ou bien dans l'expression du besoin fonctionnel dans les phases de conception détaillées du successeur de Louvois. À l'envi, le rôle indispensable de ces officiers peut être décliné.

Le profil de ces officiers est fondé, d'une part, sur deux piliers fondamentaux: un tronc commun dans le domaine du commandement et une spécialisation dans un domaine «métier»¹. Chacun de ces deux piliers repose, d'autre part, sur une formation diplômante (la formation initiale, par exemple dans le domaine du commandement, et une formation spécialisée post école de guerre (ex: BT) ou DT dans un métier), enrichie par une expérience opérationnelle à deux niveaux acquise durant le temps de corps de troupe ou dans les fonctions tenues après l'EMS1 ou l'EMS2.

L'officier breveté ou diplômé technique réalise donc la synthèse entre le manager et le spécialiste. Par ailleurs, sa formation continue, d'une part, et l'alternance et la diversité des emplois tenus, d'autre part, développent les facultés d'adaptation recherchées par les employeurs en interne du MINDEF, mais aussi à l'extérieur. Quant à la capacité de travailler en équipe et en mode projet, elle se concrétise et s'illustre par exemple dans les opérations extérieures dans un environnement contraint, en national ou en coalition, au sein des différents états-majors *ad-hoc* dont aucun ne se ressemble jamais.

L'armée de Terre, notamment par le biais du CESAT, se constitue et dispose *in fine* d'une ressource précieuse de cadres polyvalents, forts d'une solide expérience militaire et ouverts sur la société civile. Cette dualité, étayée par la reconnaissance que leur confèrent leurs diplômes et leur expérience, est leur meilleur atout pour aborder, le temps venu pour les volontaires, une seconde carrière et irriguer ainsi la société civile et les entreprises pour être les managers dont elles ont également besoin.

La nouvelle LPM 2014-2019 impose de nouveaux efforts à la défense. En particulier, il lui est demandé, aujourd'hui plus qu'hier encore, d'optimiser son fonctionnement et de s'aligner sur des standards de gouvernance, de qualité, et de gérer de manière efficiente ses ressources. Cet alignement sur une culture managériale civile n'est pas antinomique ou exclusif des principes et d'un exercice militaire du commandement. L'un et l'autre se complètent et se conjuguent dans une logique de performance. Du point de vue des ressources humaines, derrière des déflations d'effectifs imposées par la loi, se profile également un changement culturel majeur qui sera inscrit dans le document de «politique RH ministérielle 2025», changement culturel qui est finalement un corollaire du modèle des ressources humaines de l'armée de Terre.

¹ SIC, RH, SAR, LRI...

En effet, pour préserver une armée jeune et la promotion interne, qui en sont les fondements politiques, il est devenu indispensable de maîtriser et d'optimiser la gestion des flux de personnel en garantissant en entrée un recrutement suffisant et, dorénavant, en sortie une aération de la pyramide à tous les grades. Tacitement, ce changement culturel est d'ores et déjà en marche, y compris chez les officiers issus du recrutement direct, dont il apparaît que le taux d'attrition à 15 ans se situe à 30% aujourd'hui contre à peine 5% il y a 25 ans. Ainsi, les corps de personnel militaire officier et sous-officier ne sont pas des corps cylindriques. Annuellement, «*dans les conditions actuelles de température et de pression*», pour une vingtaine d'officiers généraux promus, entre 500 et 600 officiers sont recrutés. Si tous statutairement peuvent prétendre à la promotion, techniquement les filtres successifs agiront comme autant de barrières et de plafonds de verre qui promouvront les meilleurs, mais limiteront les autres à l'avancement mais aussi du point de vue des responsabilités.

Dans ces conditions, il est donc essentiel que le ministère de la Défense se présente comme un recruteur attractif pour disposer des compétences dont il a besoin, mais aussi attractif pour la qualité de la formation humaine et technique qu'il permet d'acquérir. Cette reconnaissance interne et externe de la valeur de nos ressources humaines, qui passe par le faire-savoir, permettra ainsi aux cadres de dérouler un parcours professionnel choisi au sein de l'institution militaire et du ministère, mais aussi de se réorienter s'ils le souhaitent, à tout moment, vers une deuxième carrière dans la société civile et les entreprises.

L'individualisation des parcours et la prise en main de son destin sont finalement les nouveaux gages de la réussite professionnelle sous l'uniforme et dans le civil. Le CESAT est un catalyseur et la DRHAT un gestionnaire de compétences dans l'intérêt de l'institution mais aussi du personnel. En regardant au-delà de la colline, il apparaît que cet intérêt se situe parfois dans des horizons insoupçonnés et qu'il y a bien des façons différentes de servir la France et son armée.



L'adresse du Commandant du CESAT

Le Général JUMELET

Le CESAT vers le CESAT

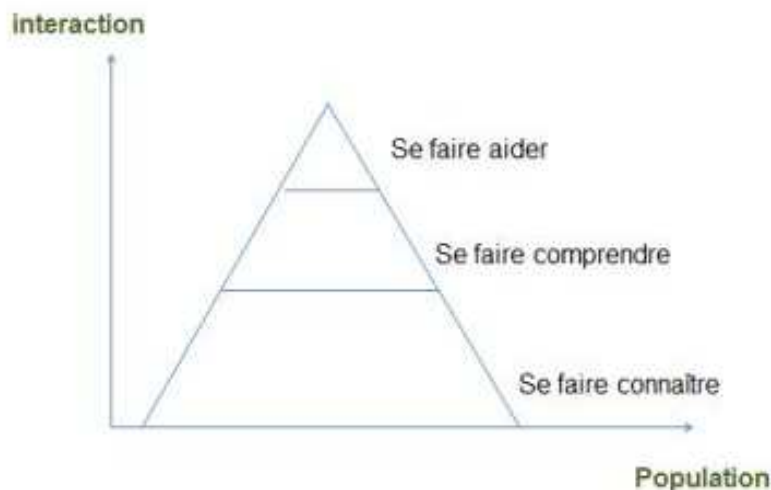
Une réforme de plus? Le collège de l'enseignement supérieur a laissé la place au centre d'études stratégiques. En réalité, ce n'est ni une réforme ni même un changement. Il s'agit de consolider et d'affirmer ce qui est par nature consubstantiel de l'organisme. Ainsi, à côté des écoles constituant le pôle formation a été mis en place un pôle rayonnement. Il ne s'agit pas d'être le foyer du rayonnement de l'armée de Terre mais plutôt de faciliter la mise en œuvre des actions qui permettent à l'armée de Terre de prendre sa place dans le paysage public et politique.

Ainsi, le CESAT laisse la place au CESAT. Simple, son action dans le champ du rayonnement est confirmée et formalisée. Encore faut-il s'accorder sur la définition du rayonnement et bien comprendre le rôle des écoles de l'enseignement supérieur dans ce domaine.

Il existe sûrement des définitions savantes voire élégantes qui permettent de circonscrire le domaine du rayonnement. Mais elles sont réductrices. La communication en est naturellement une des composantes, tout comme l'élaboration et la diffusion d'un corpus doctrinal. Les actions conduites en opérations, les cérémonies organisées, les publications, les actions sociales procèdent également de l'enrichissement de ce domaine.

Il est sans doute plus facile de le comprendre en s'appuyant sur les objectifs. Il s'agit alors des actions qui permettent de **se faire connaître** par une large part de la population. Pour une partie de celle-ci, on peut alors **faire comprendre** les enjeux et débats qui traversent l'armée de Terre. Finalement, ceux qui en ont le goût, le loisir et les capacités peuvent alors nous **aider**.

C'est le sens du schéma proposé ci-dessous. La forme pyramidale met en évidence l'importance de la base qui consolide l'ensemble. L'interaction traduit le niveau d'effort à réaliser pour animer cette construction. Le schéma met aussi en évidence la nécessaire réciprocité, l'intérêt d'être intéressé ou encore l'intéressement. Il lui manque cependant une dimension importante, celle de la temporalité. Le monde moderne ne favorise pas les visions à long terme et les fenêtres utiles sont de plus en plus étroites.



On peut aisément comprendre que les outils pour alimenter les différents étages sont de natures différentes. C'est d'ailleurs dans cette perspective que le CESAT a créé depuis maintenant plus d'un an un site internet: <http://www.penseemiliterre.fr/> qui a pour vocation de diffuser des articles de réflexion d'officiers de l'armée de Terre. La plupart sont réalisés par les stagiaires de la DESTIA, quelques-uns par l'EMSST et l'ESORSEM.

Cette réalisation illustre la synergie qui existe entre le rayonnement et les écoles de l'enseignement supérieur. Mais, bien sûr, il y a surtout un argument structurel: l'ensemble des actions qui participent au rayonnement de l'armée de Terre, en France et à l'étranger, sont imaginées, planifiées et conduites par des officiers brevetés ou diplômés de l'enseignement supérieur.

Cette interaction existe aussi au sein de chacune des écoles du CESAT. La DESTIA avec la capacité de réflexion et de rédaction des officiers lauréats du concours de l'École de guerre, l'ESORSEM avec sa population d'officiers de réserve qui conjuguent les

responsabilités dans le monde civil et militaire et, bien sûr, l'EMSST avec ses stagiaires répartis dans toutes les grandes écoles et universités.

Ces écoles bénéficient aussi du concours d'associations comme la Réunion des ORSEM pour les réservistes ou Minerve pour l'EMSST. Le CESAT accueille également les secrétariats de la revue *Inflexions* et du G2S.

Enfin, au cœur de l'École militaire, le CESAT est installé autour de la salle d'honneur où, sous le regard des précurseurs Lewal et Foch, sont retracées les grandes lignes du lien moderne et indéfectible qui relie la République à son armée.

Ainsi, le centre d'études stratégiques est la maison des officiers de l'armée de Terre. Il dispose de tous les atouts pour faciliter et créer les conditions d'un rayonnement efficace. Mais il n'en est ni le pôle, ni la source. Lui-même ne rayonne pas, ce serait un contresens. En revanche il coordonne les actions, identifie et anime les relais, recueille les informations, élabore les outils.



Communiqué **du Centre d'Études Stratégiques de l'Armée de Terre**

Diffusion de la pensée militaire au sein de l'armée de Terre **Site Internet «Pensées Mili-Terre»**

Le CESAT a reçu du général chef d'état-major de l'armée de Terre la mission de devenir l'acteur majeur de la diffusion de la pensée militaire de l'armée de Terre. En effet, véritable creuset de réflexion pour les officiers stagiaires de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique (EMSST), du Cours supérieur des officiers de réserve spécialistes d'état-major (CSORSEM) et de la Direction de l'enseignement supérieur tactique interarmes (DESTIA), le CESAT dispose de leurs productions écrites qui représentent une base de recueil particulièrement riche et variée.

Pour remplir cette mission, le CESAT anime un site Internet dédié <http://www.penseemiliterre.fr> qu'il a conçu. Ce site, alimenté par les officiers stagiaires de l'enseignement supérieur de l'armée de Terre et par des contributeurs tant civils que militaires, a pour objectif de permettre à nos concitoyens de découvrir ou redécouvrir l'armée de Terre au travers des réflexions qui l'animent. Véritable foisonnement d'idées, ce site est également alimenté par toute personne qui souhaite y contribuer, pour autant que le sujet entre dans sa ligne éditoriale.

Histoire militaire et modernité



Le «rôle colonial» de l'armée: l'esprit de Lyautey

Par Madame Julie d'ANDURAIN

Quand Hubert Lyautey publie son article sur le «rôle colonial de l'armée» en janvier 1900 dans la très célèbre *Revue des deux mondes*, il fait preuve d'un vrai sens politique car, au fond, la date de publication correspond à un moment où, en France, on s'achemine vers la création d'une armée coloniale autonome après avoir hésité au cours d'interminables débats parlementaires qui durent depuis plus de vingt ans. Dans la mesure où la plupart des conquêtes sont alors achevées, se pose la question de savoir quel sera le périmètre d'action de cette nouvelle force à qui l'on refuse le titre «d'armée coloniale» pour lui préférer celui, moins martial, de «troupes coloniales» lors du vote de la loi de juillet 1900. Publié dans la plus grande des revues littéraires du temps, ce texte montre combien Lyautey – et derrière lui une grande partie des coloniaux – souhaite participer au débat politique, combien l'armée de la Troisième République n'est pas été aussi muette qu'on l'a dit.

Un texte intemporel

Si le «rôle colonial de l'armée» a traversé l'histoire pour être sans cesse cité comme une référence, c'est en grande partie parce que Lyautey (1854-1934), esprit critique et homme de synthèse, formule à la fois une condamnation à l'encontre de ceux qu'il accuse de mener la «guerre nègre» tout en livrant des propositions fortes pour utiliser dans l'avenir l'armée coloniale que l'on compte mettre sur pied. Texte récapitulatif et prospectif à la fois, il se propose surtout de présenter une méthode de pénétration des territoires en condamnant définitivement le recours aux grosses colonnes pour préférer une progression concentrique, par cercles, selon la méthode vantée par Gallieni, la méthode dite de la tache d'huile. La publication est également un outil dans les mains d'un jeune lieutenant-colonel qui, pour n'être pas un colonial *stricto sensu*, aspire pourtant aux plus hauts postes dans la Coloniale qu'il voit déjà comme une «milice sacrée». Texte d'allégeance donc à un patron, le Général Gallieni (1849-1916), de la part d'un «poulain» qui n'est ni marsouin, ni bigor mais qui, après avoir renoncé provisoirement à une carrière dans la cavalerie en métropole, se découvre une passion pour la question coloniale dès son arrivée au Tonkin en 1894. Avec cet article, il réinvestit une pratique éditoriale testée pour la première fois sous le sceau de l'anonymat en 1890 avec un discours fort semblable dans sa structure à défaut de lui ressembler sur le fond (le «rôle social de l'officier»). S'il s'agissait alors de proposer aux officiers métropolitains, sur la base d'un catholicisme social très affirmé, une mission d'éducation de la nation française dans le prolongement de celle confiée à l'instituteur, le but en 1900 n'est pas tellement différent sur le fond car il s'agit simplement d'une transposition à d'autres mondes relevant de l'empire colonial français de l'idée d'éducation et d'administration orchestrée par des officiers, idée qui se traduira politiquement sous le vocable de protectorat. À l'officier-éducateur de la nation qu'il avait imaginé en 1890 pour la métropole, Lyautey propose en 1900 de substituer l'officier-administrateur des territoires conquis. Au-delà, Lyautey pêche en quelque sorte pour sa paroisse car il s'agit ni plus ni moins que de justifier l'emploi des officiers aux colonies alors que ceux-ci sont divisés en différents corps rivaux (le XIX^{ème} corps en Algérie, la Légion étrangère qui est devenue une troupe coloniale en 1883 avec la création de deux régiments étrangers, la Marine) et concurrencés par les administrateurs civils venus de l'École coloniale. Du fait de la fin des conquêtes, ils craignent tous une réduction du format des armées. Il s'agit donc d'anticiper sur les réformes à venir et de proposer un nouveau mode de fonctionnement pour l'armée.

La disqualification de la tactique de la colonne et la recherche du «right man»

Comme très souvent, le discours de Lyautey est très ambigu ou très compliqué. Mais il s'appuie sur une pratique classique dans le monde militaire, qui consiste à disqualifier une tactique, fût-ce de façon subliminale, pour en proposer une autre. De fait, il oppose très clairement la tactique de la colonne à celle de l'occupation progressive. Sa pensée est pourtant nuancée en ce qu'il ne condamne pas complètement le dispositif classique et traditionnel de l'expédition militaire qui, pour lui, a fait ses preuves aux Pyramides, à Alger, à Dengahil-Tepé, à Abomey ou en Tunisie, mais il le regarde comme l'*ultima ratio* tout en recommandant que les opérations soient courtes, efficaces et scientifiquement combinées. En revanche, il s'insurge très clairement contre ce qu'il appelle la «colonne en coup de lance», c'est-à-dire une expédition lancée contre un objectif plus ou moins militaire et qui n'a pas le souci d'une occupation pérenne, estimant de façon discrète qu'elle est vouée à l'échec. À la date où il écrit, on imagine aisément qu'il fait référence à quelques tragédies coloniales contemporaines telles que le massacre de la colonne Crampel en 1891, celui de la colonne Bonnier à Tombouctou en 1894, la destruction de la mission Braulot en août 1897 face à Samory ou celle de la mission Bretonnet à Togbao (juillet 1899). Lyautey a également en mémoire les expériences malheureuses à Madagascar où les Français firent le constat que les colonnes Combes et Oudri étaient inefficaces face aux Fahavalos et que, face à la situation insurrectionnelle, il fallait passer par la construction de postes. En réalité, son texte est une critique cinglante de la tactique des «Soudanais», ces officiers qui – pour des questions climatiques essentiellement – sont tenus de recourir à l'usage de grosses colonnes, lourdement armées, qui détruisent les ennemis sur leur passage sans avoir le temps de reconstruire quoi que ce soit car, en raison de l'hivernage (juillet à octobre), les troupes sont obligées de refluer vers leur base pendant près de six mois dans l'année. Ainsi, lorsqu'elles marchent en avant, elles avancent pour conquérir sans souci véritable de s'installer. La critique n'est pas nouvelle car les Anglais – le Général Wolseley en particulier – ont déjà fait un sort à l'usage des grosses colonnes dès leur

campagne des Achantis en 1873. De la même façon, personne n'ignore dans le milieu militaire colonial que les opérations sont le plus souvent imposées par les circonstances (comme le racontera des années plus tard le Colonel Monteil). Mais la critique trouve également sa justification dans la prise de commandement d'un «Soudanais», le Général Borgnis-Desbordes, à la tête des troupes en Indochine (1899). Lyautey se cache donc derrière la dénonciation d'un éventuel «esprit de bouton» pour disqualifier discrètement Borgnis-Desbordes en estimant qu'il n'est pas le «*right man in the right place*», concept que l'on voit apparaître de façon récurrente dans la littérature coloniale aux alentours de 1895 et que l'on retrouve ensuite dans les discours de Paul Doumer (1897) ou dans le *Rapport d'ensemble sur la pacification, l'organisation et la colonisation de Madagascar* du Général Gallieni en 1898. Ainsi, les allusions de Lyautey sont-elles limpides: aux «Soudanais», il préfère très largement les «Tonkinois» incarnés par Gallieni.

L'éloge de Gallieni et de la méthode de tache d'huile

Le «rôle colonial de l'armée» est donc avant tout un texte d'allégeance à Gallieni tout comme le «rôle social de l'officier» célébrait précédemment le lien entre Albert de Mun et le jeune Lyautey. Au-delà de la célébration du coryphée, Lyautey cherche à synthétiser les éléments essentiels de la méthode observée au Tonkin puis à Madagascar. Il cherche également à rassurer le pouvoir politique. Le choix de la méthode de la tache d'huile repose sur un postulat géographique, celui de pouvoir créer des isolats – des cercles militaires que l'on regroupe dans des territoires militaires plus vastes – vierges de toute insurrection pour pouvoir avancer à partir de là et, éventuellement, isoler les pirates des régions d'où ils tirent leurs vivres et leur butin. La tactique est expérimentée au Tonkin dès 1893 par le commandant du 4^{ème} territoire militaire, le Commandant Pennequin, qui s'ingénie à trouver de nouvelles méthodes pour circonscrire les pirates.

Au début de 1895, elle commence à recevoir un début de formalisation. Le pays est divisé en cinq régions – un territoire civil qui correspond au Delta, pacifié, et quatre territoires militaires qui forment des marches-frontières dans la haute région. Dans ces territoires militaires, les colonels (Chapelet, Gallieni, Thomasset et Servièrre) disposent de pouvoirs très étendus à la manière de ce qui avait été réalisé en Algérie au temps des bureaux arabes. Gallieni expérimente sa tactique au sein du 2^{ème} territoire militaire et convient assez rapidement de sa valeur. Dans son ouvrage «*Trois colonnes au Tonkin*», il écrit que la méthode de la tache d'huile est «la plus efficace et la plus sûre de toutes les méthodes de conquêtes coloniales» (p. 36). Il fait le récit de ses opérations dans Cai-Kinh, sur le haut Song-Cau, dans le Yen-Thé, réalisées entre 1894 et 1895, à l'issue desquelles il établit des «principes de pacification et d'organisation». Or, si Gallieni n'a pas inventé cette «organisation qui marche», il en systématise le principe à Madagascar entre octobre 1896 et mai 1897. Dans son *Rapport d'ensemble sur la pacification à Madagascar* (1896-1899), il développe l'idée que «cette méthode de pacification consistant à faire sans cesse la tache d'huile avait fait ses preuves au Soudan et au Tonkin», faisant ainsi crédit aux «Soudanais» de savoir l'utiliser. En réalité, cette pratique s'applique davantage au Tonkin ou à Madagascar, où des raisons de structure géographique des territoires et une longue expérience pratique des militaires ont permis la mise au point de la tactique. Le tout est formalisé en 1900 dans *La Pacification de Madagascar*, texte rédigé par le Capitaine du génie Hellot, qui rappelle combien la nature du pays autour de Tananarive a facilité la mise en œuvre de la doctrine et de la tactique. Tous puisent en réalité dans la réflexion du Commandant Pennequin – le fameux P. cité dans le «rôle colonial de l'armée» – qui avait tenté de répondre à la critique des colonnes convergentes et proposé, avec le Gouverneur général Lanessan, une combinaison de postes et de colonnes qui allait déboucher sur l'organisation des territoires militaires. Or, dans la mesure où l'instauration des cercles militaires – dont le principe trouvait ses racines dans la politique de Bugeaud en Algérie – laissait craindre la mise en place d'un «régime du sabre», il fallait savoir rassurer le pouvoir politique sur le choix du «*right man*». Tout l'art de Gallieni et de ses successeurs fut moins de gloser sur le sens profond des territoires militaires que d'assurer le pouvoir civil d'un retour rapide à une administration civile dès lors que le territoire serait pacifié.

Par son discours, plus politique que militaire, Lyautey justifie donc les situations d'exception et le recours inévitable à des proconsuls tout en assurant que, lorsqu'ils sont bien choisis, le pouvoir politique n'a rien à craindre. En creux, il dresse tout autant le portrait de son chef que celui qui sera le sien, plus tard, au Maroc.

Agrégée et docteur en histoire, Julie d'Andurain est directrice des études au bureau recherche du CDEF. Historienne du fait colonial, elle travaille essentiellement sur les liens existant entre le monde politique et le monde colonial au temps de la conquête. Elle a publié un ouvrage sur la capture de Samory (SOTECA 2012)¹, et s'apprête à livrer une biographie d'Henri Gouraud chez Perrin.



[Retour Sommaire](#)

¹ Voir son article dans les Cahiers n° 30

Articles d'intérêt général



Mélopie militaire

Par Madame le Professeur Françoise Thibaut

Avec sa liberté de ton habituelle à laquelle les lecteurs des Cahiers sont désormais habitués, Françoise Thibaut nous livre sans concessions sa vision de l'évolution des capacités militaires françaises. Optimiste malgré tout, elle voit dans l'Europe de la défense une réponse possible aux crises auxquelles nous avons à faire face, en particulier en Afrique.

Dans les livres ou les films d'aventures, il y a toujours un moment où le héros se trouve coincé au-dessus d'une crevasse dont les flancs s'ouvrent de plus en plus largement, l'obligeant à un grand écart fatal qui le projettera au fond du trou. Fort heureusement, un plésiosaure ou un drone, ou bien encore une divinité sortie de cieux magiques le tire de ce mauvais pas et, à la fin, il épouse la princesse....

L'Armée française est dans la position de ce malheureux, mais pour elle, hélas, aucun drone (dont elle s'est fait piquer la technologie théorique par on ne sait plus qui...) ne viendra la sauver. Et sa sourde mélopie n'est entendue de personne.

Depuis 30 ans, de budget en budget, de gouvernement en gouvernement quel qu'il soit, l'armée française fond à vue d'œil, telle une omelette norvégienne abandonnée sur un buffet après la fête. Et même si l'on n'est pas spécialement militariste, on ne peut que le déplorer.

Ecartèlement fatal, étrange, entre rêves d'efficience perpétuée et vécu possible, lequel dénote au surplus l'archaïsme de la pensée politique. Imprévision, aveuglement face aux situations interne, européenne, intercontinentale et mondiale, un gouffre entre le discours annoncé et les réalités. Mais de cela, on finit par en avoir l'habitude et les états-majors font ce qu'ils peuvent.

Faisant court, on peut signaler:

- Après recensement sur deux ans, annonce en 2012, d'un effectif de défense de 296.493 personnes dont près de 68.000 civils et 15% de femmes, l'armée de Terre représentant plus du tiers. Le budget global était pour 2011 de près de 22 milliards hors pensions, lesquelles «plombent» énormément les crédits alloués aux militaires. Tout ce monde est à la fois «trop» et «pas assez» distribué de manière parfois chaotique. Il a été enjoint aux militaires de «fermer» des unités, des locaux comme on fermerait un bistrot, de se débarrasser de ce qui pouvait paraître désormais «inutile» et dispendieux. Vision courte et démagogie antimilitariste. Une méfiance toute républicaine envers les képis et les bâchis leur alloue un (ou une) ministre civil, lequel n'a désormais que rarement «servi» et peut parfois s'empêtrer *d'a priori* dévastateurs.

Un bon point: les militaires savent «combien ils sont», alors que l'éducation nationale est incapable de compter ses ouailles...Question: le récent et énième «livre blanc» sera-t-il mieux considéré?

- L'abandon (plus exactement la suspension) de la conscription par la loi Richard d'octobre 1997, sans avoir suffisamment réfléchi à ses conséquences sociales, a été une erreur. On en voit les résultats aujourd'hui, 17 années après: certes, le «service militaire» tel quel, était obsolète, trop coûteux, entaché de souvenirs coloniaux et post coloniaux mal perçus. Caprice présidentiel pour se faire bien voir de l'opinion, cette réforme fut bâclée, peu raisonnable. Il eût fallu l'accompagner en lui substituant immédiatement un «service civil» ouvert aux filles comme aux garçons, à la nordique, destiné à une jeunesse qui était déjà en perte de civisme, de repères et d'un minimum de discipline collective. Sans parachever son éducation par une touche de collectivisme utile à la nation, le pouvoir politique a coupé le lien qui l'unissait à la part d'avenir constructif qui fait l'espoir d'un pays fonctionnant bien. On s'apitoie désormais sur tous ces 15-25 ans qui préfèrent l'assistance au travail, le *deal* ou le terrorisme dans les cités à une insertion normale dans l'équilibre social. Sans en être sottement idolâtre, il est bon de remarquer que le «service» avait une indéniable fonction de métissage social offrant, même si beaucoup pensaient y perdre leur temps, une pause et une possibilité de réorienter une jeune vie parfois mal commencée. Il n'y a pas qu'Hemingway pour parler de générations perdues.

- Les discours sont rassurants. Le chef de l'État veut toujours que son pays – via son armée – soit le sauveur des cas désespérés. Au Mali, ce fut relativement facile car la structure reposait sur le flou. Mais le temps qui passe et les dures réalités de l'Afrique centrale font finalement comprendre *a posteriori* qu'il aurait peut être été plus sage de procéder autrement: Serval fut un «joli coup», mais quelle suite envisager? Sangaris s'avère un ingérable guépier. Vouloir se mêler de Syrie relevait du pur fantasme: en y regardant de près, cet État – quel qu'il soit – demeure riche et puissant, armé jusqu'aux dents. Faute de moyens d'action et de protection véritables, nous nous faisons piquer nos brevets les plus remarquables par les Américains, les Russes, les Chinois et qui d'autre encore? La Corée du Nord peut être? Notre capacité d'intervention est limitée par le manque de moyens,

de maintenance d'un matériel à bout de souffle : nos 250 chars Leclerc, le Rafale splendide mais invendable, nos quatre petits sous-marins nucléaires, notre unique porte-avion sont bien peu de choses pour figurer vraiment dans les adversaires sérieux sur le long terme. Dans ce miroir sans concessions, on voit que la France est une «puissance moyenne», peut-être encore représentative du «savoir combattre» européen, mais tout de même amoindri. Les terroristes disséminés du désert n'ont pas peur de l'armée française...

- Certes, il y a ce message fort: ce splendide 14 Juillet des Champs-Élysées, vitrine illusoire d'une mini-armada à bout de rêve et d'illusions, dissimulant un désarroi institutionnel profond. La plus grande partie du peuple français «adore» le défilé de la fête nationale: ce matin-là, tous les antagonismes sont gommés. La France sait former de remarquables militaires, excellents sur le terrain, bons stratèges et réfléchis. Quel long passé de nation «guerrière», et ce depuis les valeureux Clovis, Charlemagne, Turenne, Carnot, Bonaparte, Leclerc...et tant d'autres: la liste est immense. Nous avons aussi une longue tradition coloniale, depuis les croisades et les Lusignan¹, les guerres de course maritime, les comptoirs des Indes, L'Orient extrême, le Tonkin, la reine Ranavaloa², l'Oubangui Chari³, la Haute-Volta⁴ et ses timbres splendides, orgueil des philatélistes. Il n'y a pas à en avoir honte et se flageller: ce fut l'histoire, celle des peuples et des décideurs, des flux de pauvretés et de richesses, des incompréhensions et incompatibilités, des abus et des manques. Histoire éternelle des conquérants et des soumis: après Rome, ce furent d'abord les Hispano-Lusitaniens, puis les Bataves et, pour finir, les Britanniques et les Français, affamés et rivaux au sein d'empires aussi éphémères que voraces. Apprenons l'histoire à nos enfants, et pas seulement par le petit bout d'une lorgnette punitive.

- L'idée d'une «Force européenne» pour gérer les incertitudes africaines (et d'autres sans doute) est excellente: la «croupion armée française» ne peut, avec ses petits moyens – même si les hommes sont excellents – neutraliser les démons d'espaces aussi vastes que la moitié de l'Europe dans des conditions de violence inouïe. Ce n'est pas avec 600 spécialistes que le problème de l'Afrique centrale sera endigué. Certes, il n'est pas question d'envoyer un million d'hommes reconquérir le terrain et les âmes, mais cette mutualisation européenne des moyens et des actions, envisagée depuis des décennies, est peut-être sur le point d'être réalisée, par une subite prise de conscience des désastres imminents que provoquerait une Afrique sub-saharienne en charpie.

Attendons la suite sans trop traîner...et reprenons donc l'exemple des crises africaines actuelles et d'une réponse militaire européenne adaptée et surtout pérenne.

Ne débordons pas d'optimisme. Pour rendre opérationnel ce processus, on peut voir trois phases:

- D'abord, les Européens doivent se mettre d'accord entre eux. Qui s'engagera? En quel nombre et quelles unités, avec quels moyens? Selon quels budgets? La bonne question est de savoir qui est intéressé et prêt à sacrifier hommes et moyens pour une Afrique qui est souvent inconnue ou indifférente;

- Une fois cela acquis – selon les tergiversations habituelles – il faudra trouver avec qui s'appuyer en Afrique. Quels gouvernements? Quelles forces «officielles»? Selon quel protocole? Là bas, dans la savane, la forêt ou le désert, tout est incroyablement instable, mouvant, guidé par des conflits interethniques ou claniques, des règlements de comptes qui n'ont rien à voir avec les codes de guerre européens. Avec les pénibles «imbroglis» des Rwanda et autres, on devrait commencer à le comprendre...

- Enfin, une fois tout ce joli monde trié sur le volet, il faudra le mettre en place, lui assurer des installations et des moyens durables, stables, des capacités de réaction assez constantes pour rendre crédible cet effort internationalisé. Ne parlons pas des renouvellements en hommes et matériels sur le long terme, au gré des options politiques ou électorales de tous les partenaires... Cette mise en place peut facilement prendre cinq, dix années, et après? Le temps qui passe change tout, «tout le temps».

À l'évidence, nous allons vers de nombreux désordres locaux, partout dans le monde, dus au surnombre, au manque de travail, à l'intolérable pauvreté, à la galopante connaissance de «mieux être» inatteignables, à des affrontements idéologiques ou confessionnels immémoriaux peut-être, mais qui resurgissent dans une forme moderne, à la fois technologique et humaine, avec une rare violence. Massacres, tueries, peut-être même génocides risquent de se déployer sans retenue. L'ONU qui n'arrive pas à se réformer temporise avec des moyens pachydermiques, donc les Européens – une fois de plus – ont l'occasion d'être inventifs. Une sorte de «police» inter européenne, appuyée sur des forces locales peut avoir des effets à la fois sécurisants, éducatifs et pacificateurs. Il serait peut être bon de faire un peu confiance aux militaires? Eux, au moins, savent «arrêter le feu»....

Docteur en droit et en sciences politiques, Madame Françoise THIBAUT est professeur émérite des universités, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Elle a enseigné aux Écoles de Saint-Cyr Côté d'Audoubert le droit et la procédure internationale ainsi qu'à l'École supérieure de la gendarmerie de Melun. Elle écrit aussi des thrillers pour se distraire, tout en continuant de collaborer à plusieurs revues et universités étrangères. Elle est notamment l'auteur de «Métier militaire et enrôlement du Citoyen», une analyse du passage récent de la conscription à l'armée de métier.



[Retour Sommaire](#)

¹ La maison de Lusignan est une dynastie noble poitevine originaire du Limousin qui a donné des rois de Jérusalem puis de Chypre et d'Arménie.

² Reine de Madagascar

³ Ancien nom de la République centrafricaine

⁴ Ancien nom du Burkina Faso

Le couple franco-allemand a-t-il un avenir sur les sujets de défense et de sécurité?

Par le Général de division (2S) Maurice de LANGLOIS

Cette analyse des relations franco-allemandes en matière de défense et de sécurité est extraite de la Lettre de l'IRSEM, qui a consacré son numéro de décembre 2013 à un dossier spécial «Comprendre l'Allemagne». Elle est reproduite ici avec l'aimable autorisation du Général de division (2S) Maurice de Langlois, directeur de recherches responsable de ce dossier, et auteur de cet article.

Trois événements récents peuvent laisser le lecteur perplexe sur l'amélioration des relations franco-allemandes dans le domaine de la coopération de défense. Tout d'abord, les cérémonies du 50^{ème} anniversaire du traité de l'Élysée, qui avait été signé le 22 janvier 1963, n'ont pas fait l'objet de déclarations fracassantes. Ensuite, l'annonce, le 21 octobre 2013, de la dissolution du 110^{ème} régiment d'infanterie appartenant à la brigade franco-allemande (BFA) a jeté un froid. Enfin, la nouvelle coalition gouvernementale qui émerge outre-Rhin, SPD et CSU, ne laisse pas présager beaucoup d'évolutions positives dans le domaine de la défense.

Et pourtant, beaucoup de chemin a été réalisé depuis la réconciliation de nos deux pays scellée par le Général de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer. C'était hier, et il avait fallu à l'époque un grand courage politique pour faire le pas.

La coopération franco-allemande s'est développée depuis plus de 50 ans et constitue un réel acquis qu'il serait préférable de ne pas négliger aujourd'hui. Cette coopération reste une nécessité absolue, non seulement pour des raisons historiques, mais principalement pour des raisons de construction européenne. Les deux pays, qui sont capables d'initiatives courageuses sur le plan économique, doivent s'engager plus au niveau des questions de sécurité et de défense. Si l'Allemagne souffre encore, au niveau des questions de défense, de difficultés chroniques dues à une divergence sur la notion d'emploi des forces militaires, c'est qu'elle vit toujours dans le traumatisme de l'après-guerre et continue de cultiver un esprit pacifiste, voire antimilitariste. Il faut alors se rappeler que nous avons imposé ce comportement à l'époque pour des raisons évidentes. Les Allemands ont besoin de temps et nous devons faire preuve de patience.

Même si la dissolution du 110^{ème} régiment d'infanterie de Donaueschingen ne remettra pas en cause l'avenir de la BFA, elle sanctionne tout de même la disparition du dernier régiment basé outre-Rhin. La BFA restera le symbole fort de la coopération franco-allemande. Créée le 2 octobre 1989, elle est le fruit d'une initiative lancée par le chancelier Helmut Kohl et le président François Mitterrand. Elle a permis de progresser dans la connaissance mutuelle des armées des deux pays et de les rendre plus interopérables. Côté opérationnel, la BFA a été engagée dans les Balkans et en Afghanistan. Elle intègre aujourd'hui dans sa structure des éléments belges et espagnols. Composée de 4.800 hommes, elle peut être indifféremment employée au profit de l'OTAN ou de l'Union européenne. Son état-major est implanté à Müllheim, et la brigade est composée de deux bataillons allemands et deux régiments français. Le 31 octobre 2013, le ministre de la défense allemand, Thomas de Maizières, faisait cette déclaration rassurante: «L'Allemagne et la France s'accordent pour considérer que la signification particulière de la brigade demeure une haute priorité pour les relations franco-allemandes... Mon collègue a promis de conserver le plein profil capacitaire de la BFA par l'affectation d'un régiment stationné en France». Du côté français, notre ministre de la Défense avait réaffirmé dès le 21 octobre, l'attachement de la France à la BFA: «La brigade franco-allemande, outil indispensable de coopération, n'est pas remise en cause...un nouveau régiment aux capacités d'action supérieures, sera rattaché à la BFA». Et il précisait que la France conserverait en outre un niveau d'effectif stationné en Allemagne équivalent à celui des forces allemandes stationnées en France, soit environ 500 personnes.

Mais ce n'est qu'un aspect de la coopération avec l'Allemagne, qui comprend de multiples facettes, initiée par le traité de l'Élysée signé le 22 janvier 1963 entre le Général de Gaulle et le chancelier Adenauer, scellant la réconciliation entre les deux pays. C'est à l'occasion du 25^{ème} anniversaire du traité, en 1994, que fut créé notamment le conseil franco-allemand de défense et de sécurité (CFADS). Et, dans le cadre du processus dit de «Blaesheim», le président de la République et le chef du gouvernement allemand ont pris l'habitude de se rencontrer tous les deux mois.

Côté opérationnel, outre la BFA, un corps d'armée franco-allemand à vocation européenne est évoqué dès 1991 et donnera naissance l'année suivante à l'Eurocorps, dont l'état-major s'installe à Strasbourg le 1^{er} juillet 1992. Déclaré pleinement opérationnel en 1995, il est engagé en Bosnie (1998), au Kosovo (2000), en Afghanistan (2004-2005 puis 2012-2013). L'Eurocorps est composé de cinq nations-cadres (Allemagne, Belgique, Espagne, France et Luxembourg) avec quatre nations associées (Grèce, Italie, Pologne et Turquie), sachant que la Roumanie et les États-Unis ont l'intention de devenir nation associée.

Côté équipements, la coopération franco-allemande a vécu une période faste sur les programmes d'armement dont les premiers sont même antérieurs au traité de l'Élysée (Bréguet-Atlantic, Transall, Ratac). Cette coopération s'est développée avec les missiles Milan, Hot et Roland, puis le Tigre (1987), le Cobra (contre-batterie) et enfin le NH 90 en 1992.

En parallèle, de nombreuses initiatives ont été lancées: en 1984, création du centre de formation franco-allemand de contrôleurs aériens avancés (CFAA de Nancy); en 1991, création de la force navale franco-allemande (FNFA); en 2003, création des écoles franco-allemandes du Tigre (EFA), basées au Luc en France pour la formation tactique et le pilotage, et à Fassberg en Allemagne pour la formation technique; en 2007, création de l'Erasmus militaire facilitant les échanges des jeunes officiers.

Plus récemment, dans le cadre de l'initiative Weimar dite élargie, les ministres des affaires étrangères d'Allemagne, de France, d'Espagne, d'Italie et de Pologne avaient déclaré le 15 novembre 2012 qu'ils voulaient promouvoir une politique européenne ambitieuse dans le domaine de la défense et de la sécurité, qu'il fallait établir des structures civilo-militaires capables de planifier et de conduire des opérations, encourager les initiatives de partage et mise en commun des capacités (*le pooling and sharing*), travailler à une meilleure coordination des plans de défense nationaux et développer une base industrielle et technologique de défense européenne viable, compétitive et auto-suffisante.

Ce bilan exhaustif montre l'intérêt et la volonté des deux pays à poursuivre une collaboration lancée il y a plus de 50 ans et dont les résultats sont édifiants.

Et pourtant, plusieurs signes sont révélateurs d'un essoufflement. Plus aucune coopération d'armement de grande ampleur n'a été lancée depuis 1992. L'engagement allemand dans les différentes opérations, de l'OTAN ou de l'Union européenne, s'est souvent traduit par des contraintes telles que son efficacité en a été affectée. La position allemande, proche du veto, a beaucoup déçu les alliés et la France en particulier, au moment de l'opération Harmattan en Libye en 2011.

L'Allemagne continue à adopter une position ambivalente, héritage des conséquences de la Deuxième Guerre mondiale. Depuis cette époque, et parce que nous l'avons voulu, elle a développé une culture stratégique reposant sur deux principes de base, le pacifisme et le multilatéralisme. Profondément traumatisée, la population allemande est devenue pacifiste. Ceci touche toutes les générations, même les plus jeunes. Ainsi, l'Allemagne n'a pu reconstituer son outil militaire que dans le cadre de la coopération et du multilatéralisme, principalement au sein de l'OTAN.

La situation est telle que, pour la première fois en 2014, son budget de défense va dépasser en volume celui de la France. Elle est prise dans un dilemme où elle devra choisir entre un multilatéralisme poussé à l'extrême en matière de délégation de sa défense à une organisation, à savoir l'OTAN, et une prise de responsabilité nationale quant à la défense de ses intérêts nationaux et européens.

Même si l'Allemagne est progressivement intervenue en opérations extérieures, ce n'était que dans un cadre extrêmement contraignant et limité, imposé par des règles parlementaires strictes, de manière à maintenir dans les esprits une image rassurante de soldats de la paix. Et le citoyen allemand réagit mal quand il découvre soudainement avec horreur que son armée fait la guerre en Afghanistan. Il existe actuellement dans la classe allemande un phénomène de rejet et de retour vers une attitude antimilitariste. À tel point que, sur la rive ouest du Rhin, certains n'hésitent pas à parler d'une armée de «non emploi» et affichent leur volonté de se tourner vers d'autres partenaires.

Maintenir et continuer à développer les initiatives franco-allemandes, principalement dans le domaine de la politique de sécurité et de défense commune, est une nécessité vitale pour l'avenir de l'Europe. Il ne faut pas craindre de parler de co-leadership franco-allemand au niveau du continent. Pour cela, il est nécessaire de maintenir et densifier les contacts bilatéraux, incluant ou non d'ailleurs les voisins polonais. La valorisation de l'existant doit être un souci permanent, principalement la BFA et le Corps européen. Une réflexion sur la spécialisation des états-majors opérationnels nationaux doit être lancée, l'Allemagne sur le voisinage oriental et la France sur le voisinage sud par exemple. Travailler en bilatéral sur l'approche croisée des risques, des menaces et des enjeux nationaux permettra d'identifier les points de convergence et, surtout, de divergence sur lesquels il faudra travailler. Enfin, la réussite d'un organisme comme le commandement européen du transport aérien, l'EATC d'Eindhoven, initiative franco-allemande, doit être proposée comme modèle pour de futures coopérations opérationnelles. Si l'accent est mis principalement sur les aspects opérationnels, c'est leur réussite doublée d'une volonté politique partagée qui permettra de relancer par la suite la coopération en matière d'armement.

Plus précisément, le projet d'une force de réaction rapide basée sur l'emploi des groupements tactiques (GTUE) permettrait de relancer une dynamique de rapprochement de nos outils de défense. Mais il faudra encore beaucoup de volonté politique et de temps pour effacer les doutes et les craintes de part et d'autre du Rhin.



Libres opinions¹



¹ Le Comité éditorial rappelle que, dans cette rubrique, les articles sont de la seule responsabilité des auteurs, mais acceptera tout article en réponse à ceux publiés ici.

Les musées de l'armée de Terre: l'identité militaire en question



Par le Chef de bataillon Bertrand PHILIP de LABORIE¹

Les musées de l'armée de Terre sont au cœur de questions d'identité au sein de la communauté militaire. Ils nous éclairent tout à la fois sur les besoins, les questionnements et l'évolution de cette communauté.

En France, les musées drainent derrière eux une image plutôt négative qui les présente comme des institutions figées, éloignées des grandes préoccupations de leur temps et le plus souvent réservées à une élite. Ils mériteraient pourtant une grande attention tant ils sont riches d'enseignements sur les sociétés ou les communautés humaines dont ils émanent. Mais ils demeurent d'une manière générale des institutions complexes et ambiguës. Leur complexité tient d'abord à leur grande variété: du «musée de beaux-arts au musée de sciences, de l'écomusée au musée d'histoire», leur typologie est incertaine et mouvante. Leur ambiguïté, ensuite, relève des liens subtils que le musée entretient avec des notions telles que le patrimoine ou le passé. Car loin d'en être seulement l'écrin ou la vitrine, le musée participe aussi à les construire, à les sélectionner et surtout à leur donner un sens.

C'est bien dans cette perspective qu'il s'agit ici d'appréhender le fait muséal militaire. En l'occurrence, le développement manifeste durant ces trente dernières années des musées de l'armée de Terre – jadis nommés musées de traditions ou communément musées d'armes – pose question par son caractère subit et insolite. Quels sont les raisons et le sens de cette «inflation muséale»²? Que révèlent en outre ces musées sur la communauté militaire elle-même?

Après avoir souligné l'évolution caractéristique des musées d'armes durant ces trente dernières années, seront décrit les principaux mécanismes à l'œuvre dans les musées de l'armée de Terre, puis les questionnements dont ils sont également porteurs sur la communauté militaire elle-même.

Une inflation muséale en forme de réveils identitaires

Tout d'abord, c'est dans le cadre de «réveils identitaires» propres à l'armée de Terre dans un contexte général marqué par une extension du champ culturel, que le fait muséal militaire se développe de manière significative à partir des années 1980.

Au cours de cette décennie, en effet, une dizaine de musées sont inaugurés dans l'armée de Terre. Trois autres seront ouverts au cours des années 1990³. Certes, ce développement ne marque pas la genèse de la pratique muséale militaire puisque certains musées ont alors déjà plusieurs dizaines d'années d'existence tandis que le musée de l'Armée se rapproche de son centenaire. Mais, à l'exception de ce dernier, la plupart de ces institutions s'apparentent à des «salles d'honneur» d'écoles d'armes au rayonnement exclusivement limité aux militaires, voire à des conservatoires accumulant les collections de matériels techniques (blindés, pièces d'artillerie) à des fins d'instruction. Quant au musée de l'Armée, s'il demeure un lieu de la mémoire militaire de la France, la définition qu'il se donne de lui-même en fait davantage «un musée de beaux-arts, d'art décoratif, (...) d'anthropologie, (...) et un dépôt d'archéologie» tourné vers «les heures tragiques (...) de l'histoire nationale»⁴. Tous ces exemples n'ont donc peu à voir avec les musées d'armes tels qu'ils existent aujourd'hui. La période en question voit donc bien une incontestable multiplication des musées militaires dont la plupart sont créés *ex-nihilo*, tandis que d'autres procèdent de la transformation des anciennes «salles d'honneur» ou conservatoires et de la rénovation de musées plus anciens. En 1996, l'armée de Terre compte 21 musées dits «musées de tradition», désormais placés sous la tutelle de la délégation au patrimoine culturel et historique de

¹ Actuellement en formation pour exercer dans l'avenir des fonctions dans un musée militaire, l'auteur ne possède de ces musées qu'une connaissance livresque et une expérience de visiteur. C'est aussi par le biais d'entretiens auprès de personnes actuellement en poste dans le métier – en particulier à la délégation au patrimoine de l'armée de Terre – qu'il a pu appuyer ses réflexions.

² Selon le Colonel (H) Thiéblemont André, «Réveils identitaires dans l'armée de Terre» dans *Inflexions*. Septembre 2009, n°11, p. 73 à 85. (Article reproduit dans le n°19 des Cahiers du CESAT de mars 2010).

³ Musées des troupes de marine (1981), du train (1981), de la colombophilie (1981), de l'ALAT (1983), des parachutistes (1983), de la symbolique militaire (1985), des enfants de troupes (1985), des sous-officiers (1986), des troupes de montagne (1988), des spahis (1988), du commissariat (1993), du matériel (1997), des transmissions (1999). (source: *Quid*, Robert Laffont, 1995).

⁴ «Le musée de l'armée a cent ans» dans *L'Écho du Dôme*, hors-série, octobre 2005, p. 24.

l'armée de Terre créée en 1993, qui en assure la cohérence générale. Au total, l'ampleur assez subite de ce développement tend à constituer une véritable rupture dans le fait muséal militaire: elle pose dès lors question tant elle est caractéristique de l'histoire récente de l'armée de Terre. Plusieurs pistes de réflexion peuvent aussi permettre d'expliquer ce phénomène.

Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler le contexte général de la société française, qui au début des années 1980 est traversé par un vaste mouvement de «manifestations d'identités ethniques, régionales ou locales»⁵. Invoquant des particularismes locaux et «des formes culturelles enfouies»⁶, le phénomène prend l'accent de régionalismes diffus sur fond d'une exaltation d'un «tout-culturel» caractéristique de la décennie qui s'ouvre. Dans la même perspective, l'année 1980, déclarée «année du patrimoine» par le Conseil des ministres, consacre l'essor d'un «élargissement du champ patrimonial»⁷. À partir de 1981, la politique active du ministre Jack Lang confirme la tendance: des vestiges du passé jusque-là demeurés sans valeur sont désormais élevés au rang de patrimoine agricole, local, traditionnel, industriel ou régional, avant d'être exposés dans des musées du même nom.

Au même moment, dans l'armée de Terre, une dynamique de réformes culturelles et institutionnelles bat son plein. La sémantique du moment en résume alors assez bien l'état d'esprit, en phase avec les grandes évolutions socio-culturelles de l'après 1968: «l'armée, une entreprise comme une autre!». À l'époque en effet, explique André Thiéblemont, «les militaires vivent une sorte d'aggiornamento» engagé par l'institution dans un contexte sociétal de remise en cause de l'utilité de forces combattantes – dont la dissuasion nucléaire pose la question du maintien – le tout sur fond de «misérabilisme du service militaire»⁸ et d'un antimilitarisme latent. Mais le mouvement «quelque peu radical»⁹ de normalisation et d'ouverture qui est en conséquence engagé par l'armée de Terre produit dans les rangs le sentiment plus ou moins diffus d'une fonctionnarisation et d'une sorte de banalisation du métier de soldat dans une armée de Terre devenu un simple outil de défense désormais dépouillé de toute référence à des traditions.

Or, c'est précisément dans ce contexte général que s'observe dans les unités, «un mouvement d'expression identitaire»¹⁰ dont l'essor des musées tend à constituer l'une des occurrences. Le phénomène recouvre en effet, au cours des décennies 1980 et 1990, des formes très diverses: production débridée d'insignes, développement des salles d'honneur, réappropriation des traditions de l'armée d'Afrique (68^{ème} RAA, 1^{er} RCA, 31^{ème} RG...), création d'unités à l'identité marquée (1^{er} régiment de tirailleurs), «popotes» exposant les souvenirs d'opérations. Les années 1990 confirment d'ailleurs cette tendance en permettant que soit réaffirmée une forme de «spécificité militaire» à la faveur de la professionnalisation et surtout des conflits du Golfe et l'ex-Yougoslavie qui permettent à l'armée de Terre de revenir à l'essence du métier. Et si, au début des années 1980, «parler de culture militaire est hors de propos (...)»¹¹, quinze ans plus tard il est désormais question d'une «culture (...) et d'un patrimoine de l'armée de Terre»¹².



Musée de l'artillerie (Draguignan).
Photo Général (2s) Martin Brusseau

Pourtant, sur ce dernier point, la chose était loin d'être acquise tant il est vrai qu'avant 1980 la notion de patrimoine ne désignait généralement que les seules œuvres d'art des collections publiques et les monuments¹³. Néanmoins, si le terme apparaît désormais, c'est dans le sens d'une culture unique, celle de l'armée de Terre, et c'est dans un emploi surtout moral – celui «d'apporter une éthique»¹⁴ – que le terme est entendu. Selon André Thiéblemont, cette prise en compte dans le discours officiel se fait du reste tardivement. Et s'il est possible d'affirmer que le réveil des cultures d'armes est à l'origine de cette prise de conscience, ce n'est que plus tard encore que celles-ci sont évoquées dans le sens de leur normalisation, notamment par la publication en 2003 du livre vert «*Esprit de corps, traditions et identités dans l'armée de Terre*».

Le patrimoine, une question d'identité

À ce stade, s'il n'est pas possible d'affirmer formellement que ces manifestations identitaires soient à l'origine du développement des musées militaires, ceux-ci apparaissent néanmoins étroitement liés à la notion d'identité collective dont ces manifestations procèdent. Cette identité collective est en effet à entendre dans le sens que les sciences sociales lui attribuent, à savoir celle

⁵ Thiéblemont André, *op. cit.*, p. 75.

⁶ *Idem.*

⁷ Leniaud Jean-Michel. «*Les archipels du passé*». Paris, Fayard, 2002, p. 304.

⁸ Thiéblemont André, *op. cit.*, p. 74

⁹ *Idem.*

¹⁰ Parmi les indices les plus probants de ce mouvement, André Thiéblemont mentionne le développement de la symbolique militaire et de la création d'insignes, qui devient durant ces années «totalement incontrôlable», ou encore le port plus décomplexé de l'uniforme.

¹¹ «Le premier protocole d'accord défense-culture signé en 1983 (...) dans une exposition d'art contemporain.. (...) ne traitait [alors] que d'une culture unique, celle des arts et des lettres», dans Thiéblemont André, *op. cit.*, p. 81.

¹² Général Cousine, «Armée de Terre et patrimoine» dans *Terre Magazine*, n°205, novembre 1995, p. 15.

¹³ Selon Leniaud Jean-Michel, *op. cit.*, chap. XII.

¹⁴ Général Cousine, *idem.*

d'une intention sociale venant des groupes qui cherchent à revendiquer une place et à se faire reconnaître dans l'espace social¹⁵. En considérant l'armée de Terre comme un espace social à part entière, l'identité collective des armes manifesterait une forme de résistance aux pressions normalisatrices de l'institution précédemment évoquées. Enfin, cette identité s'articulerait «sur la base de la conscience de particularismes (...); il y a identité collective parce que les membres s'identifient à quelque chose de commun»¹⁶.

Or, c'est bien sur cette dernière dimension de l'identité collective – la nécessité d'avoir quelque chose de commun – que les musées militaires agissent probablement, notamment par la mise en valeur ou la constitution d'un patrimoine dont la matérialité donne une force particulière à la conscience collective et à l'identification de chacun à cette identité. Dans cette logique, le musée n'est plus seulement un outil d'exposition du patrimoine, mais un moyen de créer du patrimoine, de «patrimonialiser» des objets sans valeur apparente. En sélectionnant un objet pour sa valeur évocatrice, la mise au musée permet en effet de donner un sens choisi à cet objet, de lui faire porter un message. La valeur de l'objet de musée ou du patrimoine ne se fonde donc pas en un sens sur la valeur dont il serait *de facto* porteur. Cette valeur repose davantage sur le sens qui est attribué à ces objets à un moment précis, qui conduit dès lors à les considérer comme relevant du patrimoine et à les exposer dans un musée. Une motte de terre n'aura ainsi en elle-même aucune valeur. Mais s'il s'agit d'une motte de terre de Waterloo, sa valeur apparaîtra tout autre. Pourtant, cette valeur demeurera très variable voire radicalement différente si elle est exposée dans un musée d'un côté ou de l'autre de la Manche. Si le patrimoine apparaît donc de prime abord comme une notion *sui generis* en quelque sorte, il est en réalité une pratique culturelle dont l'histoire depuis l'Antiquité démontre les variations suivant les civilisations et les époques¹⁷. En ce sens, il apparaît comme une notion très relative et éminemment subjective. Surtout, en tant que pratique culturelle, le patrimoine renvoie aux représentations collectives, aux besoins sociopolitiques et culturels qui sous-tendent sa constitution à un moment donné de l'histoire d'une communauté ou d'un corps social.

La raison de ce phénomène tient probablement au fait que l'objet «se partage plus facilement qu'une idée intrinsèque»¹⁸. Surtout, dès lors qu'il est exposé dans un musée, «patrimonialisé», l'objet «provoque chez les spectateurs un phénomène d'identification et d'empathie»¹⁹. Sa matérialité devient une preuve tangible de l'idée qu'il porte, du sens qui lui est attribué et qu'il participe à rendre objectif au visiteur. La valeur endossée par l'objet paraît à ce point inséparable de l'objet lui-même que le processus de «patrimonialisation» qui a conduit à sa constitution s'efface devant cette même valeur. Le caractère patrimonial de l'objet de musée tend à être permanent, immuable. Le passage du temps, la valeur attribuée à l'événement dont l'objet est l'évocation, le culte même parfois qui peut se développer autour de lui, ne font du reste que renforcer le sacré dont il peut parfois être investi. Le cas de la main du capitaine Danjou exposée au musée de Légion étrangère est assez significatif de cette idée. La cérémonie à laquelle cet objet – pourtant simple prothèse en bois articulée – donne lieu le long de la voie sacrée, s'apparente en quelque sorte à un culte. L'analogie avec les processions de reliques de saints du christianisme voire avec celles que faisaient, selon la légende, les Athéniens de la barque de Thésée – héros national de l'Antiquité grecque – semble éloquent.

Au total, la dimension identitaire et quasi-mystique que le patrimoine peut ainsi recouvrir en fait un véritable «processus culturel constituant un sens, une mentalité»²⁰ pour une communauté donnée. Au-delà, il est permis de se demander si le patrimoine n'agit pas dans le sens de la formulation d'une destinée commune, voire au niveau collectif dans celui d'une eschatologie qui participerait à donner du sens à l'existence, à la mort et à la vie de la communauté qui le partage. Or, «parce qu'elle est susceptible d'être confrontée à la violence désintégratrice, la vitalité du corps militaire est peut-être plus dépendante de sa culture que celle d'autres groupes sociaux»²¹. Dès lors, le patrimoine et les pratiques qui s'y rattachent répondraient au besoin de culture et d'identité. Ils participeraient à formuler une histoire et une destinée communes, porteuses de sens pour les communautés militaires, à un moment de leur histoire où peut-être ce sens n'irait plus de soi. Envisagé comme «un lien privilégié entre passé, présent, avenir, [le patrimoine] devient [alors] un facteur de stabilisation»²².

C'est probablement dans cette perspective qu'il faut replacer le fait muséal militaire et le développement dont il a été l'objet durant ces trente dernières années. Le patrimoine rassemblé dans les musées d'armes permet ainsi de renforcer une identité collective, de l'«historiciser» et par conséquent de lui donner une authenticité. En présentant ce qui est conçu comme le legs des générations passées, le patrimoine muséal fait de chacun un «héritier»²³, le déléataire d'un ensemble de biens, mais surtout d'un ensemble de valeurs et de pratiques propres. Enfin, parce qu'il est symboliquement la propriété d'une collectivité constituée en tant que personne morale, il est créateur entre ses membres de liens entre lesquels il scelle une destinée commune.

Le foisonnement de démarches qui dans l'armée de Terre visent à «patrimonialiser» le moindre souvenir, le moindre vestige du passé – du simple souvenir d'opération disposé à la popote de la compagnie à la vitrine de traditions, en passant par la «muséification» *in situ* d'un engin blindé à l'entrée du quartier – démontrent l'importance et la nécessité de pratiques patrimoniales pour le militaire. Et ces pratiques, à la faveur d'un contexte favorable propre à l'armée et général à la société, ne semblent avoir eu de cesse de se développer durant ces trente dernières années.

¹⁵ Wittorski Richard. «*La notion d'identité collective*». Paris, L'Harmattan, 2008, p. 1.

¹⁶ Freund Julien. «*Petit essai de phénoménologie sociologique sur l'identité collective*». Paris, Beauchard, 1979, p. 74.

¹⁷ Lire sur le sujet Leniaud Jean-Michel, *op. cit.*

¹⁸ Joly Marie-Hélène, *idem*.

¹⁹ *Idem*.

²⁰ Barrère Christian. *Les trois temps du patrimoine*. Laboratoire Regards, Université de Reims Champagne Ardenne

²¹ Thiéblemont André (dir.). *Cultures et logiques militaires*, Paris, PUF, 1999, p. 3.

²² Yekpon G. Th. *Le partage du patrimoine culturel national et les perspectives de participation des structures éducatives*. 1995, *Mémoire d'études*, Université Senghor d'Égypte, p. 10.

²³ Voir sur le sujet Alain Finkielkraut, *L'identité malheureuse* dans lequel l'auteur défend notamment l'idée qu'«il n'y a pas d'identité sans héritiers».

Pourtant, les mécanismes mis en œuvre par les musées militaires, les notions qui y sont évoquées soulignent aussi les nombreuses contradictions portées par l'armée elle-même tout autant que sur les relations qu'elle entretient avec les grandes tendances de son temps et avec la société. C'est sous la forme de pistes de réflexions que ces éléments sont ici abordés.

Musée et patrimoine, des images dissonantes de la réalité

Si le musée militaire est intimement lié aux cultures militaires²⁴ dont il rassemble pour chacune d'elles symboliquement le patrimoine, il manifeste aussi par sa matérialité les traits les plus saillants de ces cultures. Dans ce cadre, le musée semble agir dans un champ éminemment symbolique en formulant en quelque sorte une image signifiante de la réalité militaire plutôt qu'un reflet exact de cette même réalité. Ce processus de reproduction de la réalité est du reste au cœur des musées d'une manière générale²⁵. Dans le cas de l'armée de Terre pourtant, l'analyse de ce mécanisme est à plus d'un titre très éclairant.

En premier lieu, en effet, les musées renvoient aux militaires eux-mêmes le sentiment d'appartenir à une communauté s'inscrivant dans une temporalité et un processus historiques, l'histoire de France et la construction de la nation. Dans ce cadre, le développement récent des musées semblerait postuler l'idée d'un besoin plus grand d'insertion du fait militaire dans l'histoire nationale et, pour la communauté militaire, la nécessité de mettre en exergue la légitimité de son existence à un moment où précisément cette légitimité serait moins évidente. Au-delà, l'emphase avec laquelle certains messages-clés – tels que «le patriotisme, (...)», l'engagement individuel, le combat pour la liberté²⁶ ou encore le sens du sacrifice et le culte du héros²⁷ – sont délivrés dans les musées de l'armée de Terre renvoie en un sens au recul apparent de ces notions dans l'espace public. Dans cette perspective, il serait possible d'affirmer que les musées de l'armée de Terre formuleraient dans le fond une image de la nation, de la France et de son histoire *de facto* en décalage avec les représentations qui en sont faites et formulées dans la société. Ce décalage serait d'autant plus fort que l'armée est en voie de «rétractation territoriale, sociale et culturelle»²⁸. Dans une telle perspective, les musées s'apparenteraient à de véritables conservatoires de valeurs, d'une histoire et d'une vision de la nation et de la république finalement en dissonance avec le reste de la société. L'examen des programmes civiques scolaires du collège et du lycée²⁹ est assez explicite de ce point de vue, tant il montre un décalage notable entre la pédagogie mise en œuvre par l'éducation nationale et celle des musées de l'armée de Terre en matière de valeurs républicaines. Cette divergence est d'ailleurs en quelque sorte intrinsèque au patrimoine dans la mesure où la construction et la gestion du patrimoine sont fondées sur une interprétation de l'histoire qui cherche à lui donner un sens. En d'autres termes, le musée militaire réalise au fond une forme d'«appropriation de l'histoire»³⁰ par la communauté dont il émane précisément et qui devient héritière de cette histoire. Celle-ci se voit ainsi reconstruite ou envisagée sous certains de ses aspects à des fins culturelles et identitaires au risque d'apparaître en discordance avec d'autres visions historiographiques d'un même passé. Le musée des troupes de marine semble pouvoir donner une bonne illustration de cette idée dans la mesure où il évoque une partie récente de l'histoire nationale – l'époque coloniale – dont l'héritage et l'appropriation posent précisément encore problème. Les musées qui abordent du reste ce thème – à savoir le musée des arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, et celui de la cité de l'immigration, tous deux fondés à partir des collections de l'ancien musée des Colonies – le font à travers une approche qui témoigne là encore d'une volonté d'évoquer une même histoire sous des angles pour le moins différents.



Ensuite, le besoin de recourir au passé ressort également de certains usages proprement militaires, lesquels invoquent le patrimoine pour créer de l'identité. Les principes de filiation entre les unités et le processus par lequel est créé par exemple un nouveau régiment, sont assez exemplaires de cette idée. C'est en effet en réveillant l'identité, les traditions et le patrimoine d'un régiment dissous qu'un nouveau régiment tend aujourd'hui à voir le jour. L'un des cas emblématiques est notamment celui du 1^{er} tirailleurs créé en 1994. En l'occurrence, la recréation de cette unité s'est accompagnée d'un procédé qui pourrait être qualifié de sortie du musée d'un patrimoine pour en faire selon le terme accepté «une tradition vivante». C'est bien ce qui fut mis en œuvre lors de la mise sur pied de la fameuse noubas de ce régiment. La remise en service d'un uniforme datant des années 1840, jusque-là exposé au musée de l'infanterie jusqu'à sa fermeture, pour vêtir les musiciens de ce régiment est en effet assez caractéristique d'une intention qui vise à invoquer le passé pour donner du sens au présent. Malgré les apparences, il est possible de se demander si le procédé relève vraiment d'une tradition puisque l'uniforme n'équipait déjà plus les dernières noubas existantes dans les années 1950 et que ces formations perdirent leur sens dès lors qu'elles ne furent plus armées par des tirailleurs nord-africains. Le terme de «tradition vivante» pourrait rendre compte ici de l'ambiguïté de telles pratiques. Celles-ci ne semblent en effet pas relever *stricto sensu* d'usages transmis au fil des générations, mais davantage de pratiques nouvelles qui, dans un contexte

d'incertitude identitaire, exhument littéralement le passé pour manifester de manière explicite une identité qui, à certains égards, se manifeste là encore de façon très dissonante.

Enfin, cette dissonance pourrait transparaître dans la scénographie même des musées. C'est ainsi que par le biais de lieux solennels de recueillement, notamment les «cryptes» dont la plupart des musées sont dotées, que le discours muséal militaire

²⁴ Voir sur le sujet «Cultures militaires, culture du militaire» dans *Inflexions*, n°11, juin 2009, la Documentation Française.

²⁵ D'après Bernard Deloche in «*Mythologie du musée: de l'uchronie à l'utopie*». Paris, Le Cavalier Bleu, 2010, p.28.

²⁶ Rapport du Lieutenant-colonel Champeaux au haut conseil des musées de France pour l'habilitation «musée de France» au musée des troupes de marine.

²⁷ Voir notamment sur le sujet: «Que sont les héros devenus?» dans *Inflexions*, n°16, avril 2011, la Documentation Française.

²⁸ Thiéblemont André (dir.). «*Cultures et logiques militaires*», Paris, PUF, 1999, p. 191.

²⁹ Disponibles sur: <http://eduscol.education.fr/pid23208/histoire-geographie-education-civique-ecjs.html>

³⁰ Barrère Christian. *Les trois temps du patrimoine*. Laboratoire Regards, Univ. de Reims Champagne Ardennes, p. 13.

exalte les vertus et les valeurs précédemment évoquées. Mais, si la « crypte » possède un sens pour les militaires généralement initiés au lieu (il existe ce genre d'espace dans de nombreux régiments), la compréhension que le visiteur non-militaire peut en avoir mériterait d'être réellement appréciée tant la pratique qu'elle constitue apparaît désormais hors du langage commun. L'étymologie du terme (du latin *crypta*, ce qui est caché) rappelle du reste le caractère religieux qui entoure le patrimoine, qu'il soit matériel ou ici en l'occurrence immatériel. Lieu dissimulé dans les substructions d'un bâtiment pour y disposer à l'abri du regard profane les sépultures de martyrs ou de saints, la crypte porte une dimension à la fois ésotérique et religieuse. En présentant de tels lieux au visiteur, le musée exprime là encore une discordance certaine entre la culture militaire et les représentations globales de la société. Il est même possible d'imaginer que les « cryptes » soient interprétées pour le non-initié, c'est-à-dire le visiteur du grand public, comme une forme de folklore militaire, en ce sens où la pratique qu'elles constituent est une tradition dont nul – à quelques exceptions près – n'a plus désormais la moindre expérience. Dans un telle perspective, le musée militaire n'apparaît plus seulement comme un musée qui expose des traditions militaires, il devient lui-même une tradition constituée dont le sens est tout autant à expliciter que celui des objets qu'il contient.

En définitive le fait muséal militaire, amène à ne plus considérer l'armée de Terre seulement comme une institution «verticalisée». Celle-ci apparaît au contraire à travers ses musées comme un ensemble de communautés humaines organiques dont ils révéleraient à la fois la vitalité, les besoins et, au-delà, les contradictions. En outre, si les musées de l'armée de Terre semblent dresser les contours d'une institution militaire suspendue entre son passé et son présent, ils prouvent – à l'image de l'antique Anchise qui, fuyant Troie en flammes pour une terre nouvelle, emporte avec lui les «pénates de la patrie» – que la conservation du passé est peut-être la condition préalable et indispensable pour envisager l'avenir.

Officier des troupes de marine, lauréat du concours du diplôme technique en 2012, le Chef de bataillon PHILIP de LABORIE suit sur le cycle 2013-2014 un master de muséologie à l'École du Louvre, après avoir déjà obtenu un master 1 d'histoire.



[Retour Sommaire](#)

Vers la rupture du lien armée-armée?



Par le Capitaine Claire BOËT

Alors que toute notre attention a été focalisée depuis la suspension du service national sur la pérennité et la qualité du lien armée/nation, nous sommes-nous posés la question du lien armée/armée, donc de la cohésion interne de notre institution militaire? C'est celle que se pose l'auteur de cet article en y apportant une réponse possible dans un constat sans concessions.

La suspension du service national en 1998 a vu émerger une problématique nouvelle: comment maintenir le lien entre la nation et son armée alors que le passage sous les drapeaux n'était plus une obligation pour les fils de France? La création des journées d'appel et de préparation à la défense (JAPD), devenues aujourd'hui journées défense citoyenneté (JDC), ne pouvait bien entendu suffire à maintenir un lien qui devenait au fil des ans de plus en plus ténu. Dès lors, notamment afin d'atteindre les cibles de recrutement, les forces armées ont érigé comme priorité le maintien du lien armée/nation. Les initiatives se sont alors multipliées et la communication externe est devenue un levier majeur pour atteindre cet objectif. Pourtant, une problématique nouvelle, mais surtout plus dangereuse, émerge aujourd'hui. Alors que toute notre attention était focalisée sur l'entretien du lien armée/nation, nous sommes-nous posés la question du lien armée/armée? En effet, restructurées, voire déstructurées par des réformes successives lourdes et profondes, les forces armées, et en particulier l'armée de Terre, connaissent de véritables tensions centrifuges qui pourraient à terme nuire gravement à sa cohésion d'ensemble qui, pendant de nombreuses années, a fait sa force.

L'armée de Terre, grand corps malade...

Après une succession ininterrompue de réformes qui ont touché à la fois les effectifs, les structures, l'organisation et le fonctionnement même de notre armée, il est difficile de retrouver ses repères. Le cerveau, le squelette et les muscles de notre armée sont atteints en profondeur.

Tout d'abord, le cerveau est directement touché. On assiste en effet depuis deux ans à une redéfinition des prérogatives des autorités du ministère de la Défense, au détriment d'un «corps militaire» qui, à l'image de son chef, le chef d'état-major des armées, avait acquis un poids prépondérant depuis les décrets de 2005 et 2009. À la même période, le chef d'état-major de l'armée de Terre avait vu son périmètre de responsabilités se restreindre considérablement au profit du chef d'état-major des armées. D'anciens hauts responsables des armées, comme le Général d'armée Bentégeat, ancien CEMA, dénoncent ce recentrage des militaires sur leur cœur de métier (l'opérationnel) et leur éloignement des centres de pouvoir du ministère. Dans une récente chronique dans le Figaro¹, le Général Bentégeat écrivait ainsi: «En clair, les généraux ou amiraux seraient des techniciens du combat, peu aptes à gérer des hommes, des finances, des relations internationales, voire des services logistiques. De ce fait, les chefs militaires sont exclus au sein même du ministère d'un éventail de compétences pourtant indispensables à la résolution de crises et à la conduite d'opérations militaires dites globales».

Cette situation et cette perception pourraient instaurer une distance entre le pouvoir politique et des chefs militaires qui perdent leurs capacités de conseiller et d'influencer les choix et grandes orientations. Elle laisse croire à certains qu'il existe une forme de défiance de la sphère politique à l'égard des officiers absolument infondée. En effet, les chefs militaires sont toujours restés fidèles au principe d'obéissance au pouvoir politique. C'est d'ailleurs la thèse développée par le Maréchal Juin dans son ouvrage «Trois siècles d'obéissance militaire 1650-1963». C'est aussi oublier que l'acceptabilité interne de réformes de fond est d'autant plus aisée que ces dernières auront été initiées et seront mises en œuvre par des chefs militaires. À ce titre, reporter les annonces de restructurations à la période post-élections municipales de 2014 constitue un signal très négatif en interne armée de Terre et suggère que les préoccupations organiques ne seront que très secondaires dans la prise de décision.

Le cerveau de notre armée, normalement destiné à diriger le reste du corps, semble donc avoir été marginalisé dans les choix, au détriment du fonctionnement harmonieux et global du corps.

Le squelette est également atteint. En effet, plus de deux ans après le début de la mise en œuvre d'une réforme du soutien majeure pour l'armée de Terre, tant au plan culturel que fonctionnel, le squelette semble fragilisé, peine à consolider ses nombreuses fractures, et se trouve privé çà et là de membres essentiels. Cette réforme s'accompagne, en outre, d'un double mouvement de civilianisation et de sous-traitement/externalisation d'un certain nombre de fonctions de soutien.

On est bien loin alors des slogans des campagnes de recrutement de la fin des années 1990: «Avec ces chaussures vous pouvez devenir coiffeur». Tout comme les chefs doivent être «recentrés sur leur cœur de métier», les soldats n'auraient plus vocation à exercer l'un des 400 métiers de l'armée de Terre, ils auraient désormais vocation à être avant tout des combattants.

¹ Le Figaro, 12 septembre 2013



Dès lors, naît le risque de l'émergence d'une armée à deux vitesses avec des combattants de plus en plus séparés des non-combattants. La fracture est à la fois géographique (les groupements de soutien de base de défense sont rarement colocalisés avec les régiments qu'ils soutiennent), mais également culturelle puisque la réforme des soutiens inclut également l'interarmisation de leurs fonctions. Certains régiments de l'armée de Terre dépendent donc directement de bases de défense issues d'unités de l'armée de l'Air. C'est par exemple le cas du 12^{ème} régiment de cuirassiers d'Olivet (base de défense Air d'Orléans Bricy). En outre, l'absence de passerelle entre les fonctions du soutien et celles du combat implique qu'à très court terme, les uns et les autres ne se connaîtront plus. Avec l'étiollement de cette proximité géographique et culturelle entre soutenant et soutenu, l'impact est direct sur la qualité du soutien. Ainsi s'impose un vrai travail pour combler le fossé entre les forces et le soutien, au service d'un meilleur fonctionnement général du corps.

Enfin, les muscles eux-mêmes sont malades. Les réductions budgétaires et les diminutions d'effectifs conduisent les forces à devoir lutter quotidiennement pour pouvoir s'entraîner dans de bonnes conditions. En effet, organiser la moindre séance d'instruction peut relever d'une complexité... devenue très ordinaire. Tous les moyens sont comptés, notamment les munitions. La politique d'emploi et de gestion des parcs a réduit au minimum le nombre de véhicules présents dans les unités. Le chef de corps ne possède plus rien. Il n'a la main ni sur les véhicules, ni sur les infrastructures d'entraînement. On bascule dans une logique permanente de contrat entre usager et prestataire de service (que celui-ci soit civil ou militaire). Dans la directive de préparation à l'engagement opérationnel pour la période 2012-2015, le chef d'état-major de l'armée de Terre indique vouloir «porter l'effort sur la préparation opérationnelle décentralisée tout en garantissant la réalisation à son maximum des seuils des parcours normés, pour toutes les fonctions opérationnelles». Parmi ces seuils, on trouve celui du nombre de journées de préparation et d'activité opérationnelle (JPAO, qui incluent les jours de déploiement OPEX) fixé à 120 par an. Dans les faits, les unités ne parviennent même plus à atteindre ces seuils².

Une lutte pour la survie, la loi du plus fort...

Le mal semble donc généralisé, et plutôt que de chercher un traitement global et cohérent, chaque membre et chaque organe lutte pour sa propre survie, parfois au détriment même du reste du corps. En effet, face aux restructurations qui s'annoncent encore, plusieurs solutions s'offrent. Soit une réduction de format de manière à peu près homothétique, soit des choix capacitaires. Or, bien entendu, quitte à ce que des choix capacitaires soient entrepris, chacun œuvre pour que les amputations aient lieu chez les autres. On assiste alors à une agitation des différents lobbies, chacun plaçant pour sa paroisse. L'exemple de la lutte entre les «paras colo» et l'infanterie de ligne illustre tout à fait cela (les anciens chefs de corps du 3^{ème} RPIMA se sont récemment mobilisés au travers d'une lettre ouverte adressée au ministre de la Défense pour sauver leur régiment³). Alors que nous devrions faire front de manière soudée, nous nous livrons à un combat fratricide dont le seul but est d'assurer la survie d'une spécialité, d'une unité ou d'un régiment. Mais n'est-ce pas là déjà un combat d'arrière-garde, et le signal que ces divisions envoient au monde politique n'est-il pas encore plus dangereux pour notre armée que ne le serait une réflexion objective amenant à des prises de décision certes douloureuses mais néanmoins nécessaires et rationnelles?

Or, cette loi du plus fort pose clairement la question de notre identité et de l'équilibre à trouver entre notre appartenance à l'armée de Terre d'une part, et notre appartenance à telle arme, subdivision d'arme ou régiment d'autre part. La nécessité d'un ancrage proche pour nos soldats est une évidence. En effet, tout comme lorsque les prérogatives de l'Union européenne augmentent, on assiste en réaction à une affirmation du régionalisme, lorsque l'armée de Terre est dans la tourmente, chacun se raccroche à ce qui lui est le plus proche, bien souvent son régiment. Dès lors, le risque est grand de vouloir faire passer son identité de bigor ou de marsouin avant son identité première qui est celle de soldat de l'armée française. Cette affirmation identitaire crée des tensions endogènes dans notre institution qui nuisent à la cohésion globale de notre armée et qui, surtout, sont mal perçues et mal comprises à l'extérieur de notre armée. Il ne s'agit bien sûr pas là de prôner une armée de Terre aseptisée. Bien au contraire, la diversité de notre armée et les spécificités de nos unités constituent un héritage historique qu'il ne faut pas nier. Il importe d'entretenir cette culture qui constitue la richesse de notre armée de Terre. Cette diversité est même de nature à créer une

² Rapport d'exécution de la LPM

³ Blog «Secret défense», 16 septembre 2013

émulation. Pourtant, il ne faut pas négliger le risque que fait peser cette affirmation identitaire et il est capital de veiller à ce qu'elle ne nuise pas à l'efficacité globale.

D'autant qu'au jeu de l'identité la plus affirmée, les unités formant le squelette risquent de chercher longtemps la leur. En effet, les bases de défense et groupements de bases de défense ont certes été bâtis à partir d'éléments ayant appartenu aux forces (donc avec une vraie identité), mais cette identité ne peut que disparaître, noyée dans l'interarmées, mais également étouffée par la nature des missions de ces nouvelles unités. Le risque est alors non pas de voir disparaître l'identité de l'unité d'origine, mais bien de voir disparaître l'identité fondamentale du militaire, l'identité de soldat, au profit d'une identité de spécialiste.

Enfin, cette lutte pour la survie génère une incompréhension d'autant plus forte qu'il ne s'agit pas de la recherche d'intérêts personnels mais bien au contraire de la recherche de l'intérêt national. Or l'intérêt de l'État est bien d'avoir une armée de Terre efficace et dans laquelle les soldats sont animés d'un véritable esprit de corps. Pour cela, il est donc fondamental que les unités des forces conservent leurs spécificités, mais seulement en complément de leur identité première de soldat, et que les unités de la chaîne soutien ne perdent pas leur identité de soldat au profit de leurs fonctions de spécialistes. C'est au prix de ces défis que l'armée de Terre parviendra à rester unie et qu'elle réussira à ne pas briser le lien armée/armée.

Saint-cyrienne de la promotion «Général Vanbremeersch», le Capitaine Claire BOËT est issue de l'arme du génie. Après un temps de chef de section puis d'officier adjoint au 5^{ème} régiment du génie, elle commande un escadron à la 2^{ème} base de soutien au commandement de Vincennes.



Ne soyons pas indignés mais réalistes *sed quis custodiet ipsos custode?*¹



Par le Chef de bataillon Jean-Jacques GRUND

Il faut dépasser le stade de l'indignation provoquée par l'affaire Snowden et être réaliste en acceptant le fait que le monde numérique de l'Internet ne doit pas échapper à l'action de l'État car il est au cœur d'enjeux à la fois économiques et sécuritaires.

Les temps modernes se caractérisent par la place centrale qu'occupe la notion de liberté. Le séisme qu'a occasionné Edward Snowden lorsqu'il a révélé l'importance du contrôle exercé par l'agence de renseignement technique américaine, la NSA, sur une grande partie des échanges de données sur la «toile», a suscité l'indignation générale, et plus particulièrement celle des pays ou organisations supposées proches des États-Unis d'Amérique.

Pourtant, ce qui est apparu au grand jour n'est que la conséquence logique de la liberté offerte par la révolution numérique au travers de la démocratisation de l'Internet. Malgré une infrastructure coûteuse, la majorité des services communément utilisés sont gratuits. Il est donc naturel de se demander qui paye la note. L'«affaire Snowden» n'a fait que répondre à la question que personne ne veut poser. L'architecture d'Internet n'est viable gratuitement que si nous pouvons observer en échange de pouvoir être observés. L'analyste américain n'a donc fait que mettre en évidence une réalité: le monde de l'Internet tient plus du bazar que de l'agora.

Il convient donc dès à présent de dépasser le stade de l'indignation et d'être réalistes en acceptant le fait que le monde numérique de l'Internet ne doit pas échapper à l'action de l'État car il est au cœur d'enjeux à la fois économiques et sécuritaires.

Il doit donc rester sous la vigilance ou le contrôle étatique pour des enjeux relevant de l'intérêt national. La révolution numérique reste toutefois un facteur multiplicateur d'efficacité et de profit qu'il convient de savoir utiliser en toute connaissance de cause afin d'en conserver la maîtrise. Cela ne peut se faire que par l'éducation de tous les utilisateurs.

Il est normal d'être mécontents par le fait que nous soyons l'objet de la surveillance de notre propre allié. C'est cette trahison supposée qui est remise en cause et non le fait que l'État puisse et doive exercer une certaine maîtrise sur le monde de l'Internet, au cœur d'un conflit entre liberté et contrôle. Le citoyen du monde peut en effet estimer que sa liberté a été bafouée et ses droits violés. Cependant, il n'a pas le droit d'en être indigné. En effet, Internet est un espace d'auto-exhibition, même pour les plus discrets. S'y connecter signifie de façon implicite se montrer au travers des données personnelles ou impersonnelles envoyées, y compris celles de géolocalisation. Qui n'a jamais envoyé de message électronique, partagé des photos ou fait des recherches sur la «toile»? En faisant cela, nous n'ignorions pas, mais occultions le fait que nous diffusions des informations qui échappaient à notre contrôle. Ces métadonnées, parfois partagées de façon inconsciente, sont quotidiennement récupérées par des sociétés commerciales. Elles nous proposent des services gratuits et vendent nos données à des sociétés tierces qui profilent nos habitudes de consommateurs afin de nous vendre des produits adaptés. Il s'agit des conséquences d'un contrat numérique implicite où se connecter à la toile pour récupérer des informations implique en même temps de donner des informations personnelles.

Au-delà de cette exploitation mercantile de la révolution numérique par des sociétés commerciales intrusives, l'Internet est au cœur d'enjeux qui relèvent de l'intérêt national des États. En effet, l'apparition d'outils numériques pour la plupart gratuits a conduit les sociétés criminelles ou terroristes à les utiliser afin de rendre anonymes leurs communications et les échanges financiers. En noyant leurs flux dans ceux de centaines de millions d'utilisateurs, elles espèrent échapper au contrôle traditionnel des États. C'est pourquoi, il est crucial que ces derniers aient les outils techniques et législatifs pour pouvoir récupérer ces mêmes données involontairement offertes à la toile afin d'identifier et de traquer l'illicite, le criminel. Ils doivent donc se doter des capacités pour identifier et extraire les numéros de téléphones, les relations ou les localisations permettant de cibler ces entités terroristes ou criminelles. C'est globalement le cas pour l'ensemble des pays industrialisés et pas seulement les États-Unis. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons condamner ces derniers parce qu'ils possèdent ou utilisent ce genre d'outils, avec la mesure propre à ce pays, afin de mieux contrôler le cyberspace. Au contraire, ces mêmes pays collaborent pour lutter plus efficacement contre ces fléaux qui ont une empreinte mondiale.

Si le principe est compris par la plupart des citoyens, c'est donc bien l'objet du contrôle qui a pu les indigner. En effet, c'est le fait que leur propre gouvernement ait pu être ciblé, ou que leurs données personnelles aient pu être collectées qui a suscité cette

¹ «Qui gardera les gardiens eux-mêmes?», Juvénal, «*Les satyres VI*»

vague de protestation. Dans le cadre de cette dialectique entre liberté et contrôle, les restrictions apportées à l'accès de ces données virtuelles ne sont pas techniques mais politiques. Seule la législation peut empêcher les entreprises de monnayer les informations récoltées sur Internet, mais alors se pose la question de l'équilibre financier sur lequel repose l'existence de la «toile». Seule la volonté politique peut contrôler et orienter les recherches des services de renseignements techniques, et alors se pose la question des raisons ayant poussé la NSA à espionner certaines ambassades ou dirigeants alliés.

Il s'agit donc de ne pas se laisser embarquer dans la spirale d'une polémique injustifiée autour de l'article 20 de la loi de programmation militaire (ex art. 13) sous prétexte des errements de la NSA dans l'affaire PRISM². En effet, cette dernière jouit d'un régime d'exception dans le cadre du *Patriot Act*, qui lui permet de faire peu de cas des libertés individuelles. Il convient au contraire de réaliser une analyse dépassionnée permettant d'évaluer les enjeux: il faut rendre plus efficace et mieux encadrer législativement l'action des services étatiques dans leur lutte contre l'illicite tout en protégeant les citoyens des intrusions non justifiées dans leur vie privée.

Le texte adopté par le Parlement ne fait que donner des capacités juridiques plus étendues à nos services spécialisés tout en les encadrant plus strictement. Il ne remet pas en question le secret de correspondance, sanctuarisé par l'article L 241-1 du code de la sécurité intérieure. Les services ne pourront toujours pas accéder sans autorisation au contenu des correspondances électroniques ou aux données stockées dans des bases sans autorisation du juge. Le texte facilite uniquement l'accès aux données techniques de connexion, qui seront fournies sur demande par les opérateurs. Par analogie avec le courrier postal, cela revient à lire l'adresse de l'expéditeur et du destinataire. Ainsi, le citoyen n'a pas à craindre d'intrusions injustifiées dans sa vie privée. Au contraire, il dispose du droit de saisine au titre de l'article 243-9 de la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), autorité administrative indépendante dont les services de sécurité connaissent l'intransigeance et dont l'importance a été soulignée par le Conseil constitutionnel. Les seuls qui pourraient légitimement se plaindre seraient les criminels et les terroristes, détectés plus aisément grâce aux facilités permises par la nouvelle loi et dont la correspondance pourra être lue après accord préalable du juge.

Il s'agit donc d'être réalistes et de ne pas limiter légalement la capacité d'action de nos services. Le nouveau texte répond à leurs besoins en unifiant et clarifiant le droit, en créant un seul et même régime là où auparavant existaient deux dispositifs, le premier découlant de l'interprétation de la loi de 1991 relative aux interceptions de sécurité tandis que le second avait été introduit par la loi relative à la lutte antiterroriste de 2006 et pour ce seul domaine. En créant un cadre juridique unique, l'action des services spécialisés est rendue plus efficace et clarifiée tout en facilitant le contrôle démocratique et citoyen de leur activité. Nous citons Juvénal en épigraphe: «Qui gardera les gardiens eux-mêmes?». Cette question a survécu pendant près de deux millénaires parce qu'elle est toujours demeurée pertinente. Là se situe en effet le cœur des enjeux du monde numérique. Il s'agit de la problématique du contrôle des activités étatiques et non étatiques autour de l'utilisation des données déposées sur la «toile» par les citoyens. Paradoxalement, c'est bien l'action des services de sécurité qui est la plus contrôlée. Il serait naïf de croire que l'action de la NSA ne fut pas autorisée au plus haut niveau politique et qu'elle échappa à tout contrôle. Les révélations de «l'affaire Snowden» n'ont donc de sens qu'en étant justifiées par la théorie de la raison d'État, dans un cadre de forte compétition économique et diplomatique au niveau mondial. Elles n'ont été permises que par notre extrême dépendance vis-à-vis des entreprises américaines dans le domaine des technologies de l'information. Ces dernières peuvent être contrôlées par le gouvernement américain, pour leur intérêt, tout en échappant facilement au nôtre. Ce qui s'est passé est de notre responsabilité car nous n'avons pas pu suivre la révolution numérique. Utilisons donc notre indignation pour rattraper notre retard.

La France a déjà débuté la réflexion et a conçu un plan numérique France 2020 afin de combler ses lacunes. Ce plan a identifié cinq défis dont la protection des données personnelles et de la vie privée, le *cloud computing*, la neutralité d'Internet ainsi que «l'amélioration de notre écosystème numérique pour stimuler les initiatives et soutenir les innovations». Nous voyons donc que l'enjeu va au-delà de la protection de la vie privée: il est économique. Dans le contexte de crise que nous connaissons depuis l'été 2008, l'économie numérique sera l'un des principaux supports qui nous permettra de retrouver la croissance. Elle représentait déjà un quart de la croissance de l'économie française en 2010. 700.000 emplois ont été créés en 15 ans. 450.000 de plus devraient être créés d'ici à 2015³. De plus, les investissements dans le numérique accroissent aussi la compétitivité de l'ensemble des autres secteurs de l'économie, notamment par l'utilisation des nouveaux services offerts comme le *cloud computing* et l'échange rapide d'information. Les entreprises présentes sur Internet croissent deux fois plus vite que les autres et exportent deux fois plus. L'économie numérique, c'est aussi de nouveaux services qui deviennent vite indispensables pour la vie quotidienne de nos concitoyens. Il s'agit donc que des entreprises françaises ou européennes puissent aussi rivaliser avec Yahoo ou Google, permettant ainsi une application des lois plus aisée car dans notre champ d'action. L'État doit avoir un rôle à jouer en soutenant le développement d'entreprises, actuellement en difficulté, qui ont en leur temps été à la pointe comme Alcatel-Lucent. Il doit aussi être réaliste et prendre en compte le fait que nous sommes au sein d'une guerre économique qui n'a jamais été aussi dure, surtout en période de crise, et que dans ce domaine il n'y a pas d'alliés. Le monde virtuel est le nouveau champ de bataille du XXI^{ème} siècle. L'État doit donc éduquer et préparer nos citoyens à affronter cette révolution numérique et les facilités qu'elle offre, qui sont à la fois une opportunité mais aussi une menace qui pourrait être exploitée par d'autres.

Nous sommes probablement entrés dans une seconde ère de l'Internet qui voit notre naïveté disparaître face aux risques qui se dévoilent au grand jour. Les équilibres entre liberté et contrôle, gouvernements et citoyens, fournisseurs de service et usagers, transparence et protection des données seront difficiles à obtenir. De nouveaux droits apparaîtront comme celui du «droit à l'oubli» et qu'il faudra garantir. De nouveaux procédés de protection et chiffrement, mais aussi juridiques, comme de nouvelles formes de coopération et de diplomatie devront être trouvés afin de prendre en compte la virtualité du monde numérique où la conflictualité n'en n'est pas moins âpre. Le grand défi du futur sera celui de la confiance. Le sociologue Niklas Luhmann a dit⁴ que la confiance

² programme secret de surveillance conçu par la NSA pour intercepter les communications d'internautes étrangers.

³ Rapport France numérique 2010-2020

⁴ Niklas Luhmann, «*La confiance, un mécanisme de réduction de la complexité sociale*», Paris, Économica, 2006.

est une donnée élémentaire de la vie en société et qu'elle réduit la complexité de la vie sociale. Il s'agit donc d'obtenir cette même confiance dans le monde numérique afin d'y atténuer la suspicion.

Ayant effectué une première partie de carrière dans le domaine de la guerre électronique et titulaire du brevet de l'enseignement militaire supérieur, le Chef de bataillon GRUND effectue actuellement une formation en mastère spécialisé à Telecom Paristech.



«Puisse le roi disposer de ma tête après la bataille», ou «de la prépondérance de l'esprit sur la lettre»



Par le Chef d'escadron Stéphane TRUNKWALD

«Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui»¹. Par ces mots et soulignant auparavant la tempête mécanique terrestre et aérienne allemande qui a plongé la France dans les affres de la défaite, le Général de Gaulle semble minimiser le facteur clef qui a permis cette victoire éclatante des armées allemandes en juin 1940. En effet, plus que les chars, les avions, l'artillerie ou les troupes motorisées, ce sont les doctrines et la formation des officiers d'état-major allemand qui ont eu raison de nos armées, et surtout leur esprit d'initiative développé depuis les plus bas échelons jusqu'aux plus hauts.

L' esprit d'initiative, vertu cardinale de l'officier allemand dans l'entre-deux-guerres



Général von Seeckt,
artisan de la sauvegarde
de l'armée allemande
dans l'entre-deux-guerres.

L'officier allemand a souvent été tourné en ridicule, étant décrit comme quelqu'un de borné, incapable de toute remise en cause et obéissant, tel une machine, à des ordres supérieurs qu'il est incapable de comprendre². Il s'agit là d'une représentation ancienne qui était à l'époque déjà erronée³. Or, cette image fautive s'est elle-même insinuée très rapidement dans l'imaginaire des officiers français auréolés de leur gloire induite par la victoire de la Première Guerre mondiale. Ces derniers, peut-être un peu trop arrogants, ont négligé l'étude de l'utilisation de nouvelles technologies et refusé la remise en cause de certaines leçons issues de la Grande Guerre⁴. Au contraire, l'armée allemande, bien que réduite à sa plus simple expression par sa défaite de 1918, n'a pas manqué de continuer à travailler à l'évolution de sa doctrine.

Ainsi, le Général von Seeckt, alors chef des armées, n'a de cesse entre 1920 et 1926, d'entraîner son armée aux nouvelles formes de combat en sauvegardant l'esprit militaire allemand malgré les privations matérielles et humaines dans le domaine militaire qu'impose le traité de Versailles. Pour lui, la volonté mariée à l'intelligence permet de diriger l'action en trois phases successives: la décision, le commandement et l'exécution. Mais la volonté primera toujours sur l'intelligence sans pour autant l'effacer⁵. Le traité de Versailles atteint au cœur le corps physique de l'armée allemande mais, par

diverses directives et règlements encadrant le commandement, la conduite des troupes au combat et les formations des officiers d'état-major, le Général von Seeckt et ses successeurs empêchent l'effondrement total de leur armée et préparent sa relève à partir de 1933⁶. Aussi, dès 1921, il publie un nouveau règlement au profit de l'ensemble de l'armée allemande que tous ses officiers se doivent de connaître et d'appliquer.

Dans son introduction, il annonce que ce document traite d'une armée moderne, équipée des dernières technologies de l'époque et apte à imposer la volonté de ses chefs⁷. Un thème tactique qui paraît dans le *Militär-Wochenblatt* en 1933 comporte ainsi une étude sur l'utilisation de chars et de grandes unités blindées et motorisées alors que l'Allemagne n'en possède pas encore officiellement⁸. Il s'agit de mener un combat mobile et agressif en utilisant la puissance de feu sous blindage de ce type de matériel ainsi qu'en exploitant par sa rapidité de concentration l'effet de surprise créé en un lieu et en un moment donné, si possible après débordement des flancs ou sur les arrières de l'ennemi.

¹ Appel du 18 juin 1940, Général de Gaulle.

² À ce sujet, se reporter aux nombreuses caricatures du célèbre peintre-dessinateur Jean-Jacques Waltz dit «Hansi».

³ «Pour ma part je n'ai jamais eu l'occasion de voir ou d'entendre un officier allemand, qui émit devant moi une idée originale», P. de Pardiellan, *«L'armée allemande telle qu'elle est»*, p.106.

⁴ Le peu d'investissement dans l'aviation militaire et la doctrine de la guerre de position matérialisée par la ligne Maginot en sont des exemples.

⁵ «La chose essentielle est l'action. Elle a trois moments: la décision née de la pensée, la préparation de l'exécution ou le commandement, l'exécution elle-même. Dans les trois stades de l'action, c'est la volonté qui dirige. La volonté émane du caractère; le caractère est plus important pour l'homme d'action que l'intelligence. L'intelligence sans volonté n'a pas de valeur; la volonté sans intelligence est dangereuse», Général von Seeckt, *«Pensées d'un soldat»*, p.169.

⁶ «Il s'agissait de mettre sur pied une organisation qui donnât satisfaction pour le présent et permit et amorçât les transformations, réorganisations, développements et agrandissements pour l'avenir» Général von Seeckt, *«Die Reichswehr»*.

⁷ Ce traité «fait état de l'effectif, de l'armement et de l'équipement de l'armée moderne d'une grande puissance, et non de ceux de l'armée allemande de 100.000 hommes créée en exécution du traité de paix». Général von Seeckt, *«Conduite et combat des armes opérant en liaison»*, p.3.

⁸ Colonel Eugène Carrias, *«La pensée militaire allemande»*, p.358.

La vertu cardinale demandée à tout officier, celui d'état-major en particulier, est son esprit d'initiative lié au sens des responsabilités. Ainsi, la responsabilité pleine et entière de l'officier est toujours mise en avant, non pas pour le brider mais au contraire afin de lui assurer un maximum de liberté d'action en ne le contraignant pas à devoir attendre des ordres de l'échelon supérieur qui ne viendront que trop tard ou ne seront pas adaptés à la situation qui aura fatalement évolué⁹. Il peut et doit, si cela le nécessite, désobéir à la lettre afin de conserver l'esprit de la mission et ainsi assurer le succès de la grande unité à laquelle il appartient. Afin de sélectionner les officiers d'état-major et pallier la disparition temporaire de l'académie de guerre, le Général von Seeckt institue un examen annuel obligatoire: le *Wehrkreisprüfung*. Les thèmes tactiques comportent souvent des choix audacieux à prendre par l'officier-candidat. L'officier doit en permanence être conscient de ses responsabilités au sein de la manœuvre globale et au besoin agir de son propre-chef et sans ordre direct s'il estime que la situation l'exige. Cette mise en avant de l'esprit d'initiative perdure jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale comme en témoigne un des thèmes tactiques proposé au concours d'entrée à l'académie de guerre (réinstituée entre temps malgré l'interdiction du traité de Versailles) en 1938: «Le commandant d'un régiment d'infanterie placé en réserve de corps d'armée, qui se déplace dans la zone d'effort principal et, par suite de l'absence de l'ordre, conduit à envisager une intervention sur sa propre initiative (...)». «La solution proposée montre que l'appréciation exacte de la situation, grâce à laquelle une rupture de front a pu être révélée et la conception d'une manœuvre dans le cadre de l'intention exprimée par le commandement supérieur, complétées par la fermeté du caractère qui sait résister aux appels à l'aide et par la pleine conscience de la responsabilité assumée volontairement sont les conditions indispensables pour prendre une décision dans le sens désiré par le corps d'armée»¹⁰. L'esprit de discipline, bien que central dans toute armée, n'exclut pas l'esprit d'initiative, qui est recherché et encouragé au sein de l'armée allemande, en particulier chez ses officiers.

Une imprégnation totale de la doctrine et une vie intellectuelle militaire foisonnante: le droit à la controverse

Cet état d'esprit singulier dans une armée occidentale est en outre particulièrement bien véhiculé en dehors des écoles de formation d'officiers par l'édition et la diffusion de nombreux précis de tactique et de doctrine. En particulier, le *Militär-Wochenblatt* (édité de 1816 à 1942) concentre de nombreuses réflexions sur la conduite des opérations à tous niveaux ainsi que des propositions d'utilisation des nouvelles technologies militaires, sans *a priori* ou peur de sanctions de la part de la hiérarchie. Des études de cas concrets, éditées dans un petit format facilement transportable et issues de la première guerre mondiale¹¹, complètent la formation permanente des officiers de la *Reichswehr* de 1918 à 1935, puis de la *Wehrmacht* à compter de 1935. Elles peuvent aborder des opérations tactiques ou stratégiques, en fournissant de nombreux exemples concrets et autres recommandations. Il s'agit de montrer aux officiers l'ambiance dans laquelle ils devront exploiter leurs connaissances et appliquer l'autorité¹². Dans cette période de l'entre-deux-guerres, de nombreuses publications militaires encouragent donc les officiers à penser leur métier et mettent en avant les idées les plus hardies.

Ainsi, des propositions de nouvelles doctrines voient le jour et sont ensuite intégrées dans les règlements d'emploi des armes. Le Général d'artillerie von Eimannsberger a ainsi pu théoriser et éprouver la mise en application lors de la Deuxième Guerre mondiale de l'emploi sous un commandement autonome des chars de combat. Il ne craint pas dans ses écrits de s'en prendre aux dogmes alors en place et d'affronter les pontes d'armes considérées comme les plus prestigieuses et fournissant alors la plupart des grands chefs de l'époque. Il développe à l'envie une distinction entre l'ancien et le moderne en opposant les armes «anciennes» que sont l'infanterie et la cavalerie aux armes nouvelles qu'il identifie comme étant l'arme blindée et l'aviation. Il note l'importance d'une nécessaire coopération, mais défend un usage autonome de ces nouvelles armes affranchies de la tutelle des armes dites «anciennes»¹³. Mais le combattant reste au cœur de sa pensée: «À la guerre, c'est l'homme qui décide et non la machine. Mais on oublie toujours d'ajouter qu'aujourd'hui le meilleur soldat ne peut pas combattre, et mieux encore vaincre, sans machine»¹⁴. Un de ses élèves, le Général Guderian, publie un livre en 1936¹⁵ dans lequel il développe ses conceptions qu'il appliquera avec succès lors de la campagne de France.

À l'affût des nouvelles idées chez l'ennemi

Enfin, l'étude de la doctrine ennemie perdure et est même intensifiée. De nombreux articles portant sur les méthodes de combat de l'armée française ainsi que sur le travail de ses états-majors et la formation de ses officiers sont produits. Ils n'hésitent pas à suivre et étudier les différents exercices et publications françaises et savent mettre en lumière les différences fondamentales et exploiter les faiblesses repérées en prévision d'opérations futures. Ainsi, ils notent les évolutions des doctrines de combat et n'hésitent pas à en tirer toutes les conséquences. La doctrine allemande est radicalement gouvernée par un esprit offensif qui transparaît dans les règlements divers sur l'emploi des armes. La liberté d'action du chef y est en permanence soulignée et valorisée, et ceci à tous les niveaux de commandement. Le but ultime réside dans la saisie d'opportunités qui lui permettront de prendre l'ascendant sur son ennemi au travers d'actions audacieuses mais réfléchies. Les dangers liés à cette doctrine offensive ne sont pourtant pas écartés ni relégués au second rang. À aucun moment la liberté d'action de l'officier ne doit être bridée, il doit juger en son âme et conscience puis ordonner en conséquence afin d'assurer le succès de la manœuvre en cours et, si besoin, en utilisant des moyens non conventionnels ou non prévus initialement à cet effet. Au contraire, les rapports allemands sur la doctrine française notent une approche totalement opposée dans la conduite des troupes. L'esprit défensif y est recherché et

⁹ «Le sens des responsabilités est la principale qualité du chef. Tous les chefs doivent toujours demeurer convaincus et rappeler sans cesse à leurs subordonnés que les omissions, les pertes de temps, sont de plus grosses fautes qu'un mauvais choix dans l'emploi des moyens» Ibid, p.7.

¹⁰ *Militär-Wochenblatt* n°28 du 6 janvier 1939.

¹¹ Par exemple: *Histoire militaire de la troupe-12 exemples issus de la Guerre mondiale 1914-1918*. Lieutenant Greiner et Commandant Ebeling.

¹² Colonel Eugène Carrias, «*La pensée militaire allemande*», p.358.

¹³ «L'évolution normale de l'arme blindée nécessite l'air et la lumière. Il n'y a rien à espérer si, comme Cendrillon, elle doit rester auprès de sa marâtre l'infanterie et même la cavalerie pour les servir; car ces marâtres veilleront jalousement à ce que leur belle-fille reste petite et menue et ne puisse être employée qu'à des besognes secondaires... On ne peut envisager sûrement une décision rapide avec les moyens de combat connus. Il faut avoir recours à de nouvelles armes. Celles-ci ne peuvent-être que l'arme blindée et l'aviation employées en coopération avec les anciennes armes». Article du Général d'artillerie von Eimannsberger, *Panzertaktik, Militär-Wochenblatt* n°27 du 15 janvier 1937.

¹⁴ Article du Général d'artillerie von Eimannsberger, *Panzertaktik, Militär-Wochenblatt* n°27 du 15 janvier 1937.

¹⁵ Général Guderian, *Achtung-Panzer !*.

valorisé. La prise d'initiative est découragée en mettant en avant tous les dangers de s'exposer au brouillard de guerre et au hasard de la bataille. Il faut avant tout prévoir, tout calculer et s'en tenir au plan énoncé sans déroger ni faillir à son exécution. La surprise stratégique ou tactique doit être évacuée à l'aide d'une multitude de plans et de variantes prêts à l'emploi. L'officier est donc infaillible dans ses ordres s'il s'en tient au plan et à ses dérivés. Or, les officiers allemands soulignent le danger le plus immédiat induit par ce type de pensée militaire: l'immobilisme ou l'absence de réactivité face à un événement imprévu. L'impossibilité d'exploiter une situation avantageuse lorsqu'elle se présente et qu'elle n'a pas été au préalable envisagée¹⁶. Les officiers allemands sont donc avertis des forces et faiblesses du commandement français bien avant le début de la campagne de 1940. Des études similaires concernant l'emploi des chars et des avions ainsi que sur l'utilisation des troupes motorisées sont conduites dans le même but afin là aussi de déceler toute force ou faiblesse dans la mise en œuvre de ces moyens nouveaux par l'armée française.

Ainsi, c'est bien au travers de la formation de ses officiers, de la sélection des plus à même de servir en état-major, que l'armée allemande a pu entretenir un esprit forgé pour le combat et capable d'initiatives et de prises de décision. En outre, par une constante réflexion, par l'existence de lieux d'expression de nouvelles idées tel le *Militär-Wochenblatt*, mais aussi par la capacité à se remettre en question afin d'intégrer ces idées nouvelles à sa doctrine, cette armée a réussi à faire sienne et à faire évoluer les nouvelles technologies en armement alors à disposition pour développer de nouvelles formes de combat encore inédites. Enfin, une veille permanente des doctrines et de la formation des officiers et états-majors français ainsi que la critique quasi systématique de la production doctrinale française ont permis aux officiers allemands de déceler les forces et faiblesses de l'armée française afin de les exploiter lors de l'offensive de 1940. Tout ceci n'a été possible que grâce à ce fameux esprit d'initiative qui fixe comme impératif d'agir dans l'esprit de son chef, sans forcément respecter la lettre si les circonstances l'exigent, et ceci tant sur les champs de bataille que lors des entraînements. «Dites au roi qu'il pourra faire de ma tête ce qu'il voudra après la bataille, mais qu'il veuille bien, pour le moment, m'autoriser à l'utiliser pour son service»¹⁷.

Officier de l'arme du train, le Chef d'escadron Stéphane TRUNKWALD a commandé le 1^{er} escadron de livraison par air du 1^{er} régiment du train parachutiste. Il a effectué plusieurs opérations extérieures notamment au Tchad, en République de Côte d'Ivoire et au Liban. Il sert actuellement en tant qu'officier de liaison au commandement de défense aérienne et des opérations aériennes et s'apprête à effectuer un détachement de six mois au SHAPE à Mons.



Retour Sommaire

¹⁶ «On trouve comme principe fondamental dans le règlement allemand la volonté de détruire l'ennemi, qui domine l'esprit offensif. Le règlement français, par sa recherche de la sûreté, est dominé par l'esprit défensif». «Notre conception de la conduite du combat de rencontre laisse au chef, même de la petite unité, une grande liberté d'action. Il a ainsi la possibilité d'exploiter toute situation favorable et de remporter des succès par lui-même. Elle peut naturellement conduire à des mécomptes. Les règlements français, par crainte de ces derniers, lient leurs chefs subalternes et leur laissent peu d'initiative. Les Français veulent en toute circonstance agir avec sûreté; ils s'exposent à faire détruire leur plan de bataille, avant qu'il n'ait pu être mis à exécution, par un adversaire énergique et entreprenant, et à être ainsi à la remorque des événements dès le début de l'action». «Différences fondamentales dans le combat de rencontre selon les règlements français et allemands», *Militär-Wochenblatt* n°36 du 25 mars 1936.

¹⁷ Général von Seydlitz lors de la bataille de Zorndorf en 1756.

L'informatique est une arme: j'utilise mon arme¹



Par le chef de bataillon Guillaume DELAVEAU

L'arme informatique est caractéristique de l'hybridation des conflits actuels, au cours desquels les mondes virtuels et physiques ne sont plus hermétiques. Cette arme peut potentiellement causer de nombreux dommages, y compris chez l'adversaire. Pratiquer la lutte informatique offensive dans les forces faciliterait grandement la diffusion de l'esprit cyber et offrirait à la France une capacité d'attaque supplémentaire, adaptée au monde actuel.



«Un beau matin les hommes découvriront avec surprise que des objets aimables et pacifiques ont acquis des propriétés offensives et meurtrières».
Qiao Liang et Wang Xiangsui, «**La guerre hors limites**»

L'offensive de la Russie en Géorgie en 2008 a provoqué une prise de conscience chez de nombreux stratèges et responsables politiques et militaires. L'attaque éclair classique avions/chars avait en effet été précédée de cyberattaques redoutablement efficaces.

Depuis, la France a bien pris en compte l'ampleur de la menace et a mis en place une organisation de cyberdéfense opérationnelle. Dans un contexte de restriction budgétaire, le livre blanc de 2013 préconise même de développer les capacités de cyberdéfense. En revanche, les capacités offensives de cyberguerre sont peu évoquées. Elles sont citées comme servant à caractériser la menace et comme étant une «option possible à disposition de l'État»².

La préférence française pour l'approche directe et l'aspect technique de l'informatique n'incite pas le commandement militaire à s'intéresser en priorité au domaine cyber. Pourtant, l'arme informatique est caractéristique de l'hybridation des conflits actuels, au cours desquels les mondes virtuels et physiques ne sont plus hermétiques. Cette arme peut potentiellement causer de nombreux dommages, y compris chez l'adversaire. Dès lors, pourquoi ne pas s'entraîner à l'employer?

Une arme invisible et redoutable

¹ Référence à la phrase «Mon SIC est une arme: je ne joue pas avec mon arme» affichée dans toutes les salles de l'École des transmissions à la demande du Général Bagaria (phrase symptomatique de la priorité donnée à la sécurité des systèmes d'information). «Utiliser ses armes» est un des trois actes réflexes du soldat.

² Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale 2013, P.105.

Les attaques informatiques, ou cyberattaques, visent à entraver le fonctionnement d'un système d'information ou à voler des informations. Depuis la première, identifiée en 1988, elles se sont multipliées, complexifiées et amplifiées.

On fait historiquement débiter la «cyberguerre» en 1999, lorsque des hackers serbes ont attaqué les intranets de l'OTAN pour protester contre les bombardements. Une prise de conscience s'est réellement opérée suite à la paralysie de tous les services administratifs de l'Estonie en 2007³. Le conflit russo-géorgien de 2008 a achevé de donner une dimension belliqueuse aux attaques informatiques, les actions conventionnelles de l'armée russe ayant été précédées et accompagnées de nombreuses cyberattaques⁴.



Écoutes, intrusions, destructions, falsifications, prises en main de systèmes: la diversité des actions de piratage informatique fait peser de lourdes menaces. Parce qu'elles n'ont pas encore causé la mort d'hommes, elles n'ont pas dans l'opinion l'impact d'actes terroristes. Pire, le *hacking*⁵ offre un visage contrasté. Les cyberattaques sont surtout traitées en termes de criminalité. Elles dérangent les gens quand leur sphère privée est atteinte, mais elles recueillent de la sympathie lorsque le faible s'attaque au fort ou au fou, en attestent les actions des Anonymous.

Elles constituent pourtant une menace majeure et à fort impact potentiel, surtout pour un État développé comme la France. C'est le paradoxe du fort: plus on est moderne, plus on est dépendant de ses réseaux informatiques, et plus on offre de cibles à d'éventuels agresseurs.

Pour la France, la menace s'est clairement amplifiée. La multiplicité des systèmes, leur interconnexion grandissante, la complexité des architectures et l'*open source* rendent les vulnérabilités de plus en plus nombreuses et le travail de supervision de plus en plus difficile. Il faut ajouter au registre des menaces l'usage militaire particulier du spectre radioélectrique: liaisons radio, faisceaux hertziens, liaisons satellites. Ceci constitue un vecteur d'intrusion non négligeable. Certes, la plupart des systèmes d'information des forces armées sont cloisonnés par rapport à Internet, et lorsque Internet est utilisé, il est nominalelement fourni par la DIRISI (Direction interarmées des systèmes d'information). Mais l'urgence opérationnelle ou le manque d'hygiène numérique conduisent parfois à l'adoption de comportements à risques.

Sont donc à redouter: l'infection virale (du type *Conficker*, qui a touché les armées⁶), l'intrusion sur un réseau, la cyberagression après capture d'un poste d'un système d'arme, une cyberattaque utilisant le spectre radioélectrique, ou les effets d'une crise cybernétique majeure, Internet étant devenu vital⁷ pour notre société.

En outre, la menace d'États cyberagressifs pratiquant la lutte informatique active (LIA) est à prendre très au sérieux. La récurrence actuelle des intrusions (appelées APT, *advanced persistent threats*), qui nécessitent des moyens que seuls des États peuvent fournir, laisse penser que des informations sont méthodiquement collectées pour rendre possible, dans une situation de conflit, une attaque de grande envergure. Le livre blanc de 2013 précise à ce sujet qu'en «paralysant des pans d'activité du pays, en déclenchant des catastrophes technologiques ou écologiques, une telle attaque pourrait constituer un véritable acte de guerre»⁸. La découverte du programme malveillant *Stuxnet*⁹ en 2010, qui s'est attaqué au programme nucléaire iranien, puis celle du ver *Flame* en 2012, rendent bien compte de ce type d'affrontement nouveau: à des fins stratégiques, des États conduisent une véritable course à l'armement et augmentent le niveau général de la menace, devenue très professionnelle. Une menace d'autant plus forte que l'arme informatique prolifère rapidement et en quasi-totale impunité.

Le retard français se comble pas à pas

Parallèlement à l'augmentation de la menace, les pouvoirs publics ont pris conscience de l'importance de garantir et d'adapter la sécurité des systèmes d'information (SSI).

En 2008, le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale consacre la SSI «enjeu de souveraineté nationale». Celui de 2013 va plus loin. Il reconnaît le cyberspace comme «un champ de confrontation à part entière»¹⁰, et annonce qu'un effort significatif sera conduit pour améliorer notre défense, détecter les attaques et pouvoir «riposter de manière adéquate»¹¹.

- **De la parole aux actes**

³ L'attaque a été revendiquée par les nachis, un groupe nationaliste russe, en représailles au retrait du soldat de bronze de Tallinn.

⁴ En plus des attaques symboliques, comme les défigurations sur les sites officiels, la Russie a mis hors d'état de fonctionnement le système informatique de l'armée géorgienne. L'aviation de la Géorgie est ainsi restée clouée au sol en début de conflit.

⁵ Le terme *hacking* fait référence aux jeunes gens brillants qui, dans les années 50 aux États-Unis, s'emparaient d'ordinateurs alors réservés aux industriels et aux militaires.

⁶ En janvier 2009, le système informatique du ministère de la Défense a été contaminé par ce virus. Par exemple, les Rafales de la Marine, n'ayant pas pu télécharger leurs paramètres de vol, sont restés cloués au sol.

⁷ Terme utilisé dans le livre blanc de 2008.

⁸ Livre blanc défense et sécurité nationale 2013, P.48.

⁹ *Stuxnet*, entré en Iran par une clé USB, a infecté le logiciel SIEMENS destiné au SCADA (*Supervisory Control and Data Acquisition*), qui contrôle les infrastructures industrielles vitales. Si l'Inde et l'Indonésie ont aussi été touchées, c'est l'Iran qui était ciblée. Selon des spécialistes, son programme nucléaire aurait été ralenti de cinq ans grâce à la détérioration des centrifugeuses. Malgré l'absence de revendication en bonne et due forme, *Stuxnet* serait le fruit d'une collaboration poussée entre les États-Unis et Israël.

¹⁰ Livre blanc défense et sécurité nationale 2013, P.45.

¹¹ *Ibid* P 135.

La volonté politique ici affirmée s'est d'abord traduite par la création, en 2009, de l'ANSSI, l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information. De niveau gouvernemental, cette autorité unique pour la protection et la défense des systèmes d'information possède un mandat vis-à-vis des ministères, mais aussi vis-à-vis des opérateurs d'importance vitale (les OIV). Auprès d'elle, le ministère de la Défense joue un rôle primordial, notamment en cas de crise majeure¹².

Concrètement, au niveau des armées, une organisation opérationnelle est venue renforcer la chaîne fonctionnelle existante de protection des SI. Une doctrine militaire¹³ a été promulguée et un cybercommandement mis en place. Pour faire face au tempo des attaques, l'unicité et la rapidité de décision d'une chaîne de commandement adossée à celle de la conduite et de préparation des opérations était nécessaire. C'est pourquoi l'officier général cyberdéfense, actuellement le Contre-amiral Coustillière, est rattaché au chef d'état-major des armées (CEMA)¹⁴. Il conduit la lutte informatique défensive du ministère de la Défense et des armées, et peut agir à travers le centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) en cas de crise cybernétique majeure. Il a autorité sur le centre d'analyse en lutte informatique défensive (CALID), véritable bras armé spécialisé de la cyberdéfense. Le CALID, qui fonctionne en permanence, effectue une veille technologique ciblée, émet et contrôle des mesures de LID (lutte informatique défensive). Il assure le pilotage de cinq groupes d'intervention rapide du ministère, les GIR¹⁵, qui renforcent les groupes de premier niveau des différents opérateurs en cas d'attaque, et peut agir directement le cas échéant. Pour restaurer un SI infecté, un groupe de deuxième niveau, composé de 200 spécialistes, peut aussi être appelé en renfort. En plus de renforcer sa protection, la France a donc adopté une posture proactive de recherche et de détection d'attaque, ce que l'on nomme la «cyberdéfense en profondeur».

Les forces armées ont ensuite décliné à leur niveau la doctrine de cyberdéfense.

Au niveau des forces terrestres, une directive s'emploie ainsi à définir les fonctions, les ressources et les conditions de préparation opérationnelle pour la mise en œuvre de la cyberdéfense¹⁶. Pour autant, à ce jour, par manque de moyens, la chaîne cyber est un simple renfort de la chaîne fonctionnelle SSI existante, ce qui revient à donner un vernis opérationnel à la protection des SI. Quant à la préparation opérationnelle, elle est en phase d'expérimentation. L'objectif est de détenir pour 2015 des modules cyber entraînés et projetables pour contrer des cyberattaques.

Si la cyberdéfense française est au point au niveau politico-stratégique, la France détenant désormais une capacité de réaction en temps réel et une capacité de gestion de crise, elle n'est pas au point au niveau tactique.

- **Des efforts marqués**

Des efforts financiers et humains conséquents sont consentis pour la cyberdéfense, mais ils profitent avant tout à l'expertise et au renseignement.

200 emplois vont ainsi être créés au sein de la direction générale de l'armement, branche maîtrise de l'information (DGA/MI), afin que les domaines techniques de la cybersécurité soient parfaitement couverts. Cette entité est un expert technique de référence, notamment dans le domaine de la cryptologie. Elle veille à ce que les composants les plus sensibles des programmes d'armement restent sous maîtrise nationale et travaille au développement de solutions techniques inédites. Au niveau du renseignement, et par extension de la lutte informatique offensive¹⁷, les services secrets français détiennent de fortes compétences. Un supercalculateur, ordinateur le plus puissant de France, fourni par la société Bull, avait d'ailleurs défrayé la chronique¹⁸. En termes de formation, un effort est porté sur trois domaines: le *hacking* éthique, la capacité à répondre aux crises, et ce que l'on nomme le «*forensic*», la préservation de preuves pour analyse ultérieure. Enfin, le ministère de la Défense entend mobiliser la réserve¹⁹. Aux côtés de la réserve citoyenne²⁰, la mise en place d'une réserve opérationnelle, dédiée au traitement des crises informatiques majeures, est à l'étude, ce qui apparaît pertinent dans ce monde de réseaux.

- **A la recherche de synergies**

À juste titre, la France recherche les synergies. La dilution des frontières et la forte dualité civilo-militaire qui caractérisent l'espace cyber imposent en effet de les renforcer.

Au niveau national, le pilotage gouvernemental et la collaboration avec l'industrie et les opérateurs d'infrastructures vitales sont effectifs. De même, la France entend maintenir une recherche académique de qualité. L'offre de formation ne répondant pas à la demande croissante d'experts, le ministère de la Défense soutient le projet de pôle d'excellence de cyberdéfense autour de Coëtquidan, avec la participation des acteurs étatiques, académiques et industriels. Au niveau international, les relations sont

¹² En témoigne la colocalisation de leurs centres de surveillance respectifs, achevée en juin de cette année (COSSI, centre opérationnel de la sécurité des systèmes d'information, et CALID, centre d'analyse en lutte informatique défensive).

¹³ Concept interarmées de défense, CIA-6.3 Cyberdef, du 12 juillet 2011 et doctrine interarmées, DIA-6.3 Cyberdef du 7 janvier 2012.

¹⁴ Plus précisément, le Contre-amiral Coustillière est l'adjoint cyber du sous-chef opérations de l'EMA.

¹⁵ À noter que l'armée de Terre dispose d'un GIR particulier, détenant une capacité de projection en opération. En langage international, on entend souvent parler des CERT, les *Computer Emergency Response Teams*, qui sont des centres d'alerte et de réaction aux attaques dédiés à un secteur en particulier. Les CERT se situent donc à un niveau intermédiaire entre le CALID et les GIR, et correspondent à nos CO de composantes.

¹⁶ Le tome 1 concerne le contexte général, le tome 2, qui s'intitule «Directive de mise en œuvre de la cyberdéfense dans les forces terrestres» est actuellement en cours d'évolution suite aux premiers retours d'expérience, afin notamment de donner des directives plus précises et concrètes (fiches d'exercices par exemple).

¹⁷ Le renseignement qui concerne la lutte informatique active est couvert par le secret Dalia.

¹⁸ Son installation, aux Alluets-le-Roi dans les Yvelines, a nécessité de détourner une ligne électrique à haute tension pour éviter les courts-circuits dans les villages des environs. La «bécan» surpuissante fait le bonheur des jeunes ingénieurs, recrutés à la sortie des écoles pour des contrats de trois ou six ans.

¹⁹ Discours de M. J-Y Le Drian en ouverture du colloque sur la cyberdéfense à Rennes le 3 juin 2013.

²⁰ Créé en 2012, le réseau cyberdéfense de la réserve citoyenne dispose d'une cinquantaine de membres actifs. Son objectif est de sensibiliser la société aux enjeux de cyberdéfense et de cyberésilience.

étroites avec l'OTAN, qui a mis l'accent sur la cyberdéfense dans son concept stratégique de 2010. La France a depuis rallié définitivement le centre informatique estonien de Tallinn, pôle de compétences otanien du domaine cyber. Au niveau européen, l'ENISA (*European Network for Information Security Agency*), créée en 2004, soutient utilement les États en retard, mais son efficacité est discutée car elle n'a pas de responsabilité opérationnelle et n'obéit pas à une stratégie européenne.

Si la coopération en termes de sécurité, face au banditisme par exemple, semble possible, les désaccords restent profonds, notamment au sujet de la gouvernance d'Internet, et les enjeux de souveraineté nationale prédominent.

L'accent est donc à porter avant tout sur les mécanismes de coopération public-privé à l'échelle nationale, voire européenne si les initiatives se concrétisent, pour structurer un écosystème industriel compétent, mais trop éclaté et fragile financièrement.



enseignement.

En conséquence, les principales recommandations du livre blanc de 2013 sont prises en compte: la collaboration est étroite avec le renseignement, la recherche amont et l'expertise sont prises en compte par la DGA et l'organisation de cyberdéfense est intégrée aux forces. Le retard de la France se comble. Il est néanmoins légitime de s'interroger sur les fameuses «capacités offensives qui doivent préparer ou accompagner les opérations militaires»²¹. Naturellement couvertes par le secret, elles devraient tout de même pouvoir être à disposition des chefs tactiques et opératifs pour leur entraînement, ou *a minima* leur

Dans le cyberspace comme ailleurs, la meilleure défense, c'est l'attaque

Le livre blanc de 2013 annonce que la capacité offensive enrichit la palette des options à la disposition de l'État et qu'elle comporte différents stades, plus ou moins réversibles et plus ou moins discrets, mais toujours proportionnés. Le message des autorités est actuellement le suivant: si vous nous attaquez, vous vous exposez à une riposte graduée, potentiellement massive. Cela ressemble à une transposition de la dissuasion nucléaire dans le domaine cybernétique. Or, dans cet espace, un tel message n'est pas toujours audible. En effet, tous les coups y sont permis et la guerre asymétrique y atteint son paroxysme. La France, via ses services spécialisés, est sans nul doute capable d'exploiter des vulnérabilités, c'est-à-dire des failles inconnues du public. Nos chefs savent-ils seulement qu'ils peuvent utiliser ce mode d'action indirect préalablement à toute intervention? Sauraient-ils utiliser l'arme informatique pour accompagner leurs actions?

La question de la mise en œuvre de la LIO, lutte informatique offensive, aux niveaux tactique et opératif mérite d'être posée.

- **Lever les derniers blocages**

Le réalisme commande d'avancer vers les capacités offensives. Le rapport Bockel recommande d'ailleurs de «poursuivre le développement de capacités offensives au sein des armées et des services spécialisés», et s'interroge sur «la pertinence d'un discours public, voire d'une doctrine publique» sur ces capacités²². Pour cela, il convient d'abord de lever certains blocages, comme le blocage juridique. La mise en place d'une capacité de LIO suppose en effet l'établissement d'une doctrine et d'un cadre d'emploi compatibles avec le droit, notamment le droit international. La charte des Nations Unies, les conventions de Genève et ses protocoles additionnels, les conventions de La Haye ne mentionnent pas l'informatique. Ils ne sont pas pour autant inapplicables aux attaques informatiques, car tout texte de droit a vocation à s'appliquer à des situations futures. De même, dans le droit des conflits armés, pour une attaque informatique comme pour toute autre attaque, c'est l'effet qui sera jugé. Il conviendrait alors de veiller à l'application des principes usuels de nécessité, de proportionnalité et de discrimination²³. Ce dernier principe serait le plus difficile à respecter, les réseaux étant pour la plupart duaux. Mais malgré quelques entraves, comme l'inviolabilité des États neutres qui soulève des problèmes avec Internet, le droit international et le droit des conflits armés peuvent s'appliquer aux attaques informatiques. Et en attendant qu'émerge un droit spécifique, certains, comme les États-Unis²⁴, ont pris les devants et adopté des lignes claires. Le blocage majeur serait plutôt de nature culturelle. Une armée, comme toute organisation, est un système d'hommes à quatre composantes: des matériels, des méthodes, des structures et une culture. Dans la culture militaire française, les attaques informatiques ne paraissent pas nobles. Tactiquement, tout est affaire de manœuvre, dans un cadre espace-temps que l'on peut appréhender. Même s'il peut y avoir de la ruse, le choc finira par arriver. Or, dans le cyberspace, l'ennemi avance masqué. De plus, beaucoup de militaires sont encore en phase d'appropriation, avec risque de rejet, des innovations informatiques. Comme tout domaine technique de spécialiste, l'informatique fait peur. Quant à la SSI, elle reste synonyme de contrainte et non de sûreté. Au niveau opérationnel, seule la guerre électronique est vaguement connue²⁵. Il faut dire que nos engagements rustiques en Afghanistan et au Mali sont éloignés des fantasmes américains de la guerre réseau centrée et de la RMA, *Revolution in military affairs*. Pourtant, la défiance est dangereuse. Face à ces deux blocages, juridique et culturel, il serait dangereux de rester immobile. Rappelons que c'est en se focalisant sur la défense que nos forces armées ont subi la lourde défaite de 1940.

- **De l'utilité de savoir attaquer**

²¹ Livre blanc défense et sécurité nationale 2013, P 94.

²² Recommandation n°10 sur 50 du rapport du sénateur Jean-Marie Bockel, «La cyberdéfense: un enjeu mondial, une priorité nationale», 19 juillet 2012.

²³ L'article de 2002, «*Wire Warfare, computer network attack and jus in bello*», du professeur Michael N. Schmitt fait autorité sur le sujet. Il explique que les principes de droit humanitaire s'appliquent à partir du moment où l'attaque informatique imputée à un État «est destinée à causer des blessures, des morts, des dommages ou des destructions».

²⁴ La *National Security Directive 16* fixe des règles d'engagements strictes et demande notamment un niveau d'approbation à très haut niveau avant toute attaque.

²⁵ La guerre électronique est d'ailleurs moquée pour son nom qui serait galvaudé: «il y a autant de guerre dans la guerre élec que de sport dans le sport élec».

Pour avancer dans le domaine cyber, il faut que la fonction informatique devienne concrète et attractive. En se faisant attaquer et en apprenant soi-même à attaquer, on comprend mieux pourquoi et comment il faut se défendre.

C'est en rendant les scénarii d'attaques informatiques crédibles et en les jouant pour de vrai que les utilisateurs apprendront à se protéger. C'est aussi en donnant aux chefs tactiques les moyens d'attaquer avec des armes informatiques aux effets concrets qu'ils auront ensuite le réflexe de se protéger et l'idée d'attaquer par ce biais. Car une attaque informatique peut avoir des effets «terrain». Un convoi de véhicule peut se faire brouiller ses GPS et se perdre, des avions peuvent se tromper de cible, un poste de commandement peut ne plus donner d'ordres ou, pire, en donner de mauvais.

L'arme informatique peut perturber les communications de l'adversaire, tromper les décideurs et nous renseigner. C'est le binôme sabotage/espionnage, version *high tech*, que nous offrirait des unités de cyberguerre.

- **Comment faire?**

Aujourd'hui, la capacité informatique offensive française concourt à la cybersécurité et est associée à la capacité de renseignement. Pour réellement enrichir la palette des options possibles à la disposition de l'État, cette capacité doit se développer dans les forces. Au préalable, il convient de bien distinguer cyberguerre, guerre de l'information et guerre électronique. La guerre de l'information consiste à altérer l'image de son adversaire, tandis que la guerre électronique consiste à attaquer, défendre et surveiller dans le spectre électromagnétique. Il n'y a rien que la cyberguerre, qui permet d'agir dans le domaine informatique ou numérique, que la France ne pratique pas complètement dans les forces.

Pour ce qui concerne nos alliés, le Pentagone a annoncé qu'il allait augmenter les effectifs cyber de 3.000, notamment pour des «opérations numériques offensives». Le ministère de la défense britannique a, lui, reconnu dès 2011 l'existence d'unités spécialisées dans la création et l'utilisation d'armes informatiques.

Les unités de cyberguerre du Pakistan, d'Iran, de la Syrie (la *Syrian electronic army*), de Russie ou de Chine réalisent de véritables coups médiatiques qui en disent long sur leurs capacités en cas de conflit conventionnel. L'armée populaire chinoise (APL), sans reconnaître officiellement l'existence d'unités spécialisées, a recruté des hackers après avoir payé leurs études. L'interpénétration entre le public et le privé y est très avancée²⁶ et les politiques de recrutement et d'emploi des unités cyber dans ces pays nous placent face au dilemme des trois M: militaire, militant ou mercenaire? Le fait de rester immobile de notre côté donne du crédit aux tenants de l'approche indirecte et de la guerre hors limites.

En France, la création d'unités de cyberguerre n'est pas envisagée ou revendiquée. Dans un contexte de déflation d'effectifs, il est peu réaliste de créer de nouvelles entités dans les forces. Au niveau tactique, il serait judicieux de commencer par mieux utiliser la guerre électronique offensive, qui est déjà dans les prérogatives de l'armée de Terre. Les unités de guerre électronique, dont les compétences sont reconnues et l'emploi maîtrisé par les chefs, pourraient être remaniées et renforcées, afin de faire du combat cyberélectronique, et en particulier du brouillage²⁷. Une brigade interarmes pourrait, selon le besoin, obtenir un renfort d'unités aux compétences élargies. C'est à un niveau opératif, c'est-à-dire interarmées, que l'on pourrait retrouver des unités spécialisées, de réserve notamment. Le cyberspace étant transverse, le niveau opératif paraît le plus à même de réagir et d'agir efficacement. Il pourrait décider de mener des attaques cybernétiques élaborées préalablement à l'attaque cinétique des forces conventionnelles. Il pourrait tout aussi bien effectuer un brouillage de masse à l'aide d'un navire côtier que se faire assister d'unités cyber dédiées agissant depuis l'OHQ, l'*Operative Headquarters*, son poste de commandement basé en métropole, la plupart des opérations pouvant se faire à distance. Les attaques informatiques peuvent se faire en plusieurs phases, selon les méthodes habituelles de planification et de ciblage. On peut aisément imaginer une attaque en confidentialité d'un réseau, suivie d'un décryptage des fichiers récupérés, qui permettrait de prendre le contrôle du réseau ciblé et de le rendre indisponible (attaque en disponibilité).

Des unités de cyberguerre travaillant et s'entraînant à un niveau stratégique pourraient donc descendre au niveau opératif pour réaliser de la lutte informatique offensive en opérations et, ponctuellement, appuyer le niveau tactique.

La France a fait de gros progrès dans le domaine cyber. Très performante dans le domaine technique, elle possède les moyens de renseignement adéquats, a progressé en termes de sécurité et s'est dotée d'une chaîne opérationnelle de cyberdéfense cohérente et robuste. Car la tendance est bien là, les systèmes d'information sont toujours plus performants, virtualisés et optimisés, et il devient compliqué de les maîtriser alors même que les USA et l'Asie s'imposent comme superpuissances informatiques.

Néanmoins, l'absence de prise en compte effective de la menace cyber au niveau tactique, et la timidité française concernant la lutte informatique offensive, ne permettent pas de nous hisser parmi les nations les plus en pointe du cyberspace. Nous ne prenons donc pas totalement acte de l'hybridation des conflits et nous nous privons d'une arme redoutable et essentielle à notre époque: l'arme informatique.



Saint-cyrien de la promotion du «Bicentenaire de Saint Cyr» (1999-2002), le Chef de bataillon DELAVEAU est issu de l'arme des transmissions. Chef de section au 41^{ème} RT de Senlis, il a été projeté comme conseiller SIC du REPFrance en Afghanistan et a participé à plusieurs exercices interalliés et interarmées de niveau opératif. Il a

²⁶ Tout le monde se connaît et s'est rencontré à l'université comme celle, réputée, de Zhejiang à Hangzhou.

²⁷ À ce jour, une brigade a sous ses ordres un groupe léger de guerre électronique de moins de dix personnes. Ce groupe détecte, localise et identifie les activités radioélectriques, mais il s'avère inopérant sur la téléphonie cellulaire (GSM) ou satellitaire et ne peut pas faire de brouillage.

ensuite commandé une unité au 48^{ème} RT d'Agen de 2008 à 2010. Affecté à Bourges dans un bureau de développement informatique, le CEDIMAT, il a réussi le concours de l'École de guerre en 2012.



[Retour Sommaire](#)

L'opération SERVAL: la victoire... des fondamentaux



Par le chef de bataillon Rémi SCARPA

Destiné à mettre en avant les raisons du succès tactique de l'offensive conduite par la brigade Serval (mandat n°1) de janvier à mai 2013, cet article n'est pas une narration des combats menés.

Son auteur nous montre que ce succès est à ancrer au cœur de nos fondamentaux: souplesse et réactivité du commandement, intégration interarmes à tous les niveaux, complémentarité des forces, mais surtout solidité d'unités entraînées et mues par un esprit de victoire, consécration suprême de l'esprit de corps au combat.

«[...] L'offensive, considérée moralement et politiquement, est presque toujours avantageuse parce qu'elle porte la guerre sur le sol étranger, diminue les ressources de l'ennemi, et augmente les siennes : elle élève le moral de l'armée et impose souvent la crainte à son adversaire [...]. Si cette armée obtient le succès, elle frappe la puissance ennemie jusqu'au cœur, la prive de ses moyens de guerre, et peut amener un prompt dénouement de la lutte.»¹

Sans présager de l'avenir de la situation stratégique au Mali – domaine qui échappe à la portée de cet article – on peut observer que ces mots de Jomini dans son «*Précis de l'art de la guerre*» expriment sous bien des aspects le sentiment ressenti après l'offensive menée par la brigade Serval entre janvier et mai 2013 lors de la libération des territoires sous l'emprise djihadiste, puis de la destruction des sanctuaires terroristes dans le nord de l'ancien Soudan français.

Alors que l'armée de Terre française s'est aguerrie au cours de vingt ans d'interventions extérieures, et tout particulièrement en Afghanistan ces dix dernières années, force est de constater que l'action offensive d'ampleur sur de grandes éloignations n'a que très rarement été au cœur des opérations menées. C'est en grande partie les vertus de ce type de combat que l'opération Serval a permis de remettre au goût du jour. Prééminence du combat interarmes et interarmées, modularité et solidité des structures de la brigade interarmes, efficacité des modes d'actions alliant audace et anticipation sont les principales sources de satisfaction immédiate, mais aussi de réflexions pour l'avenir, que cette récente victoire tactique place au cœur des préoccupations du décideur militaire.



P
h
o
t
o

E
C
P
A
D

L'action offensive conduite par la brigade Serval (mandat n°1) de janvier à mai 2013 est une consécration du combat tactique «à la française» dans la mesure où elle souligne à la fois la qualité d'une organisation souple et réactive du commandement couplée à une complémentarité de forces immédiatement disponibles, tout en entérinant des axiomes tactiques fondamentaux, piliers de notre formation au combat.

¹ Jomini, «*Précis de l'art de la guerre*»



Obéir et s'adapter

«Voici votre arme: l'obéissance à l'organisation. Il faut que vous pensiez ensemble, et que vous agissiez ensemble, très exactement au moment précis où se présentera l'occasion. Il ne faudra pas hésiter car les occasions ne reviennent pas».
(Alexis Jenni, «*L'art français de la guerre*»).

La victoire tactique de l'offensive Serval est due à trois facteurs immédiats de l'ordre de l'organisation du commandement opératif et tactique: des forces adaptées et immédiatement disponibles, un commandement au diapason et une culture de l'«audace raisonnable».

La réponse rapide aux ordres du chef des armées a été permise par la réactivité du dispositif de nos forces pré-positionnées en Afrique qui ont assuré, seules pendant

près de deux semaines, le contrôle des accès stratégiques de Bamako, appuyant les forces maliennes en partie désorganisées et exploitant les résultats de l'offensive combinée de nos forces aériennes et spéciales. Ce sont ainsi des unités en provenance du Tchad (état-major tactique, compagnie d'éclairage et d'appui du 21^{ème} RIMa, peloton blindé du 1^{er} REC) et de la République de Côte d'Ivoire (escadron blindé Licorne du 1^{er} RHP) qui sont venus «comblent la brèche». Moins de 36 heures après les ordres du président de la République, des unités de combat déjà acclimatées au théâtre africain (ce qui n'est pas négligeable) prenaient à leur compte les opérations et interdisaient aux groupes armés djihadistes l'approche de la capitale en tenant en particulier les points de franchissement sur le fleuve Niger à Markala. La réactivité avec laquelle le groupement tactique interarmes n°1 (GTIA 1) a mené cette action est à souligner. Directement piloté par le centre de planification et de conduite des opérations, le GTIA 1 a ainsi mené des actions tactiques sous le commandement direct du niveau stratégique.

Le renforcement par les unités de métropole a également démontré une capacité significative de réponse à l'urgence. Un groupement aéromobile (5^{ème} RHC) et une unité d'infanterie supplémentaire (2^{ème} RIMa) ont ainsi été acheminés dans des délais records avec l'appui de gros porteurs aériens de pays alliés, tandis que le gros des forces de la future brigade Serval (GTIA 2 d'infanterie blindée issu du 92^{ème} RI avec un escadron du RICM, GTIA 3 de cavalerie blindée issu du 1^{er} RIMa avec une compagnie du 126^{ème} RI) préparait son arrivée via les capacités de projection de force de la Marine nationale (BPC *Dixmude*) et de l'armée de l'Air, les uns accostant au Sénégal, les autres atterrissant au Niger.



Première projection du module Guépard depuis la mise en place de l'alerte «nouvelle génération», la projection de forces terrestres dans le

Plus-value du dispositif pré-positionné; consécration du «Guépard»

cadre de l'opération Serval a confirmé son efficacité tout en permettant de pointer de nombreuses améliorations envisageables dans les domaines du soutien logistique sur les bases de départ, en zone de regroupement et d'attente en particulier. Ainsi, la priorisation des modules à projeter, l'échelonnement des containers et des matériels doit faire l'objet d'une plus grande efficacité et l'action des services interarmées dans la montée en puissance gagnerait à être coordonnée. Une grande souplesse dans les structures projetées a, en

outre, été constatée (renforcement de certains modules comme l'ajout en quelques jours d'une compagnie VBCI hors alerte Guépard ou encore d'un module contre-IED, projection de l'état-major G 08 de la 11^{ème} BP, réarticulations rapides etc.).

Les premières semaines de l'action offensive ont été caractérisées par un «déséquilibre avant» dans de nombreux domaines (logistique, liaisons par exemple). Elles ont donné lieu à une importante prise de risque, néanmoins toujours accompagnée d'initiatives du commandement (à tous les échelons) pour en réduire les conséquences. Pour illustrer cet équilibre, la gestion difficile des liaisons dans les tous premiers jours du raid blindé vers Tombouctou est à propos. Le commandement tactique a su se doter dans les plus brefs délais de matériels de circonstance (téléphones satellitaires en particulier) afin de ne pas perdre de délais dans l'attente de l'acheminement du matériel complet (liaisons satellitaires favorisant la numérisation). Aucune perte de temps n'a été constatée et «l'occasion» a été saisie, car les conditions d'exécution de cette campagne de libération imposaient de marquer d'emblée l'adversaire par le maintien d'un rythme qu'il ne pouvait supporter. Les djihadistes ont, de la sorte, été

contraints de refuser le combat, et la boucle du Niger a pu être saisie dans les temps. La seconde partie de l'action (réduction des «sanctuaires» terroristes) a été le cadre d'actions très dures, d'incertitudes ponctuelles, mais avant tout d'une dynamique de victoire, appuyée par une recherche d'un rapport de forces toujours écrasant, *credo* du Général Barrera, pour le succès et la préservation des vies des hommes et des femmes des forces engagées.

Une victoire de la démarche capacitaire

Refus de l'à peu près et de l'approximation d'une manœuvre fondée sur la seule intuition, l'offensive de la brigade Serval s'est déroulée dans un esprit capacitaire, où les appuis ont été à la base de toutes les victoires tactiques, au profit des unités de combat directement au contact de l'ennemi. Cette démarche a été délicate par les élongations conséquentes, mais aussi par l'empreinte logistique représentée par les moyens demandés (et obtenus) par le commandement de la brigade. Cette réflexion sur les appuis nécessaires a irrigué continuellement la réflexion de la brigade, afin d'obtenir le meilleur compromis entre le poids logistique représenté par les modules supplémentaires demandés (groupe d'artillerie à 2 pièces CAESAR supplémentaire, renforts génie de lutte contre-IED notamment) et le gain en termes d'efficacité immédiate et, plus encore, d'«assurance vie» pour les hommes et les femmes engagés au combat.

Pas un pas sans renseignement, pas un pas sans appui!

Si Serval est présentée comme une victoire du renseignement par de nombreux observateurs, elle est avant tout une consécration du renseignement tactique avec, en premier lieu, la réussite de la première projection de cette ampleur d'une batterie de renseignement de brigade (BRB), outil exceptionnel et parfaitement opérationnel au profit du commandement de la brigade. La mise à disposition de renseignements d'intérêt immédiat (écoutes, détections) par la BRB, couplée au travail réactif des équipes de recherche humaine du 2^{ème} RH, a été la source de résultats éloquentes, à l'instar de la frappe combinée air-artillerie du 27 février dans le secteur de Tahort au cœur de la vallée de Terz dans l'Adrar, qui a permis la destruction d'une quarantaine de chefs djihadistes dont probablement le

responsable pour le Nord du Mali d'*Al Quaida* au Maghreb islamique.



PHOTO ECPAD

déclenchement de l'opération Panthère 3 dans la vallée d'Amctettai, le 26 février, ils ont immédiatement fourni des tirs d'appui dès leur mise en batterie. Les sections de combat du génie ont réalisé toute la gamme possible de leurs missions, jusqu'au rétablissement d'itinéraire sous le feu. Tous les acteurs ont confirmé la réelle plus-value de cette prééminence des appuis jusqu'aux plus bas échelons. On peut noter à ce titre les commentaires et les témoignages de combattants (chefs de groupes ou soldats) recueillis notamment lors du sas de décompression en fin de mission par les psychologues et les cadres chargés du déroulement de ce séjour. La conclusion est assez nouvelle pour être mentionnée: tous ont eu un sentiment de protection, ont moins été touchés par la solitude des réactions du combat, tous savaient que l'artilleur assurait l'appui du fantassin, que le cavalier bénéficiait de l'appui de proximité du sapeur, etc.

Le feu tue... et préserve des vies!

L'ensemble de la campagne de la brigade a été placée par le commandant des forces terrestres dans le cadre d'une manœuvre des appuis permanente et d'une optimisation de leurs effets (air, artillerie, génie). Les bonnes pratiques issues des engagements récents en matière de combat interarmes et de synergie des effets ont porté leurs fruits de façon très concrète lors des 53 opérations de niveau sous-groupement à brigade, menées au cours des quatre mois du premier mandat de l'opération Serval. À titre d'exemple, les canons CAESAR du GTIA 3, à peine débarqués à Niamey, ont foncé vers le nord du pays en 48 heures de déplacement en zone d'insécurité totalement inconnue pour les artilleurs. En place au petit matin du



PHOTO ECPAD

Un art simple et tout d'exécution

Les combats menés lors de cette opération ont couvert l'ensemble du spectre des actions terrestres, mettant en avant une très bonne coordination des moyens interarmes et un commandement guidé par des principes simples (centralisation dans la conception, décentralisation dans l'exécution). Le commandant de la brigade Serval se faisait présenter dans le détail chaque ordre d'opération, quel que soit le niveau de la troupe engagée. En retour, les chefs

tactiques bénéficiaient d'une autonomie complète dans la réalisation de leurs missions. Plus encore, ces engagements ont démontré une nouvelle fois l'aptitude à l'engagement de forces terrestres aguerries, bénéficiant d'entraînements adaptés et de structures éprouvées récemment.

L'intégration des moyens interarmes au niveau du sous-groupement a prouvé une nouvelle fois sa pertinence et son efficacité au feu. La manœuvre tactique des chefs a consisté à déplacer des feux de manière optimale, souvent jusqu'au combat d'infanterie à très courte distance.

**Une arme, dans les deux sens du terme,
ne doit être appréhendée qu'à l'intérieur d'un système**



PHOTO ECPAD

Les opérations «Panthère» et «Doro», mais aussi les réactions aux tentatives de prises d'initiative de l'ennemi (attaques surprises contre l'aéroport de Tombouctou de nuit, infiltrations suivies de combats de rue à courte distance dans Gao à plusieurs reprises), ont permis aux chefs tactiques de gérer les effets des armes avec une liberté d'action quasi-inégalée et de mettre en œuvre tous les savoir-faire (opération aéroportée, aéromobile, raid blindé, combat en localité, en zone montagneuse...). La plus-value réelle d'une formation variée au coût significatif pour les chefs de section et de peloton (stages d'aguerrissement, de combat en zones difficiles, etc.), menée dans les écoles de formation de l'armée de Terre, prend dans un tel cadre une dimension toute particulière.

L'organisation du commandement des forces terrestres de la brigade Serval a donné lieu à une adaptation permanente (deux fronts séparés pendant près de deux mois, des PC déployés dans toutes les configurations). Un poste de commandement de circonstance, avec le général à sa tête, a ainsi conduit l'intégralité de la campagne de l'Adrar pendant près de deux mois grâce au travail du PC G 08 de la 11^{ème} BP et des éléments de la 3^{ème} BM qui se sont agrégés avec une grande simplicité. Cette singularité de l'organisation du commandement n'a, à aucun moment, entraîné de ruptures dans la diffusion de l'information et des flux logistiques. Elle n'a pas empêché le poste de commandement principal de Gao, aux ordres du colonel adjoint, de conduire les difficiles actions de combat des oueds à l'est de la «cité des Ascias» (Gao). Au-delà des ces questions organisationnelles, c'est l'esprit d'initiative qui a été renforcé grâce à une culture de la «boucle courte» au combat (application des feux, subsidiarité du commandement). Cet état d'esprit a renforcé de manière significative la confiance mutuelle des chefs et l'efficacité des unités engagées.



PHOTO ECPAD

Train as you fight

Comment ne pas voir, enfin, dans ces succès tactiques, la concrétisation des efforts faits, dans un contexte extrêmement contraint, par l'armée de Terre, pour entraîner de la meilleure façon ses unités? Le cycle d'entraînement des unités «Guépard», couplé à la remarquable expérience récente d'unités aguerries (en particulier sur le théâtre afghan), a donné de beaux résultats (exercices de PC, CENTAC, CENZUB, parcours de tirs...). Une telle **densité** dans l'architecture de la préparation opérationnelle des unités est à préserver absolument.

Mais c'est avant tout le résultat d'un système (de formation voire d'éducation) qui est à conserver et à améliorer dans nos écoles de formation, dans nos unités, comme dans notre culture militaire: l'esprit de victoire, plus belle illustration d'un esprit de corps prend, dans «le succès des armes de la France», enfin toute sa valeur!

*
* *

Il importe de capitaliser sur un tel constat pour maintenir notre haut niveau de préparation opérationnelle, en se rappelant, avec le Général Yakovleff, que: «l'ampleur de la victoire est inversement proportionnelle à la durée de l'effort».

À l'heure où cet article est rédigé, de graves évènements viennent de se dérouler au nord-Mali, dans la région de Kidal. Il s'agit d'une nouvelle preuve, si besoin était, que rien n'est jamais acquis, en matière de combat contre-insurrectionnel, par une offensive éclair.

Si cette réalité ne peut être éludée, il importe de constater froidement la réalité du succès militaire initial: victoire tactique (à défaut d'être totale). Celui-ci n'est dû ni au hasard, ni à des êtres exceptionnels. Il est la suite logique du mariage heureux des principes les plus sains de notre doctrine militaire et de l'audace, au sein d'une véritable dynamique: celle de la victoire.

«Ils ont une âme de vainqueurs. Tu leur feras une âme de conquérants»

Général de Lattre de Tassigny au Colonel Lecoq, fondateur de l'école de cadres de Rouffach en février 1945

Saint-cyrien de la promotion «Général Béthouart» (00-03), le chef de bataillon Rémi SCARPA est fantassin. Il a commandé une compagnie VBCI au 92^e RI, avec laquelle il fût engagé en Afghanistan. Assistant militaire du Général BARRERA, il a participé au 1^{er} mandat de l'opération SERVAL. Il est actuellement stagiaire de la 22^{ème} promotion de l'École de guerre.



[Retour Sommaire](#)

Quel avenir pour les forces spéciales françaises?

Ou l'impérieuse nécessité d'entrer dans l'ère de la coopération interarmées



Par le Chef de bataillon Charles-Henri de MONICAULT

Le Chef de bataillon de Monicault nous livre dans cet article une analyse rigoureuse de nos forces spéciales sur le plan capacitaire, puis trace quelques pistes pour un avenir raisonnable et raisonné de cet outil devenu indispensable dans les opérations modernes.

Les forces spéciales tendent à susciter le débat dès lors que l'on s'interroge sur le présent et l'avenir des armées françaises. Pour certains, ces guerriers d'un type nouveau disposant d'une technologie prométhéenne seraient devenus l'alpha et l'oméga de la pensée stratégique moderne. Pour d'autres, ils sont davantage le paravent d'une logique d'économie financière qu'une alternative militairement convaincante. Pour tous s'impose progressivement l'idée longtemps repoussée que nos forces armées, déjà «échantillonnaires»¹, devront se résoudre à consentir des abandons capacitaires. Ainsi, sur le marché des fonctions à préserver, renseignement et forces spéciales seraient placés «en tête de gondole», aux côtés d'une dissuasion nucléaire sanctuarisée. Ce faisant, ces enfants gâtés deviendraient à la fois «l'alibi et le substrat»² de nouvelles réductions du format des armées. Au-delà des simplifications sémantiques d'un débat que la mythologie grecque a vu naître – le cheval de Troie étant considéré comme la première opération spéciale – il paraît pertinent de s'interroger sur le présent et l'avenir d'acteurs par essence méconnus. La réduction annoncée de nos capacités militaires «conventionnelles» comme la perspective de «guerres probables» d'un nouveau type remettent-elles en question la vocation profonde et le positionnement de nos forces spéciales?

L'état des lieux critique de nos structures, éclairé par «l'état de l'art» chez nos alliés anglo-saxons, permet de rappeler que disposer de forces spéciales performantes et modernes est un objectif ambitieux, mais inachevé. De ce constat découlent naturellement les principaux défis à relever pour garantir la pérennité de l'efficacité et de la crédibilité de l'outil.

Le modèle français, structuration d'un outil utile et efficace... mais inachevé

- **L'indispensable complémentarité des approches**

S'agissant des forces spéciales, il convient en amont de toute tentative de diagnostic de redéfinir leur nature et leurs spécificités. Leur caractère par essence hors normes, focalisant les opinions, n'a en effet jamais facilité la compréhension de leur nature profonde.

Les opérations spéciales se définissent par rapport aux opérations conventionnelles en complément desquelles elles ont vocation à opérer. Evoluant en marge de celles-ci, elles s'en distinguent par «un cadre espace-temps différent, la nature de leurs objectifs, des modes opératoires particuliers et la discrétion qui entoure leur préparation et leur exécution»³.

De la guerre irrégulière à la maîtrise d'une violence déréglée, en passant par les phases d'intervention les plus dures, la véritable plus-value des forces spéciales s'exerce par le biais d'opérations excentrées par rapport à la manœuvre principale, tout en étant conduites à son profit. Les forces spéciales étendent les possibilités d'action d'une force. Cette vocation leur impose souplesse, réactivité et polyvalence.

- **Structuration d'un outil efficace et utile**

Au lendemain de la 1^{ère} guerre du Golfe, la France décida de se doter d'un commandement permanent pour ses forces spéciales. En cela, elle emboîta le pas aux États-Unis et à la Grande-Bretagne (1987) et précéda de peu l'Allemagne (1996). Le commandement des opérations Spéciales (COS) fut placé directement sous les ordres du chef d'état-major des armées afin d'en garantir la souplesse et la réactivité.

En 20 ans, le COS s'est imposé comme un acteur opérationnel majeur. Il s'est structuré en conséquence. Il dispose d'un commandement intégré et d'une organisation interarmées incluant des moyens de recherche propres (13^{ème} RDP⁴), des appuis aéromobiles (4^{ème} RHFS) et une capacité de transport et d'assaut tactique (escadron Poitou).



¹ Selon l'expression du Général Desportes,

² Pascal Le Pautremat, l'observatoire de la défense et la sécurité.

³ Site de l'état major des armées (<http://www.defense.gouv.fr/ema/interarmees/le-commandement-des-operations-speciales/le-cos-presentation>)

⁴ Régiment de dragons parachutistes

Fort de son positionnement et de ses structures, le COS est devenu un outil d'emploi et de conception opérationnel incontournable. Des arrestations de criminels de guerre aux actions de contre-piraterie en passant par les libérations d'otage ou les raids commandos, ses 3.000 hommes ont été de tous les engagements. Le COS dispose aujourd'hui d'une expérience reconnue et de savoir-faire précieux. Il a fait la preuve de son efficacité et de son utilité. L'engagement actuel au Sahel le démontre.

- **Les faiblesses d'une organisation trop isolée**

Pour autant, les succès du COS cachent de réelles faiblesses structurelles. Disposant pour emploi d'unités des trois armées, il ne bénéficie que de prérogatives très limitées en matière d'entraînement et d'équipement. Même s'il parvient à honorer sa vocation fédératrice, ses attributions restent insuffisantes pour lui permettre de faire face à l'impérieuse nécessité de cohérence et d'interopérabilité des acteurs⁵.

Surtout, le COS reste trop éloigné de la « communauté du renseignement »⁶ (DGSE, DRM, TRACFIN, DNRED, DGSJ et DPSD⁷). Ni l'intégration de capacités de renseignement d'origine humaine⁸ (13^{ème} RDP), ni la puissance de la DRM ne suffisent à garantir la capacité du COS à préparer et conduire de véritables actions de ciblage. Combattre les réseaux terroristes et mafieux transnationaux de façon globale – c'est-à-dire sur les plans militaire, financier et logistique – exige en effet de disposer de filtres d'analyse que seule une approche interagences peut permettre.

Les dispositifs d'échanges mis en place ponctuellement avec différents services de renseignement, comme hier en Afghanistan ou aujourd'hui au Sahel, ne sont ni suffisamment larges ni suffisamment structurés pour faire face efficacement aux réseaux mafieux et terroristes qui nous menacent. C'est ce que rappelait le général commandant les opérations spéciales quand il affirmait à l'occasion des 20 ans du COS: « sans renseignement, pas d'action ». Faute d'accès interagences, nos forces spéciales resteront cantonnées à une posture réactive, bien éloignée de leur vocation première.

- **Les forces spéciales anglo-saxonnes à l'heure des opérations Intel led**

L'observation en Afghanistan de l'état de l'art chez nos alliés anglo-saxons permet de mesurer l'étendue de nos propres faiblesses et du risque de déclassement qu'elles préfigurent. En effet, tirant les enseignements des limites d'un cloisonnement excessif entre services de renseignement⁹ et constatant la nécessité de développer le partage d'information au niveau tactique, les forces spéciales anglo-saxonnes entreprirent dès les années 2000 des réformes structurelles pour rapprocher « effecteurs » et « capteurs ».

Aux niveaux tactiques comme à ceux de conception, Britanniques et Américains créèrent les structures nécessaires à la coopération interagences. Les cellules dédiées à l'analyse du renseignement fusionnèrent avec celles de planification et de conduite des opérations, revisitant ainsi les schémas traditionnels de l'organisation militaire.

Cette mutation donna corps à un outil hybride où capteurs interagences et opérateurs spéciaux se rapprochent au point de se confondre. Ce faisant, les forces spéciales anglo-saxonnes abandonnèrent leurs missions de *Quick Reaction Force* ou de contrôle de zone¹⁰ pour focaliser leur action sur le ciblage des fonctions critiques des insurgés. Cette approche de ciblage systémique contribua directement aux progrès réalisés dans la sécurisation de Kaboul et Kandahar où la mise sous pression permanente et ciblée des réseaux insurgés permit de réduire les attaques terroristes de plus de 80% en un an.

Observer « l'état de l'art » chez nos alliés anglo-saxons laisse apparaître le spectre d'un potentiel déclassement de nos forces spéciales. À l'heure où leurs succès sont parfois présentés comme un alibi à de nouvelles restructurations, il convient d'étudier les véritables défis vers lesquels mène l'exigence d'une plus grande efficacité.

Les défis du modèle français

- **Disposer de moyens dédiés, la condition de la crédibilité**

Garantir l'efficacité et la réactivité des forces spéciales exige tout d'abord de leur permettre l'emploi des moyens dédiés nécessaires à leur action. C'est au nom de cet objectif que les armées firent le choix volontariste de confier au COS l'emploi du panel de capacités dont il dispose aujourd'hui.

Pourtant, comme ce fut le cas en Afghanistan¹¹ de 2010 à 2012, les forces spéciales sont régulièrement dans l'impossibilité d'exploiter les bénéfices de l'entraînement, du vécu et des procédures communes qui les fédèrent. Trop isolées, et sans doute incapables de faire comprendre leurs spécificités, elles ne parviennent pas à s'attacher en opérations les moyens dédiés dont elles auraient



⁵ En 2006, les forces spéciales terre et commandos marine se dotaient, pour un même besoin opérationnel, de deux véhicules de patrouille spéciale (VPS) différents. Aujourd'hui, VPS Panhard et Land Rover cohabitent en opérations au sein des mêmes détachements, avec les difficultés logistiques que l'on peut imaginer.

⁶ Telle qu'instituée par le décret n°2009-1657 du 24 décembre 2009 relatif au Conseil de défense et de sécurité nationale et au secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.

⁷ Respectivement Direction générale de la sécurité extérieure, Direction du renseignement militaire, traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins, Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières, Direction générale de la sécurité intérieure, Direction de la protection et de la sécurité de la défense.

⁸ Le 13^{ème} régiment de dragons parachutistes (13^{ème} RDP) est placé depuis 2002 pour emploi partagé au COS et à la DRM.

⁹ Le conflit irlandais et les attentats du 11 septembre 2001 en furent le catalyseur.

¹⁰ Mission que réalisèrent aussi les forces spéciales françaises dans le secteur de Spin Boldak de 2003 à 2006 (opération ARES).

¹¹ En Afghanistan par exemple, le groupement de forces spéciales (GFS) opérant en Kapisa et Surobi ne put jamais disposer des moyens du 4^{ème} RHFS déployés au sein du bataillon d'hélicoptères de la *Task Force Lafayette* (TFLF). Lui étaient alors indifféremment attribués, suivant un processus décisionnel interne à la TFLF, des moyens aéromobiles « conventionnels » ou non.

besoin. Ce faisant, elles ne peuvent répondre à leur vocation profonde. Leur positionnement devient non plus «complémentaire» mais «concurrentiel» parce que leur emploi exige le détachement par la force de moyens normalement affectés à son propre fonctionnement, avec les frustrations que cela peut engendrer. Surtout, sans moyens dédiés, les forces spéciales ne peuvent garantir la réactivité qu'exigerait pourtant leur vocation à s'adapter à une menace par essence évanescence. Leur crédibilité en est fragilisée.

À l'instar des principales forces spéciales étrangères, le COS doit parvenir à imposer l'idée que sa capacité à agir au profit des autres acteurs dépend de la mise à disposition de moyens dédiés spécifiques. Telle est en matière d'opérations spéciales, plus qu'ailleurs, le prix de la crédibilité.

- **Coloniser le champ de la sécurité intérieure des États faillis**

Une fois ses moyens sanctuarisés, le COS pourra élargir son «offre de service» afin de mieux répondre aux réalités des menaces contemporaines. Il pourra notamment se préparer, aux côtés des autres acteurs de sécurité et de défense, à occuper le champ de la sécurité intérieure des États les plus fragiles pour les accompagner dans la lutte anti-terroriste quand ils en font la demande. Le développement d'unités de police spéciale, à vocation anti-terroriste (ce qui exclut le droit commun) et opérant dans le cadre du droit local contribuerait à prévenir le développement de réseaux terroristes comme ceux que nous combattons aujourd'hui militairement au Sahel. L'accompagnement de forces de sécurité intérieure permettrait également de garantir la validité des poursuites judiciaires et d'éviter l'imbroglio juridique lié à l'indéfinissable statut des prisonniers. La voie est ouverte par d'autres, comme le démontre le développement des unités de police spéciales afghanes par les forces spéciales de l'ISAF.

Notons enfin que la nature terroriste des individus combattus et l'environnement sécuritaire des zones d'opérations potentielles (Mali, Somalie, Nigéria, Yémen...) prédisposent naturellement les forces spéciales pour participer à ces missions à caractère profondément militaire. Opérer dans un cadre interagences incluant la gendarmerie nationale sera la condition de la légitimité et de la crédibilité d'une telle approche.

- **Basculer dans l'ère de la coopération interagences**

Enfin, au-delà des difficultés organisationnelles, le COS doit véritablement basculer dans l'ère de la coopération interagences. Telle est la condition de sa crédibilité. Lutter efficacement contre des réseaux terroristes et mafieux avec précision et efficacité exige des compétences, des accès et des expertises dont les militaires seuls ne disposent pas. La mise en place ponctuelle de procédures d'échanges avec d'autres services ne saurait suffire. Ce besoin doit être traduit en organisation par le biais de structures permanentes.

Le renseignement d'intérêt militaire fourni par la DRM doit être enrichi par les autres acteurs de la «communauté», chacun dans son domaine d'expertise. De même, la richesse issue de la diversité des cultures et des approches doit être mieux exploitée. L'expérience de la gendarmerie en matière d'investigation judiciaire et de lutte contre les réseaux mafieux et terroristes pourrait notamment être mieux mise à profit.

À l'instar de ce que Britanniques ou Américains ont mis en place, le COS doit trouver sa place au sein des processus interministériels d'échange de renseignement. Il offrira en retour ses capacités d'action au-delà de nos frontières.

*
* *

En définitive, au-delà de l'image figée dans laquelle une sémantique simplificatrice les enferme, les forces spéciales constituent un outil complexe et évolutif dont la vocation dépasse de loin celle de «troupes de chocs». Voir en elles un palliatif ou un substitut à d'éventuels abandons capacitaires reviendrait à ignorer leur vocation profonde. À l'instar de ce que nos alliés ont pu développer et en cohérence avec la transformation des menaces, nos forces spéciales doivent au contraire avancer vers davantage de coopération interagences et, dotés des moyens dédiés indispensables à leur action, élargir leur champ de compétence.

De la capacité des armées à répondre à ces défis dépendra l'aptitude future des forces spéciales à faire face aux exigences de leur vocation. Pourrait également en dépendre la pertinence d'un rapprochement interservices à l'image du modèle britannique où services de renseignement extérieurs et opérations spéciales se confondent.

Saint-cyrien de la promotion «Bicentenaire de Saint Cyr» (1999-2002), le Chef de bataillon de MONICAULT a servi au 1^{er} régiment de parachutistes d'infanterie de marine de Bayonne et au 2^{ème} régiment de parachutistes d'infanterie de marine de La Réunion. Il est actuellement stagiaire au sein de l'US Marine Corps Command and Staff College à Quantico.



[Retour Sommaire](#)

Le piège du «cœur de métier»



Par le Chef de bataillon Thomas LANUSSE-CAZALE

Le recours à une stratégie de recentrage des militaires sur le cœur de métier opérationnel paraît aujourd'hui une évidence. Pourtant, un tel mouvement n'est pas neutre du point de vue de la relation politico-militaire. Il s'agit en effet d'une compréhension restrictive des opérations, qui prive la haute hiérarchie militaire du véritable rôle politique que la guerre exige pourtant d'elle. Le «recentrage» contraint des militaires sur les opérations est donc contre nature car il réduit le militaire à un outil et modifie en profondeur la place de ce corps dans l'appareil d'État.

Les évolutions dans la gouvernance au sein du ministère de la Défense¹ conduisent *de facto* les militaires à se recentrer un peu plus sur l'essentiel. C'est par ailleurs une évidence inscrite dans le livre blanc 2013: «Il s'agit d'orienter chacune des catégories, civiles et militaires, vers son cœur de métier»². L'usage de cette expression est devenu courant, si bien qu'il ne semble plus utile de se risquer à la définir. Or cette notion ne peut être prise à la légère car elle dessine explicitement la frontière entre la sphère militaire, celle d'un «outil», et un univers civil, celui de la haute administration et des cabinets. Définir le cœur de métier, ce serait donc désigner clairement l'espace qui sépare «les armes» de «la toge»³.

Si cette notion a suscité des réactions publiques d'anciens hauts responsables militaires⁴, c'est qu'elle est le plus souvent comprise comme restrictive ou défensive: il faudrait «se recentrer sur» ou «revenir au» cœur de métier. Il est donc urgent de le définir positivement pour ne pas s'y laisser enfermer! Une analogie avec le monde de l'entreprise permettra de pointer les contradictions de la démarche de «recentrage des militaires sur les fonctions opérationnelles» que souhaite le livre blanc. De même qu'on ne peut prétendre réduire la guerre aux simples opérations, le militaire ne doit pas se voir privé de son rôle dans la gestion et l'administration de l'institution militaire.

L'idée de *core business* est largement utilisée dans le domaine des affaires pour aider à la définition de la stratégie d'une entreprise. Que faut-il externaliser ou sous-traiter? Qu'est-ce qui relève de l'identité de l'entreprise et qu'il faut consolider? Faut-il devenir des «*pure players*»? Le secteur marchand définit le cœur de métier comme la «sous-partie d'une entreprise dans laquelle se concentre son avantage compétitif», c'est-à-dire son facteur de différenciation⁵. Les tenants du *New Public Management*⁶, soucieux d'appliquer au secteur public les concepts développés pour l'entreprise, ont tôt fait de transposer cette approche au monde militaire. Il s'agit donc, selon la devise simple «à chacun son métier», de circonscrire l'activité militaire aux opérations. À l'intérieur de cette sphère, on lui reconnaît une expertise, on sollicite son avis, on apprécie ses qualités. Mais cette logique sous-jacente au «recentrage sur le cœur de métier» souffre de plusieurs contradictions.

D'une part, la très grande diversité des activités que recouvre le vocable générique des «opérations» pose problème. Il y a en effet quelques difficultés à concevoir que la polyvalence puisse servir de «facteur de différenciation»! La capacité opérationnelle est d'ailleurs un facteur si peu différenciant que les pays occidentaux recourent fréquemment aux sociétés privées pour assurer des missions de sécurité sur les théâtres d'opérations extérieures. Escorte de convois, garde d'emprises, protection de personnalités, la palette de leurs savoir-faire est large et concurrence la part jadis dévolue exclusivement au militaire. Le ministère de la Défense externaliserait-il son cœur de métier? Pour une entreprise, les risques sont dans ce cas nombreux: perte de la maîtrise de savoir-faire et de compétences, dépendance à long terme et conduite difficile du contrat liant l'entreprise à son prestataire.

D'autre part, le recentrage sur le cœur de métier s'accompagne d'un rééquilibrage des effectifs du ministère au profit du personnel civil. François Fillon soulignait lors des débats à l'Assemblée nationale dans le cadre du vote de la loi de programmation militaire 2014/2019 que «l'armée de terre ne compte plus que 66.000 soldats projetables. Cet effectif est à comparer à celui des 66 000 agents civils du ministère. Il ne s'agit pas seulement d'iniquité dans la répartition des efforts nécessaires, il s'agit aussi d'inefficacité». Or une stratégie de recentrage sur le cœur de métier suppose d'allouer à cette partie l'essentiel des ressources

¹ Le 12 septembre 2013, le décret 201-816 a renforcé les pouvoirs du ministre de la Défense, responsable politique du secteur, le chef d'état-major des armées étant ramené au rôle «d'assistant» du ministre pour ce qui est de l'emploi des forces (Art. R. * 3121-1.-Le chef d'état-major des armées assiste le ministre dans ses attributions relatives à l'emploi des forces).

² Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, page 114.

³ Selon son acception antique.

⁴ Réactions du Général Bentegeat dans *Le Figaro* du 13 septembre 2013 dans l'article «Métier des armes, une porte se ferme» et des sentinelles de l'Agora sur le blog «Lignes de défense» du 2 octobre 2013.

⁵ Définition de Stéphane Charveriat, *partner* chez Bain & Company, sur tvdma.org.

⁶ La «nouvelle gestion publique» promeut un nouveau cadre et un nouvel esprit de gestion des administrations publiques basés sur la culture du résultat et l'amélioration du rapport coût/efficacité.

rare de l'entreprise et nécessite une focalisation de son attention. Beaucoup d'erreurs stratégiques viennent en effet d'une mauvaise définition de ce *core business* et l'entreprise disperse alors ses ressources. Elle n'identifie pas les menaces qui pèsent sur son cœur de métier et sous-estime les concurrents. Si la menace s'exprime aujourd'hui pour la défense en termes budgétaires, pourquoi vouloir affaiblir le «cœur de métier» opérationnel dont s'acquitte une majorité de militaires contractuels au profit de fonctionnaires civils?

Si le cœur de métier est pour l'entreprise une véritable obsession, c'est certes qu'il représente ce qui explique sa rentabilité, mais surtout ce qui définit son identité. Face aux évolutions rapides du marché, de nombreux secteurs vivent une crise de leur identité avec des déplacements de leurs centres de gravité. Ainsi la société KODAK, qui s'est toujours considérée comme une entreprise du secteur de la chimie, a-t-elle par exemple vu l'imagerie numérique faire fondre son fonds de commerce faute d'avoir pensé son identité. Cette crise de «définition» épargne-t-elle notre ministère? Il pourrait être facile de considérer les militaires et les opérations qu'ils conduisent comme un «trou» au fond du panier budgétaire plus que comme l'activité principale du ministère, celle qui justifie son existence. L'État ne peut pourtant pas se défaire. Le «service public» de la défense fait partie des services dont l'existence et le fonctionnement sont exigés par la Constitution et dont la délégation est même interdite. Cela pose d'ailleurs des problèmes juridiques significatifs à l'externalisation de fonctions stratégiques comme les télécommunications ou certaines fonctions logistiques.

Mais de ces questions stratégiques, qui relèvent de la «préparation de l'avenir», la haute hiérarchie militaire est progressivement écartée. La question de l'identité de notre ministère, sous-jacente à toute réflexion sur le cœur de métier, prend en effet un relief particulier quand on l'examine sous l'angle de la gouvernance. Une stratégie de «cœur du métier» se définit en amont, quel que soit le secteur d'activité, par la définition des capacités, par le choix des équipements, par une politique de ressources humaines (recrutement, rémunération, formation), par une stratégie de soutien cohérente avec l'activité. Dans les débats sur ces questions stratégiques conduits par la commission de rédaction du livre blanc, la haute hiérarchie militaire a été «consultée». Au final, les réformes de gouvernance tendent, comme le souligne le Général d'armée (2S) Jean-Marie Faugère, à «enlever aux chefs militaires tout pouvoir sur les conditions de vie et de fonctionnement des unités. Les chefs seraient incapables de répondre aux attentes de leurs subordonnés car, privés des leviers naturels qu'apporte la maîtrise des niveaux de conception et de direction, la communauté militaire perdrait le dernier recours que constitue le commandement». La stratégie de recentrage sur les opérations porterait donc en elle-même les germes de son inefficacité future.

Peut-être faut-il se souvenir que l'objet du militaire fût et restera la guerre, une totalité qui ne se laisse pas réduire aux opérations. Le mot a certes fui le vocabulaire contemporain du droit international et des salles de rédaction, mais la réalité de la guerre n'a pas disparu. Elle est un objet qui ne se laisse pas contenir dans une définition restrictive et purement opérationnelle. Le militaire, autant qu'hier, est par construction un diplomate, un ingénieur, un administrateur et un communicant. Historien, il s'occupe également de ressources humaines et de finances publiques, des techniques d'armement et de santé, il fait de l'humanitaire et gère des systèmes d'information. Toutes ces dimensions sont pour lui des nécessités induites par l'objet même qui le mobilise: la guerre. Une approche globale⁷ démontre cette impérieuse nécessité de ne pas négliger les dimensions politiques, sociales et économiques du phénomène guerrier. S'agissant des opérations elles-mêmes, la deuxième guerre d'Irak a rappelé qu'au-delà des quelques jours qu'a duré l'offensive initiale, la tâche qui se présentait aux stratèges américains dépassait de loin la simple conduite des opérations. Il a fallu redécouvrir et appréhender dans sa globalité une réalité humaine pourtant ancienne: la guerre.

limiter le militaire aux opérations, c'est vouloir réduire la guerre aux escarmouches entre factions rivales dans de lointaines zones de crises. C'est faire de lui un généreux pompier international piégé par son cœur de métier. Mais la guerre est une réalité humaine qui déborde largement cette conception et exige du militaire une véritable dimension institutionnelle⁸. La place de l'armée dans la nation, sujet de réflexion permanent pour toute armée professionnelle, induit naturellement la question de la place de la hiérarchie militaire dans l'appareil d'État. Les relations entre politiques et militaires en France sont complexes, nourries ou blessées par l'histoire. Jadis de Lattre était nommé «haut-commissaire de France en Indochine», avec les pouvoirs civils et militaires. Aujourd'hui, les modifications successives des attributions du ministre de la Défense et du CEMA témoignent d'une relation entre politique et militaire toujours en définition. La réflexion sur la finalité et l'identité de notre ministère pourrait peut-être déboucher sur un nouveau «ministère de la Guerre».

Officier d'infanterie mécanisée, le Chef de bataillon LANUSSE-CAZALE est breveté de l'École de guerre. Depuis la rentrée académique de septembre 2013, il suit une scolarité en mastère spécialisé «management de la performance opérationnelle et financière» à l'ESCP Europe.



[Retour Sommaire](#)

⁷ Les enseignements tirés des opérations de l'OTAN montrent qu'une gestion de crise efficace nécessite l'adoption d'une approche globale faisant intervenir des instruments politiques, civils et militaires. Les seuls moyens militaires ne suffisent pas à relever les nombreux défis complexes qui pèsent sur la sécurité euro-atlantique et sur la sécurité internationale. Ainsi, le concept stratégique de l'OTAN, adopté au sommet de Lisbonne en novembre 2010, insiste sur l'importance d'élaborer une approche globale de la gestion de crise. «L'approche globale est non seulement justifiée – elle est nécessaire», selon le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen. «L'OTAN doit travailler de façon plus étroite avec les partenaires civils, sur le terrain et au niveau politique, particulièrement avec l'Union européenne et les Nations Unies».

⁸ Au sens de structure sociale productrice de valeurs spécifiques et participant à l'organisation de la société.

Un lien armée-nation fort, ou la survie de l'armée



Par le Capitaine (TA) Bernard CLECH

Chahuté, parfois affaibli, mais jamais réellement remis en cause, le lien armée-nation traverse les réformes de l'institution militaire et les évolutions de la société. Le livre blanc sur la défense et la sécurité de 2013 introduit cette notion dès son préambule. Au cœur de la problématique des relations entre la société et son armée professionnelle, ce lien légitime naturellement, par sa force, l'action et l'existence même de cette dernière. Après un éclairage sémantique sur les notions d'armée, de nation et du lien qui les unit, l'état de l'art, à la veille d'une nouvelle et importante réforme des armées, permettra de prendre conscience de l'enjeu de l'indifférence que pourrait avoir la société vis à vis d'une armée professionnelle.

La notion de lien armée-nation

• Les mots armée et nation

Les forces armées, terre, mer, air et gendarmerie, détiennent et mettent en œuvre les armes de la France. Elles sont mises à la disposition de l'État français pour préserver ses intérêts vitaux et économiques et s'assurer du libre exercice de sa souveraineté. La France peut ainsi contribuer à la fois à la sécurité et à la défense de l'espace européen et méditerranéen, mais aussi aux actions en faveur de la paix et du droit international. Ces notions primordiales sont rappelées dans différents textes ayant force de loi.

Le code de la défense précise dans son article L1111-1 que la politique de défense a pour objet d'assurer l'intégrité du territoire et la protection de la population contre les agressions armées. De même, l'ordonnance 59-147 du 7 janvier 1959, article 1, établit que la défense a pour objet d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression la sécurité et l'intégrité du territoire ainsi que la vie de la population. Le président de la République, légitimement élu par le peuple formant une entité politique, est le chef des armées.

Cette institution, en charge de la protection d'un groupe d'individus, présents ou non sur un territoire donné apparaît donc bien comme l'émanation militaire de la nation.

Du latin «natio», signifiant naissance ou extraction, une nation est une communauté humaine qui a conscience d'être unie par une identité historique, culturelle, linguistique ou religieuse. Elle peut ainsi être caractérisée par des éléments objectifs comme le territoire, l'ethnie, la langue, la religion, la culture ou encore l'État. Mais c'est également une construction politique, aboutissement d'un passé commun d'efforts, de sacrifices et de dévouements, dont la connaissance et la prise en compte garantissent la cohésion sociale et nationale. Toutes ces raisons, liées à l'histoire du pays, permettent au pouvoir législatif de s'asseoir sur cette idée pour consolider quotidiennement la nation, comme personne juridique constituée des personnes régies par une même constitution.

• L'histoire

Le lien armée-nation en France trouve ses racines dans l'histoire, et plus précisément dans une tradition républicaine issue de la Révolution. C'est en septembre 1792 que des soldats, majoritairement volontaires, se sont retrouvés en masse pour défendre la Nation fragilisée et l'intégrité du territoire à Valmy. La notion de «Nation en armes» était née. Elle sera officialisée par la loi du 21 mars 1905 instituant, dans sa forme obligatoire et universelle, la conscription permettant ainsi d'associer les citoyens à la défense de la nation. Chaque citoyen est un soldat appelé à défendre la patrie, et cela jusqu'à la réforme de la loi 97-1019 du 28 octobre 1997 suspendant le service national.

Le lien entre l'armée et la société française a toujours évolué, oscillant entre tension et relâchement. Quelques moments marquent cependant plus particulièrement cette caractéristique.

C'est en premier lieu la période qui sépare la loi Debré 70-596 du 9 juillet 1970 de la loi Richard de 1997, toutes deux relatives au service national. En effet, durant les années 70, des courants de pensée pacifistes et antimilitaristes ont pu donner l'impression d'une séparation, comme l'illustre ce slogan des manifestations étudiantes de l'époque: «L'armée, c'est con, ça pue et ça pollue!». En réalité, il s'agit plus d'un divorce d'apparence que de fond, qui s'appuie sur une relation forcée mais relativement brève qu'entretennent la jeunesse française et son armée. En revanche, il existe une scission entre l'encadrement de l'armée et le monde politique de gauche. Les premiers voient le «gauchiste» comme un ennemi intérieur, tandis que les seconds se réfèrent au putsch d'Alger pour donner de l'armée une image de désobéissance institutionnalisée. La guerre froide, l'identification de l'URSS comme ennemi majeur et le changement de cap de la gauche française sur le nucléaire dans les années 1977-78 vont largement contribuer à l'atténuation de cette coupure. Elle sera quasiment refermée le 16 octobre 1989 avec la première et symbolique commémoration de la bataille de Valmy dans le cadre des cérémonies du bicentenaire de la Révolution française.

Au delà de cette vision purement politique, la communauté militaire évolue et se rapproche des modes de vie de la société civile. Plusieurs éléments appuient cette tendance: la féminisation de l'armée, renforcée par le statut unifié de 1972, la famille de militaire se rapprochant du modèle standard avec des épouses qui intègrent le monde du travail, et un taux de fécondité à un niveau quasiment équivalent à celui du reste de la population.

C'est en second lieu l'application de la loi menant à la suspension du service militaire en 1997. Ce projet, mené par un gouvernement de droite, fera consensus et sera repris par la gauche à son retour au pouvoir lors de la seconde cohabitation. En décidant en février 1996 de professionnaliser l'armée française, le président de la République suspend la conscription, rompant de façon radicale avec une histoire bi-séculaire. Peu de gens ont conscience de la révolution «silencieuse» mise en œuvre alors par l'armée, avec succès si l'on en croit la bonne image véhiculée aujourd'hui par l'armée professionnelle auprès de l'opinion publique.

Le sondage annuel¹ commandé par le ministère de la Défense pour évaluer l'image des forces armées est, sur ce point, intéressant. Ainsi, celui réalisé en avril 2013 fait apparaître que 80% des sondés ont une bonne image de l'armée française, soit 6% de plus qu'en 2012, 10% éprouvant un sentiment opposé à l'égard de cette dernière. La valeur des soldats français est aussi plébiscitée, avec 70% de bonnes opinions. L'opération Serval au Mali a certainement joué un rôle dans ces évolutions.

L'état de l'art aujourd'hui

L'antimilitarisme et le pacifisme sont maintenus à une moindre audience. Mais la bonne image que l'opinion a maintenant d'une armée professionnelle est aussi liée à une indifférence croissante. La population connaît de moins en moins son armée, et les partis politiques ne débattent plus vraiment des questions de défense lors des grands rendez-vous électoraux, pendant lesquels celles-ci sont en général reléguées au second plan.

- **La réforme de 1997: le passage à une armée professionnelle**

L'armée ne dispose plus du vivier naturel de la conscription qui caractérisait ses relations avec la nation. Elle n'est plus la «Nation en armes», mais un groupe de professionnels ayant opté pour la carrière militaire. Cette situation résulte entre autres des inégalités croissantes face à l'obligation du service national, mais aussi du retour d'expérience de l'engagement français lors de la première guerre du Golfe en 1991.

L'essentiel du personnel des armées n'est pas employé à vie. Les engagés volontaires des armées (EVA), les jeunes sous-officiers et de plus en plus d'officiers sont en contrat à durée déterminée dont le renouvellement est souvent assujéti à la réussite d'examens qui jalonnent la vie du militaire, et cela quel que soit le niveau dans la hiérarchie. Tous assument, par l'acceptation du statut à l'engagement, les risques, les contraintes et les loyautés que celle-ci impose.

La suspension du service national a contraint les armées et la nation à se rencontrer de manière différente. La loi a créé une journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), devenue depuis 2011 journée défense et citoyenneté (JDC). Cette journée permet, de façon interministérielle mais partielle, de dresser un panorama sociologique d'une classe d'âge. L'armée a donc dû se repositionner et adopter une démarche d'ouverture pour intéresser et attirer les jeunes. Il ne s'agit plus seulement d'attendre les appelés aux portes des unités.

L'armée professionnalisée a vécu la fin des menaces aux frontières, notamment de l'est, et, parallèlement, une extériorisation de ses missions qui s'est traduite par une multiplication depuis vingt ans des opérations extérieures (OPEX). Ces interventions, au-delà du jugement d'opportunité, ont toujours reçu le soutien des Français. La première mission des armées, rappelée dans le livre blanc de 2013, reste la sécurité des citoyens, qu'ils soient en métropole ou expatriés. L'actualisation et le redéploiement au niveau national du plan Vigipirate suite aux attentats de 1995 à Paris en est l'exemple le plus représentatif. Cela montre à quel point les armées font partie de la vie de la nation et de sa sécurité face à des risques diffus. Il existe une continuité entre la défense, notamment à l'extérieur, et la sécurité, qui se rapporte d'avantage au quotidien de la population.

La communauté militaire, réduite, est plus homogène. La plupart des conjoints travaillent, et ceci quel que soit le grade, ce qui induit des styles de vie «communs» avec le reste de la population. Il reste que le militaire n'est pas un citoyen ordinaire. Il ne peut s'investir totalement dans la vie sociale, locale et politique. Il ne peut pas, par exemple, être conseiller municipal ou syndicaliste.

- **La réduction du format des armées**

La professionnalisation avait amorcé le déclin des effectifs de la défense en général et des armées en particulier. Les livres blancs de 2008 et de 2013, suivis de leur loi de programmation militaire respective, ont confirmé cette réduction du personnel, des emprises et du poids de la défense dans le budget de l'État. Les armées voient en effet leurs effectifs fondre de près de 20% entre 2008 et 2014 – soit 54.000 postes militaires et civils en moins.

L'une des conséquences de ces disparitions est un maillage géographique de plus en plus clairsemé, qui met en exergue la notion jadis inconnue de désert militaire induisant un éloignement physique de fait entre le militaire et la nation. Certaines régions françaises ne disposent plus d'unités militaires, à l'exception des centres d'information et de recrutement des armées (CIRFA) ou des délégations militaires départementales (DMD), ce qui représente entre cinq et dix militaires. Les seuls militaires visibles dans la vie des citoyens de ces zones désertées sont alors les gendarmes, aujourd'hui sous double tutelle du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Défense.

Le risque est aujourd'hui que la raréfaction du militaire professionnel dans le quotidien de la population n'accrédite, au sein de la nation, l'idée selon laquelle la défense serait désormais une affaire d'experts, creusant ainsi l'écart entre des spécialistes isolés et la société dans son ensemble. Or, il faut absolument que l'armée soit comprise du pays qui la rétribue et, de ce point de vue, l'adhésion de la nation aux politiques mises en œuvre dans le domaine de la défense et de la sécurité nationale est indispensable pour justifier les efforts que celles-ci impliquent, notamment en termes financiers.

Lutter contre l'indifférence et réinventer une nouvelle relation

¹ Réalisé par l'Institut LH2

La suspension du service national et la professionnalisation s'accompagnaient dès l'origine de mesures destinées à améliorer l'éducation de défense de la nation, ainsi qu'à renouveler le lien armée-nation. Par ailleurs, les armées ont également dû adapter leurs politiques de communication et d'ouverture à l'extérieur.

- **Education de défense et citoyenne**

«L'esprit de défense (...) est à cet égard le premier fondement de la sécurité nationale. Il est la manifestation d'une volonté collective, assise sur la cohésion de la Nation et une vision partagée de son destin (...). Il ne peut y avoir de défense et de sécurité efficaces sans l'adhésion de la Nation. Cette adhésion fonde la légitimité des efforts qui leur sont consacrés et garantit la résilience commune».

Le livre blanc de 2013 pose en quelques mots la volonté de l'État d'impliquer les différents acteurs de la nation. En cas de crise majeure ou menace à nos frontières, l'esprit de défense doit animer la nation toute entière et être symbolisé, si besoin, par la mobilisation générale.

La JAPD, devenue JDC, a eu pour objectif de conforter cet esprit de défense et de concourir à l'affirmation du sentiment d'appartenance à la communauté nationale. Elle permet également aux jeunes, garçons et filles, de connaître les différentes possibilités d'engagement dans la défense. C'est l'occasion d'insister sur les opportunités professionnelles et de mieux développer les échanges entre le personnel de la défense responsable de cette journée et les jeunes générations. Le but est de construire des relations durables par le biais de discussions, de débats ou de témoignages à la fois formels et informels.

L'action interministérielle est privilégiée, et c'est en ce sens que dans l'éducation nationale, l'enseignement des principes de l'organisation de la défense nationale et européenne a été intégré aux cours d'histoire et d'éducation civique, notamment au collège. L'enseignement de défense doit, ainsi, s'adresser aux générations qui n'ont pas effectué de service militaire, mais également à la première génération d'enfants dont les pères n'ont pas «fait l'armée». Les jeunes adultes qui avaient 18 ans en 2001, époque des derniers appelés du contingent, ont 30 ans en 2013 et sont donc pour la plupart parents d'enfants scolarisés.

À ce propos, les jeunes, dont les parents ou la famille proche ont déjà eu une expérience militaire, semblent comparativement avoir une meilleure connaissance de l'armée et des métiers de la défense.

L'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), établissement public autonome depuis le décret 97-817 du 5 septembre 1997, a par ailleurs pris son entière part dans les trinômes académiques, structures de concertation et d'organisation déconcentrées mises en place sous l'autorité du recteur et impliquant les DMD. Cet institut vise à permettre une meilleure sensibilisation aux questions de défense des cadres dirigeants des secteurs publics et privés, ainsi que l'émergence, en collaboration avec des universités et des fondations, d'un véritable pôle français d'études de défense de haut niveau.

La réforme a également permis la désignation dans chaque conseil municipal d'un élu «correspondant défense» qui permet de faire le lien au niveau local, notamment pour tout ce qui concerne des problématiques où la compréhension de l'esprit de défense est nécessaire, comme l'appartenance à et la défense de la nation, mais aussi la notion de mémoire collective.

- **Effort de communication et d'ouverture de l'institution**

L'armée professionnelle s'attache à créer et entretenir des relations étroites avec la population par le biais de leviers tels que les cérémonies commémoratives, les démonstrations type portes ouvertes, le jumelage des unités avec des communes environnantes ou encore la création de la réserve citoyenne. La «grande muette» doit agir pour s'ouvrir et améliorer sa communication. En ce sens, les efforts de partenariats divers avec les autorités et les entreprises locales, les rencontres nation-défense lancées en 2003, ou encore les rallyes de citoyenneté représentent un réel enjeu pour le recrutement, la reconversion et la compréhension de l'action de l'armée. Malgré les réformes, l'institution militaire reste un employeur presque comme les autres. En 2013, 10.000 postes étaient à pourvoir dans l'armée de Terre, 3.000 dans la Marine et 2.000 dans l'armée de l'Air. En ce sens, l'institution doit maintenir le rôle d'ascenseur social ou plus précisément d'escalier social, notion qui sous-entend une reconnaissance des efforts individuels. C'est une source de recrutement non négligeable, car peu d'entreprises sont en mesure de proposer l'opportunité de gravir les échelons sans formation initiale.

Le dispositif du volontariat s'inscrit aussi dans cette démarche en direction des jeunes. Il conserve l'esprit du service rendu à la nation et marque la participation des forces armées à l'effort collectif d'insertion des jeunes. C'est également le cas avec le plan interministériel «égalité des chances» initié en 2008, qui conjointement à la lutte contre l'exclusion constitue un enjeu important pour la cohésion et le dynamisme de notre société.

Les réserves, opérationnelle et citoyenne, ont d'ailleurs un rôle de premier plan à jouer à cet égard, en mesure de renforcer les capacités de l'armée professionnelle et de constituer un réseau diversifié afin de servir de lien avec la société civile. Elles utilisent ainsi leurs réseaux pour faciliter la reconversion des militaires en fin de contrat ou favoriser l'orientation et le recrutement des jeunes. Leur vivier se trouve bien souvent dans les participants à des périodes militaires d'initiation ou de perfectionnement à la défense nationale (PMIDN) qui permettent à des jeunes d'avoir une première approche concrète du milieu militaire.

À tous ces titres, le lien armée-nation est primordial car il faut bien que l'armée, émanation de la nation, soit comprise et soutenue par le pays qui la rétribue. L'adhésion de la nation aux politiques mises en œuvre dans le domaine de la défense et de la sécurité nationale est ainsi indispensable pour justifier les efforts que celles-ci impliquent. Il ne faut pas pour autant que cela devienne une obsession, que l'armée professionnelle se livre à une vérification permanente du soutien dont elle estime devoir bénéficier, ni qu'elle ait à revenir sans arrêt sur ce qu'elle fait, sur sa légitimité. Et c'est bien là la plus grande difficulté.

Officier des transmissions depuis 1998, le capitaine (TA) Bernard CLECH a été activé par le biais de l'article 15.2 en 2002. Il a servi successivement au 42^{ème} régiment de transmissions, au 40^{ème} RT et au 48^{ème} RT en tant que chef de section, officier adjoint, commandant d'unité et officier rédacteur au sein d'un bureau opérations et instruction. Diplômé d'état-major en 2011, il a préparé le concours du diplôme technique en double candidature et a intégré, sur titre, la scolarité à l'École des transmissions en 2013.

Retour Sommaire



M2M, une révolution est en marche



Par le Chef de bataillon (TA) Nicolas MAIRE

Technologie basée sur des objets communicants capables d'agir de manière autonome, le «M2M» est susceptible, d'après les experts, de bouleverser notre mode de vie dans les années à venir. Ses applications potentielles dans les armées sont telles qu'elles risquent de prendre très vite une part prépondérante dans l'activité opérationnelle des forces, raison pour laquelle il importe de mener au plus vite une réflexion en profondeur sur leur utilisation afin d'en tirer l'efficacité optimale.

Une révolution technologique. C'est ainsi que les spécialistes décrivent l'avènement du «*machine to machine*» (M2M), une technologie qui étend l'Internet au-delà du monde traditionnel de l'informatique pour créer un Internet des objets, un monde où des appareils intelligents communiquent, échangent et agissent sans fil de manière autonome.

La croissance fulgurante que connaît le marché M2M ces dernières années illustre bien l'intérêt extraordinaire d'une telle technologie. En 2012, l'opérateur de téléphonie Orange a vendu dix fois plus de cartes SIM M2M que ce que les prévisions les plus optimistes prédisaient. D'après le cabinet d'analyse *Infonetics Research*, le chiffre d'affaires du M2M devrait passer de près de 15 milliards de dollars en 2012 à 31 milliards en 2017. Des estimations prévoient même la construction de quelques 212 milliards d'objets connectés à l'horizon 2020.

Mais les enjeux ne sont pas seulement économiques: le M2M proposant d'importantes perspectives d'évolution de notre mode de vie, le nombre de ses applications dans tous les domaines est quasi-infini et on peut imaginer que les forces armées devraient tirer un grand profit de ce bouleversement. C'est la raison pour laquelle une profonde réflexion doit être menée dès maintenant par l'institution militaire afin d'anticiper l'avènement massif très proche de l'Internet M2M dans les unités et faire en sorte que ce phénomène soit en cohérence avec ses besoins, son organisation et son éthique, et ne devienne pas contre-productif.

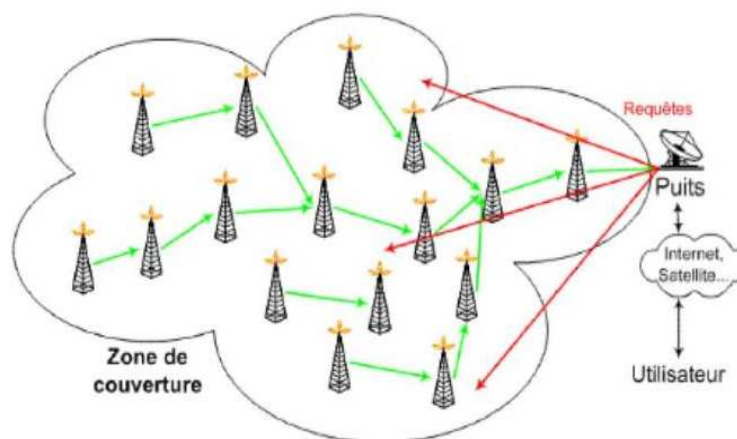
Qu'est-ce que le M2M?

Le principe de «*machine to machine*» peut être décrit comme l'association des technologies de l'information et de la communication (TIC) avec des objets «intelligents» et communicants permettant à ces derniers d'interagir, sans l'intervention d'un opérateur humain, avec un système d'information.

À l'heure actuelle, le M2M ne correspond pas à un standard bien établi mais représente plutôt un concept et un ensemble de systèmes différents, chacun d'eux étant conçu pour répondre à un besoin spécifique. Utilisé à l'origine dans des opérations de supervision à distance ou de relevé de télémétrie, le M2M connaît une expansion très importante depuis quelques années au travers du développement de systèmes estampillés «*smart technology*»: robotique, domotique¹, supervision du trafic routier, gestion de stocks, de flux logistiques ou de flotte de véhicules...

Un système M2M se compose d'au moins trois éléments clés:

- des capteurs sans fil ou un système de radio-identification (RFID)²,
- un ou plusieurs supports de communication sans fil,
- un ou plusieurs systèmes logiciels autonomes conçus pour permettre à un élément du réseau d'interpréter les données et, le cas échéant, de prendre une décision et réagir en fonction des données.



Principe de base d'un réseau de capteurs

¹ Ensemble des techniques qui permettent l'automatisation de la maison (confort, sécurité, énergie)

² Radio Frequency IDentification

Le magazine «*Technology Review*» du MIT³ (*Massachusetts Institute of Technology*) a classé le concept de réseau de capteurs sans fil parmi les dix nouvelles technologies qui vont bouleverser notre mode de vie: il consiste en un grand nombre de nœuds (les micro-capteurs), disséminés sur une zone géographique (appelé «champ de captage»), capables de collecter, transmettre et relayer des données sur l'environnement de manière autonome. Ces données sont acheminées vers un «point de collecte» ou puits de données (connecté à Internet ou à un système d'information particulier) pour y être exploitées (voir le schéma page précédente).

La radio-identification est une méthode pour mémoriser et récupérer des données à distance en utilisant des marqueurs (composés d'une puce et d'une antenne) et des lecteurs. Ces lecteurs, reliés à un système d'information, peuvent fournir le relevé des données collectées sur les marqueurs lorsque ceux-ci passent devant (principe de la caissière passant un code barre devant le lecteur de sa caisse).

Enfin, les standards de communication sans fil susceptibles de transmettre les données vers leur point d'exploitation sont nombreux: pour les réseaux de capteurs, par exemple, on peut s'appuyer sur des technologies de communication à courte distance telles que le Wi-Fi, *Bluetooth* ou IEEE 802.15.4. À plus grande échelle, si l'acheminement des informations sur un support filaire est impossible, on pourra toujours s'appuyer sur d'autres technologies sans fil telles que celles issues de la téléphonie mobile (3G, LTE...) ou sur des liaisons radios ou satellitaires.

La diminution de la taille et du coût des capteurs, le vaste éventail de type de capteurs existants (thermique, optique, acoustique...) ainsi que l'évolution constante des technologies sans fil ont considérablement élargi le champ d'application des systèmes M2M en général et des réseaux de capteurs en particulier. Au cœur de ces possibilités quasi-illimitées se trouvent des emplois pour les forces armées susceptibles de répondre à certaines problématiques des conflits modernes ou d'améliorer l'efficacité de leurs actions en opérations.

Les armées au cœur du débat technologique

Comme ce fut le cas pour ARPANET (*Advanced Research Projects Agency Network*), précurseur de l'Internet, le GPS ou encore les drones, les forces armées, américaines principalement, ont été au cœur du développement des systèmes M2M. Efficaces, rapides à mettre en œuvre, peu coûteux, d'une grande souplesse d'emploi et tolérants aux pannes, les réseaux de capteurs notamment ont en effet de nombreux atouts à faire valoir dans le cadre de certaines missions.

Des applications simples ont ainsi été immédiatement trouvées pour rentabiliser cette nouvelle technologie: capteurs pour la détection d'intrusions, de mouvements ou pour effectuer des contrôles de la contamination d'une zone... Un des premiers succès du M2M depuis plusieurs années dans les armées est le système de géolocalisation⁴: quel que soit leur nom, ces systèmes permettent de rendre compte automatiquement de la position géographique de combattants ou de véhicules amis sur le terrain et de les afficher sur un support numérique de cartographie.

Cependant, les forces armées n'ont, pour l'instant, fait qu'effleurer le champ des possibles qu'offrent les systèmes M2M, et les possibilités d'utilisation de ces technologies semblent quasiment illimitées.

En 2012, quatre chercheurs des universités de Podgorica (Montenegro) et Belgrade (Serbie) ont publié les résultats d'une étude⁵ sur les applications militaires possibles des réseaux de capteurs. Dans l'inventaire de ces applications, on trouve des systèmes équipés de capteurs acoustiques portatifs (EARS: *Early Attack Reaction System*) ou embarqués sur des aérostats (AAP: *Aerostat Acoustic Payload*) pour déceler des zones de combats ou établir le point de départ (azimut et distance) d'un coup de feu, des systèmes permanents de sonars pour la détection de sous-marins (ASW: *Anti Submarine Warfare*) et même un improbable champ de mines «intelligent» où les mines équipées de capteurs sont capables de se déplacer par bonds pour se placer sous les chenilles d'un blindé en approche ou pour réorganiser de manière autonome le réseau des mines après une explosion. Cette idée incroyable n'a d'ailleurs rien de farfelu puisqu'elle fait l'objet depuis quelques années de travaux de la très sérieuse *Defense Advanced Research Projects Agency* (DARPA), l'agence du département de la défense américain chargée de la recherche et du développement de nouvelles technologies destinées à un usage militaire.

Dans le même esprit, on trouve également l'ambitieux projet de l'*US Army* en matière d'équipement individuel du fantassin: *Future Force Warrior*. Celui-ci prévoit d'améliorer l'efficacité de l'existant, mais surtout d'y intégrer de nombreuses fonctionnalités. À terme, le soldat bénéficiera, entre autres, d'une protection balistique plus performante et plus légère, d'une protection NBC intégrée dans un casque intégral climatisé et hermétique. Mais il sera surtout transformé en un unique réseau de capteurs autonomes: des capteurs biométriques collecteront des informations sur l'état physiologique du soldat (température corporelle, niveau d'hydratation, rythme cardiaque...), un GPS fournira sa position tandis que des caméras multi-optiques sur sa tenue et son arme lui permettront de filmer ce qu'il voit autour de lui. Toutes ces données transiteront ensuite par un mini-ordinateur inséré dans la tenue (celui-ci jouera le rôle de puits de données) avant d'être transmises par une liaison satellitaire protégée vers un système d'information pour y être exploitées.

Enfin, on sait aujourd'hui tout le poids que représente la chaîne logistique dans les conflits modernes: l'adjonction de capacités M2M à un système d'information logistique pourrait probablement en améliorer l'efficacité de manière significative. Des ensembles de radio-identification permettraient d'automatiser et d'optimiser le suivi et la gestion des stocks de vivres, de médicaments ou de pièces détachées. On pourrait également intégrer des capteurs «carburant» à chaque véhicule afin de collecter les informations sur la consommation, l'autonomie, le rayon d'action et les transmettre à l'unité logistique de rattachement. Ceci permettrait d'automatiser la messagerie logistique périodique et d'anticiper les phases de ravitaillement. Dans le même ordre d'idée, on peut aller jusqu'à imaginer un système de capteurs présents sur les armes, les chargeurs et les porte-

³ <http://www2.technologyreview.com/featured-story/401775/10-emerging-technologies-that-will-change-the/2/>

⁴ BFT (*Blue Force Tracker*) / ePLRS (*enhanced Position Location Reporting System*) / MTS (*Movement Tracking System*) par exemple

⁵ "A Survey of Military Applications of Wireless Sensor Networks" (P. Durišić, Z. Tafa, G. Dimić et V. Milutinović)

chargeurs, qui transmettrait au système d'information les données sur la consommation en munitions afin de toujours améliorer les procédures de réapprovisionnement, mais également d'avoir une évaluation en temps réel de l'aptitude au combat d'une unité. Cependant, si ces technologies particulièrement en vogue semblent pouvoir représenter une plus-value non négligeable pour les forces armées, il faut tout de même savoir raison garder et être bien conscient des limites à leur utilisation en opérations comme ailleurs.

Intelligence artificielle et esprit humain

Comme ce fut déjà le cas pour l'utilisation des drones armés, l'introduction de technologies supplantant l'homme pour certaines tâches engendre un débat éthique quand on évoque leur application au combat. Le militaire à la guerre a le droit de donner la mort. C'est un fait. S'il dispose de ce pouvoir, de cette grande responsabilité, c'est qu'il accepte en retour de pouvoir être tué par son ennemi. Si l'on suit ce raisonnement éthique, un pilote de drones en Floride a-t-il le droit d'ouvrir le feu sur ses ennemis en Afghanistan sachant qu'eux, en retour, ne pourront jamais menacer sa vie? De la même manière, demain, aura-t-on le droit de mettre en place des systèmes armés qui tireront automatiquement sur tout intrus pénétrant un périmètre et détecté par des capteurs de présence? Un système aussi sophistiqué soit-il ne fera jamais qu'appliquer les règles définies par les algorithmes extrêmement complexes le paramétrant. Une intelligence artificielle aussi développée soit-elle ne pourra jamais copier avec exactitude les schémas de la pensée, de la réflexion ou de la sensibilité propres à chaque homme. Ainsi, l'humain doit rester au centre des décisions: les systèmes M2M s'ils sont déployés ne doivent être utilisés que comme des outils amplificateurs d'efficacité ou d'aide à la décision. Ils doivent alléger les tâches de collecte et de traitement des informations afin d'améliorer les procédures en vigueur mais en aucun cas supplanter l'homme dans le cycle d'analyse et de choix des actions à mener.

Outre les évidentes problématiques de sécurité et de confidentialité inhérentes à la circulation d'informations potentiellement sensibles sur des liaisons sans fil hautement vulnérables à l'écoute, à l'interception ou à l'intrusion, un autre problème pourrait être lié à l'arrivée massive de tels systèmes dans les armées, un problème déjà rencontré avec le développement considérable qu'ont connu ces dernières années les systèmes d'information: celui de la maîtrise de l'information. Si les SIO⁶ ont permis d'améliorer l'efficacité globale des différents niveaux de commandement, c'est surtout parce que des efforts significatifs ont été faits dans leur utilisation et la discipline que cela suppose. Les capacités offertes par les réseaux informatiques permettant facilement de générer une information et de la diffuser au plus grand nombre, un phénomène de surinformation a rapidement vu le jour: l'information était partout là où elle devait être, mais surtout là où elle ne le devait pas, et chacun perdait un temps considérable à trouver l'information utile au milieu d'un flux continu d'informations superflues. Trop d'information tue l'information, a-t-on coutume de dire... Si ce phénomène a pu être jugulé de manière relative, c'est notamment grâce à la création de cellules de gestion de l'information et à l'établissement de règles strictes d'emploi des systèmes. On peut alors aisément imaginer que ces flux d'informations grossiront de manière exponentielle avec le développement d'une multitude de réseaux de capteurs et d'ensembles M2M. Il conviendra donc de veiller à leur bonne utilisation et à leur paramétrage: non seulement ces systèmes devront collecter des données, mais ils devront surtout les interpréter correctement pour livrer une information utile (et non des données brutes) à la personne idoine.

Et demain?

Demain pourrait proposer aux forces armées un défi encore plus grand que le fut celui de la numérisation de l'espace de bataille et l'avènement des systèmes d'information au sein des structures de commandement. Les systèmes M2M ont le potentiel pour devenir de remarquables outils d'aide à la décision et de fabuleux leviers amplificateurs d'efficacité. La condition *sine qua non* à une intégration efficace est de mener dès aujourd'hui une réflexion en profondeur sur la définition du périmètre que nous voulons bien accorder à ces systèmes. Quels sont nos besoins? Que peuvent nous apporter ces systèmes? Quelles sont leurs limites? Quelles sont les limites que nous imposerons à leur emploi pour des motifs éthiques? L'arrivée du M2M est un phénomène inéluctable. Pour que celui-ci soit un succès pour les armées, ces questions doivent trouver des réponses au plus vite. Avant que d'autres ne décident pour nous.

Saint-cyrien de la promotion «De la France combattante» (1997-2000), breveté de l'École de guerre (20^{ème} promotion), le Chef de bataillon (TA) MAIRE a effectué la quasi-totalité de sa carrière dans l'arme des transmissions. Il suit cette année une scolarité à Télécom Bretagne en mastère spécialisé «réseaux et services de mobiles» avant de rejoindre le 53^{ème} régiment de transmissions à l'été 2014 pour y occuper les fonctions de chef de BOI.



[Retour Sommaire](#)

⁶ SIO: systèmes d'information opérationnels.

Nouvelles du Royaume-Uni



Révolution chez les Tommies



Par le Chef de bataillon Olivier PINET

Traduction pour l'armée de terre britannique du Strategic Defense Review¹ – SDR de 2010 – et réponse aux fortes contraintes budgétaires imposées, le projet Army 2020 a été dévoilé par le ministère de la Défense (MoD) en juillet 2012. Allant bien au-delà d'une simple réduction capacitaire, ce projet transforme fondamentalement le fonctionnement de l'Army dans son organisation et sa conception même, mais avec l'ambition de maintenir intacte sa capacité à agir en opérations. Séduisante sur le papier, cette réforme – voire cette révolution – présente également des risques non négligeables.

L'armée de terre britannique face à sa plus profonde réforme depuis la fin de la conscription

La version actualisée du projet *Army 2020* rendue publique en juillet dernier constitue la feuille de route de l'armée de terre britannique. S'appuyant sur un contrat opérationnel inchangé et des objectifs ambitieux, il redessine non seulement l'armée d'active dans son organisation et son fonctionnement, mais propose également une réforme complète du système de la réserve pour créer un ensemble unique et cohérent. Cependant, sa mise en œuvre expose l'armée de terre à des risques évidents de dysfonctionnements profonds sur le territoire national comme en opérations.

Les objectifs: constance et renouveau

Ce projet d'ampleur s'appuie sur l'analyse de l'évolution des conflits récents et sur une situation inédite pour l'Army avec le retrait programmé d'Afghanistan: pour la première fois depuis plusieurs siècles, l'armée de terre se retrouvera majoritairement sur le territoire national britannique. Pour autant, l'état-major général compte bien conserver une capacité d'action globale, même si l'empreinte de l'engagement au niveau international se réduit. De ce fait, **le contrat opérationnel de l'Army reste inchangé.** Elle doit être capable d'armer:

- une opération de longue durée à 6.500 hommes, une opération complexe à 2.000 hommes sans relève et une opération simple sans relève à 1.000 hommes;
- ou trois opérations complexes sans relève à 2.000 hommes chacune;
- ou un engagement massif de la totalité des moyens.

Pour cela, l'Army doit tout d'abord composer avec une réduction de 20% de ses effectifs d'active (de 102.000 à 82.000 hommes) s'étalant jusqu'en 2020. Cette baisse est en partie compensée par une augmentation de la réserve (la *Territorial Army*, TA) de 30.000 hommes. Cette dernière est donc appelée à prendre une part plus importante dans le fonctionnement de l'Army, et constitue l'un des objectifs les plus ambitieux de la réforme.

La modélisation du format futur de l'armée de terre a également reposé sur un certain nombre de constats tirés des engagements récents et de la prospective, notamment sur les points suivants:

- le besoin de redéfinir les rôles respectifs des niveaux division et brigade afin d'améliorer le niveau opératif;
- le rôle prédominant de l'infanterie mécanisée, cœur de la manœuvre tactique;
- l'usage privilégié du tir de précision par rapport au tir de suppression;
- le besoin toujours plus grand en SIC² et leur dissémination sur l'ensemble de la zone d'opérations;
- l'importance accrue des capacités ISR³;
- l'étude et la définition nécessaires du rôle et de la place de l'externalisation du soutien dans une approche «bout-en-bout» du soutien complet d'une force projetée;
- le renforcement de l'adaptation aux standards OTAN comme base de l'interopérabilité dans le cadre d'interventions toujours plus souvent menées en coalition;

¹ Le *Strategic Defense Review* (SDR) est l'équivalent britannique du livre blanc sur la défense et la sécurité nationale français.

² SIC: systèmes d'information et de communication

³ ISR: *Intelligence, Surveillance and Reconnaissance*

- le développement de la synergie avec les autres ministères et agences gouvernementales lié au renforcement des engagements sur le territoire national.

La force terrestre, profondément révisée dans son format, ses structures et son fonctionnement, a ainsi été redéfinie autour d'un triple cœur de missions:

- **Projection et dissuasion:** maintenir en permanence une force capable de projeter, à l'échelle stratégique, une force d'intervention permettant de faire face à toute menace. Cette force expéditionnaire représente l'aspect constant dans les missions confiées à l'armée de terre, dans la continuité du précédent *SDR* de 1998. De fait, le gouvernement entend bien maintenir sa capacité d'action stratégique, ce qui sous-entend **la conservation de l'ensemble du spectre des moyens** dans ce domaine.
- **Prévention:** anticiper les conflits potentiels par une action préventive dans les pays concernés, en contribuant à la stabilisation afin d'éviter un envoi ultérieur de forces conventionnelles. Clairement, il s'agit ici de développer les concepts d'AMO⁴, de participer à l'entraînement des forces de sécurité locales, etc. Il ne s'agit pas d'agir, comme bien souvent aujourd'hui (ex: Afghanistan), en complément et au sein d'une opération de stabilisation, mais bien d'intervenir en amont de toute crise potentielle. Par cette action d'anticipation, la Grande-Bretagne entend bien entendu économiser ses forces et moyens financiers en évitant l'envoi d'un contingent conséquent en réaction à une crise.
- **Territoire national:** participer à la résilience sur le territoire national en assistance des autres ministères en fournissant des experts et une masse de manœuvre organisée. Comme dans beaucoup d'autres nations, l'*Army* souhaite développer la capacité d'action de ses forces sur le territoire national. Le plus bel exemple d'engagement d'ampleur dans ce domaine a été la sécurisation des jeux olympiques de 2012. Il s'agit non seulement de répondre à l'objectif de résilience évoqué dans le *SDR*, mais également de se montrer au quotidien au sein de la population et de mettre en valeur la pertinence, l'efficacité et l'utilité d'une armée de terre. Cela représente une véritable évolution pour les forces terrestres, dont l'empreinte au sol sur le territoire national était jusqu'alors assez faible.

La mise en œuvre de ces objectifs nécessite donc une profonde réforme. L'armée d'active va perdre en partie sa vocation expéditionnaire et devoir s'adapter à un spectre de missions potentielles élargi. La réserve, dont les missions sont appelées à augmenter, devra être intégrée de manière beaucoup plus fine en soutien d'un volume de forces réduit.

Une réorganisation sans précédent

L'*Army* de 2013 est l'héritière du précédent *SDR*. Elle a été conçue comme une force expéditionnaire taillée pour des opérations de stabilisation ou des conflits armés. Elle doit maintenant se transformer en une armée maintenue dans un état d'alerte flexible selon la situation. Cela passe par la création de deux éléments clés: la force de réaction (*Reaction Force, RF*) et la force modulable (*Adaptable Force, AF*).

- **Le fer de lance: La force de réaction (RF)**

Comparable au principe français de la force d'action rapide (FAR), cette force s'appuiera sur trois brigades mécanisées et une brigade logistique⁵ regroupées au sein de la 3rd (*UK*) *Division*, et sur une brigade d'assaut aéromobile (16th *Air Assault*) qui constituera la brigade d'urgence. Ce corps de réaction rapide sera composé à 90% d'éléments d'active. Elle assurera prioritairement la mission d'intervention et de dissuasion, avec un tour d'alerte d'un an par brigade mécanisée.

- **Le réservoir de forces: La force modulable (AF)**

Ces forces d'active et de réserve s'articulent en sept brigades d'infanterie et une brigade logistique⁶ sous le commandement de la 1st (*UK*) *Division*. L'*AF* est destinée à remplir un large éventail de missions, dont la relève de la force de réaction pour les opérations de longue durée. Elle fournira les contingents de présence outre-mer (Chypre, Brunei, Malouines, ...) et de participation aux opérations des Nations-Unies. Elle appuiera également le *Security Assistance Group* (voir ci-dessous) dans ses missions d'assistance militaire opérationnelle. Enfin, et de façon plus significative, elle constituera le cœur de manœuvre de l'action sur le territoire national.

En marge de ces deux corps, il y a création d'un groupe d'assistance à la sécurité (*Security Assistance Group*) dont la mission principale sera l'assistance à la formation des forces de sécurité étrangères.

Enfin, il reste un ensemble d'unités qui constituent le gros du soutien et de l'appui: les *Force Troops (FT)*. Ces éléments, sous le commandement du *HQ Force Troops*, seront regroupés au sein de dix *Force Troop Brigades* et ne seront donc pas abonnés à l'une ou l'autre des forces, mais devront répondre au besoin de l'une comme de l'autre.

Cette réorganisation structurelle et fonctionnelle doit être menée concomitamment à une réorganisation territoriale. L'ensemble des unités sera désormais principalement basé en Grande-Bretagne, non seulement du fait du retour des troupes d'Afghanistan, mais également suite à l'annonce dans le *SDR* du retour de toutes les forces britanniques stationnées en Allemagne à l'horizon 2020. La *RF* sera regroupée dans le sud de l'Angleterre (*Tidworth, Bulford, ...*) et profitera ainsi des grands camps d'entraînement de la région. Les unités des brigades de l'*AF* seront quant à elles déployées dans les différentes régions de Grande-Bretagne (plus la 38th *Irish Brigade* en Irlande du Nord). Toutes ces unités d'active seront associées à une unité de réserve. Compte-tenu de l'importance centrale de ces réservistes dans le fonctionnement futur de l'*Army* et du besoin essentiel de leur intégration avec l'armée d'active, la réforme de la *TA* est devenue un élément-clé de cette réforme, mais également sa plus grande vulnérabilité.

⁴ AMO: assistance militaire opérationnelle.

⁵ 1st, 12th, 20th *Armoured Infantry Brigades*, 101th *Logistic Brigade*.

⁶ 4th, 7th, 11th, 38th, 42th, 51th, 160th *Infantry Brigades*, 102th *Logistic Brigade*.

Conséquences et risques

Par son ampleur et ses ambitions, le projet *Army 2020* présente des risques qui, pour avoir été pris en compte et acceptés, n'en sont pas moins importants.

Tout d'abord, cette réforme sera coûteuse. En effet, la réorganisation territoriale des unités – le rapatriement des forces stationnées en Allemagne notamment – mais également le désengagement des troupes d'Afghanistan auront un coût financier qui pèsera lourdement sur les budgets dans les années à venir.

Ensuite, cette réorganisation géographique n'est pas sans conséquences sur le cœur de la réforme, à savoir l'organisation de la future *TA*. Ses unités, qui doivent être totalement intégrable à l'armée d'active (ce qui constitue déjà en soi un challenge), reposent sur une ressource humaine qui se trouve dans sa très grande majorité dans les grands centres urbains. Il faut donc que les unités d'active de rattachement, dont elles partageront les missions et sur lesquelles elles s'appuieront pour leur entraînement, se trouvent à proximité non seulement d'infrastructures d'entraînement, mais également des lieux de résidence des effectifs réservistes. Alors que la *RF* se trouvera regroupée dans les plaines de Salisbury, profitant ainsi des nombreuses infrastructures locales d'entraînement de l'*Army*, la force modulable ou les *Force Troops*, réparties sur l'ensemble du Royaume-Uni, auront de fait beaucoup plus de mal à avoir accès à l'ensemble de ces moyens.

De manière plus globale même, la réforme de la réserve nécessite de redéfinir complètement son cadre d'emploi. L'amener au niveau demandé par la réforme implique qu'elle soit parfaitement entraînée et opérationnelle, donc particulièrement disponible. Cela induit de lourdes conséquences en matière de législation du travail par exemple, ou d'organisation du travail entre le *MoD*, les réservistes et leurs employeurs publics ou privés.

Pour l'armée d'active, il est également évident que le rythme et l'attractivité de la force de réaction et de la force modulable ne seront pas du tout les mêmes. Il faut donc, pour maintenir le recrutement futur comme pour conserver les effectifs actuels qui se sont engagés dans un schéma largement offensif cette dernière décennie (Irak, Afghanistan...), définir des parcours professionnels et un emploi qui puissent rester attractifs.

Enfin, il est un point qui est, semble-t-il, relativement peu appréhendé dans cette réforme: il s'agit du soutien. En effet, les *Force Troops* ont été dimensionnées pour le seul soutien de la *RF*. Quelles seraient les conséquences de l'engagement massif de la force modulable, par exemple sur le territoire national, si la force de réaction se trouvait déjà massivement engagée dans une opération internationale, comme par exemple l'Afghanistan?

Conclusion

L'*Army* s'est lancée dans une réforme sans précédent qui va impliquer non seulement l'armée, mais également la société civile britannique, soit au travers des réductions d'effectifs et des mouvements d'unités, soit au travers de l'évolution de la réserve. Si le projet est ambitieux par son ampleur comme dans ses objectifs, la réforme de la *TA* semble constituer le point névralgique de cette manœuvre. Une grosse partie des capacités futures de l'*Army* reposera en effet sur la capacité de cette réserve à agir en tant que force opérationnelle, à un niveau compatible avec le reste des unités. Plus que la simple redéfinition des processus de sa préparation opérationnelle, de son entraînement ou de son engagement, l'enjeu est bien de parvenir à redéfinir complètement le partenariat entre la société civile et l'armée. Dans un contexte économique des plus incertains pour les employeurs, obtenir l'accord et le soutien de ces derniers à se séparer d'une partie de leur personnel sur des périodes annuelles encore mal évaluées pourrait se révéler difficile à obtenir.

Liens Internet utilisés:

<https://www.gov.uk/government/organisations/ministry-of-defence>

<http://www.army.mod.uk/>

<http://army.newsdeskmedia.com/british-army-2012/transforming-the-army-for-new-strategic-circumstances?p=1>

https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/62482/strategic-defence-security-review.pdf
(SDR)

<http://army.newsdeskmedia.com/Images/Upload/files/Army-2012.pdf> (Army 2012 yearbook)

http://www.army.mod.uk/documents/general/Army2020_Report.pdf (Transforming the British Army)

Officier EMIA de l'arme des transmissions (promotion Capitaine COIGNET, 2000-2002), le Chef de bataillon PINET a effectué son temps de lieutenant à la 6^{ème} compagnie de commandement et de transmissions de Nîmes. De 2008 à 2010, il prend le commandement de la 7^{ème} compagnie de commandement et de transmissions de Besançon, avant d'être affecté au centre de doctrine d'emploi des forces (CDEF) à Paris, au sein de la cellule interopérabilité-OTAN. Il effectue actuellement une scolarité du diplôme technique en sciences et techniques de l'information (STI), filière réseaux et télécommunications (RTL) à l'École des transmissions de Cesson-Sévigné.



[Retour Sommaire](#)

Nouvelles d'Amérique



SHARP: les forces terrestres américaines face aux agressions sexuelles



Par le Colonel Patrick TEISSERENC,
chef du détachement de liaison terre aux USA

Le problème des agressions et harcèlements sexuels au sein du ministère de la Défense français a fait la une des médias il y a quelques mois, entraînant le ministre à prendre, ou à reprendre, une série de mesures pour lutter contre ce mal récurrent. Cette lettre du DLT au sein de l'US Army montre que ce problème, malgré des réponses rigoureuses, existe aussi chez nos amis américains, a priori dans des proportions beaucoup plus importantes.

Depuis dix ans aux États-Unis, le mois d'avril est désigné «*Sexual Assault Awareness Month (SAAM)*». Son but est d'améliorer la prise de conscience du public sur le problème des violences sexuelles et de chercher à les prévenir. Cela donne à l'Army l'occasion de rappeler à tout son personnel de se focaliser sur les efforts de prévention des agressions et harcèlements sexuels. Le thème qu'a pris l'Army cette année incite à s'exprimer sur le sujet, que l'on soit victime ou simplement témoin.

Ce problème, d'ampleur avérée, est apparemment devenu plus aigu récemment malgré les moyens mis en œuvre

Les chiffres montrent un nombre important d'incidents (2.558 incidents reportés au sein du DoD en 2012) et, surtout, une hausse régulière qui semble aller à l'encontre des efforts déployés. Une étude a cependant montré qu'il n'y avait pas d'augmentation du nombre d'incidents pendant les temps de déploiement. La hausse globale ne peut donc pas être attribuée au fort taux de projection. Il semble que ce soit plutôt le nombre d'agressions déclarées qui ait augmenté à mesure que le commandement s'est intéressé au problème et que les campagnes de sensibilisation et de soutien aux victimes se sont montrées plus efficaces.

Il faut dire que dans les forces, le sujet est pris très au sérieux et à très haut niveau

Cela part d'une déclaration du président Obama au secrétaire d'état à la défense Chuck Hagel et au Général Dempsey, président des chefs d'état major interarmées (équivalent de notre CEMA), leur demandant de faire des progrès substantiels en termes de prévention et réponse aux crimes et délits sexuels. En conséquence, la prévention des agressions sexuelles arrive à la première place des dix priorités du secrétaire d'état à la défense. Au Pentagone a été créé un bureau commandé par un général de division: *Sexual Assault Prevention and Response Office – SAPRO*. Ce bureau est décliné par chaque état-major d'armée.

Les principales mesures concernent des réformes de la justice militaire, des programmes de prévention et le soutien des victimes. Pour l'Army, la plupart de ces actions sont regroupées dans le programme: ***Sexual Harassment/Assault Response and Prevention Program – SHARP***. L'USMC conduit un programme similaire qui pousse les victimes à rendre-compte, les camarades à intervenir et les chefs à sanctionner, de nombreux cas d'affaires «couvertes» ayant porté atteinte à la crédibilité du commandement dans ce domaine.

Quoi qu'il en soit, la communication est massive et bien organisée

Tout soldat connaît ce programme et nul ne peut ignorer le numéro de la hotline du SHARP. Depuis dix ans que le problème est identifié, les forces américaines ont développé et mis en œuvre un programme formel complet et structuré... dont les effets positifs ne sont cependant pas flagrants.

À sa sortie de Saint-Cyr en 1985, le Colonel Patrick TEISSERENC choisit l'arme blindée cavalerie et y sert dans diverses unités. Breveté du Collège interarmées de Défense et diplômé de l'École nationale supérieure des techniques avancées, il s'oriente ensuite vers les systèmes d'information et de communication, et occupe dans ce domaine d'importantes fonctions au sein du ministère de la Défense et à l'OTAN. Diplômé du War College américain, il est depuis 2011 officier de liaison auprès du Combined Arms Center de l'US Army à Fort Leavenworth et, depuis 2012, chef du détachement de liaison «terre» aux États-Unis. Il est, par ailleurs, cavalier émérite, ancien du Cadre noir de Saumur.



Nouvelles d'Allemagne



La «réorganisation» de la *Bundeswehr*. État des lieux sous l'angle de la sociologie militaire¹

Par le Docteur Heiko BIEHL

Ce rapport d'étape sur la profonde réorganisation mise en œuvre dans la *Bundeswehr*, paru dans ce numéro des Cahiers avec l'aimable autorisation du Docteur Heiko Biehl, est rédigé sous un angle original et inhabituel pour nous, celui de la sociologie. Quelles sont les réactions du militaire allemand? Comment évoluent les idées du citoyen allemand face à l'arrivée d'une armée professionnalisée? L'auteur complète ainsi la vision du Général (2S) de Langlois sur l'avenir du couple franco-allemand en matière de défense, exposée dans ce même numéro.

L'histoire de la *Bundeswehr* est une histoire jalonnée de réformes. Cela vaut plus encore depuis le tournant de 1989-1991. Pendant la guerre froide, la *Bundeswehr* était conçue exclusivement comme une armée défensive et elle était établie, structurée, armée et formée pour la défense de la patrie, de concert avec ses partenaires de l'OTAN. Des opérations en dehors de la zone couverte par l'OTAN, ou même en dehors de l'Europe centrale, n'étaient pas prévues. Comme chacun le sait, ceci n'a pas été seulement une évolution progressive mais plutôt un véritable retournement. La *Bundeswehr* prend part depuis vingt ans à des missions internationales. Ses soldats, hommes et femmes, sont déployés en Afghanistan, dans les Balkans, au Soudan, dans l'océan Indien et à proximité de la côte libanaise. En conséquence, les forces armées ont dû être transformées en profondeur. Les réformes succèdent aux réformes depuis désormais vingt ans. La réforme actuelle, initiée par le ministre de la Défense zu Guttenberg, systématisée et mise en œuvre par son successeur de Maizière, est connue sous le nom de «réorganisation» (*Neuausrichtung*). Deux aspects différencient la «réorganisation» des réformes conduites jusqu'alors et méritent donc une attention particulière: d'une part, la conscription a été abandonnée et la *Bundeswehr* a été transformée en une armée professionnelle; d'autre part, la réorganisation modifie de façon très importante les structures et les processus de la *Bundeswehr* ayant prévalu jusqu'à maintenant.

La transformation du ministère de la Défense et de la structure des forces

La *Bundeswehr* a connu des mutations fondamentales depuis les années 1990. Mais aucune réforme n'est intervenue de manière aussi importante que la «réorganisation» sur la structure et les modes d'action de la *Bundeswehr*, qui a entraîné des transformations aussi essentielles. Ceci vaut d'abord pour la transformation du ministère: les chefs d'état-major de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air, de la Marine, du soutien (*Streitkräftebasis*) et des services de santé ont été détachés du ministère et forment ensemble, avec les bureaux et services qui leurs sont subordonnés, des commandements nouvellement établis. D'autres bureaux et compétences du ministère de la Défense ont été considérablement modifiés. La «réorganisation» a entraîné d'importantes modifications pour de nombreuses unités et services militaires. Selon une enquête en sciences sociales (*Richter 2012*), la grande majorité des soldats ainsi que des agents civils hommes et femmes sont directement touchés par la «réorganisation»: leur service se trouve restructuré, délocalisé voire dissous. Seuls 16% des membres de la *Bundeswehr* ne sont pas dans ce cas. Que ces changements énormes aient des répercussions sur le moral des troupes n'est guère surprenant. Les sondages font état du climat morose des membres de la *Bundeswehr* (*Richter 2012*). Certes, une majorité de soldats, hommes et femmes, reconnaît la nécessité des réformes, mais ils sont critiques par rapport aux décisions qui ont été prises. Sont dénoncés en particulier l'absence de cohérence et de logique avec lesquels la «réorganisation» est poursuivie, ainsi que le manque de clarté des objectifs visés. Par conséquent, la plupart des membres de la *Bundeswehr* prête à la «réorganisation» plus d'inconvénients que d'avantages. La direction politique et le commandement militaire ont dès lors encore un gros travail de communication à réaliser afin de vaincre le scepticisme des soldats vis-à-vis de la «réorganisation».

La fin de la conscription et la transition de la *Bundeswehr* vers une armée de métier

En Allemagne, le service militaire a survécu vingt ans à sa raison d'être politique et de sécurité. Bien que la *Bundeswehr* ait évolué vers une armée de projection, la classe politique et les forces armées sont longtemps restées attachées au service militaire, qui est la forme de recrutement caractéristique d'une armée défensive, alors que les forces armées d'intervention s'appuient la plupart du temps sur des volontaires. C'est l'ancienne étoile montante de la politique, zu Guttenberg, qui a le premier osé mettre fin au service militaire et surmonter les doutes relatifs au fait que la *Bundeswehr* ne parviendrait pas, en tant qu'armée

¹ Traduit de l'allemand par Irène EULRIET

professionnelle, à recruter un nombre suffisant de jeunes hommes et de jeunes femmes qualifiés pour servir au sein des armées. Les premières expériences en matière de recrutement de volontaires sont entièrement positives. En outre, de nombreux jeunes sont intéressés par la carrière militaire. Malgré toutes les prévisions alarmistes qui considèrent la *Bundeswehr* comme ayant déjà pris le chemin d'une armée de jeunes défavorisés, le niveau d'instruction des candidats est étonnamment élevé. La *Bundeswehr* ne peut cependant en aucun cas se reposer sur ce bilan intermédiaire favorable. La conjoncture économique positive en Allemagne, qui conduit à une demande élevée et durable de main-d'œuvre et d'apprentis, ainsi que l'évolution démographique en partie dramatique, vont rendre plus difficile à l'avenir le recrutement de candidats qualifiés. La *Bundeswehr* se trouve, de plus en plus, en concurrence avec d'autres entreprises et doit se montrer attrayante.

Pourtant, la fin de la conscription n'affecte pas seulement la question du recrutement. Elle représente également une rupture significative pour les relations civilo-militaires. Au regard de l'expérience historique des Allemands avec la force armée de l'empire (*Reichswehr*) qui évolua sous la République de Weimar vers un «État dans l'État», le service militaire était considéré par beaucoup comme le garant d'un ancrage ferme des forces armées dans la société. Le lien entre l'armée et la population va sans aucun doute rapidement évoluer. Y contribuent également les opérations extérieures qui se sont substituées aux manœuvres et aux exercices sur le territoire national, ainsi que la réduction du volume des forces (d'un demi-million dans le passé à désormais environ 185.000 soldats) tout comme la fermeture de sites et de bases militaires. Ainsi que l'ont montré les expériences de nos partenaires américains, britanniques et français, la fin de la conscription ne mène pas nécessairement à une distanciation entre armées et société. Les enquêtes disponibles à ce jour dessinent même une image vraiment positive: la *Bundeswehr* bénéficie d'une très bonne réputation dans la société, ceci dans toutes les catégories sociales (*Wagner/Biehl 2013*). Sa réputation est équivalente à celle des armées des autres États européens, par exemple la France. Les Allemands sont plus critiques envers les interventions comprenant l'usage de la force militaire. Une majorité de citoyens allemands récuse ainsi depuis plusieurs années l'opération menée par l'ISAF – comme c'est également le cas dans de nombreux pays européens.

Après les élections: comment la *Bundeswehr* peut-elle aller plus loin?

La «réorganisation» ne sera pas la dernière réforme de la *Bundeswehr*. Dans les débats sur la politique de sécurité, on parle déjà d'un volume futur de 140.000 soldats, ce qui impliquerait d'autres réductions, d'autres coupes et d'autres fermetures. Il est vrai que les démarches déjà entreprises ou se profilant sont douloureuses, mais leur étendue seule ne déterminera pas l'avenir des forces armées allemandes. Le rôle et les missions futurs de la *Bundeswehr* seront bien plus déterminants. Au vu du bilan mitigé dans les Balkans et, plus encore en Afghanistan, certains observateurs voient déjà émerger une ère post-interventionniste. Les réticences des Allemands par rapport aux interventions, semblables à celles d'autres peuples européens, sont connues. Mais quelle raison d'être la *Bundeswehr* aura-t-elle à l'avenir? Les déploiements se dessinant dans le cadre d'opérations de stabilisation, d'observation militaire ou d'aide en cas de catastrophe seront-ils suffisants à justifier un prélèvement de plus de 30 milliards d'euros annuels sur les recettes fiscales? La classe politique, tout comme les forces armées, est appelée à développer un contrat d'objectifs pour la *Bundeswehr* qui soit réaliste, opportun et accepté sur le plan international. Ce n'est pas seulement sur des détails structurels, d'organisation ou de procédure que se jouera l'avenir des forces armées allemandes, mais aussi sur la mission qui leur sera confiée dans le cadre de la politique de sécurité et sur leurs relations avec la société.

Le Docteur Heiko Biehl a fait ses études supérieures de sciences politiques, d'histoire et de sciences de l'information dans les universités de Sarrebruck, Berlin et Potsdam. Il est spécialisé en sociologie militaire et en politique de sécurité internationale. Il est actuellement directeur du département de sociologie militaire du Centre d'histoire militaire et des sciences sociales de la Bundeswehr à Potsdam.

Bibliographie

- Kümmel, Gerhard/Bastian Giegerich (dir.) (2013): «*The Armed Forces: Towards a Post-Interventionist Era?*» Wiesbaden.
Richter, Gregor (2012): «*Veränderungsmanagement zur Neuausrichtung der Bundeswehr. Sozialwissenschaftliche Begleituntersuchung. Ergebnisse der Befragungen 2012*». Strausberg.
Wagner, Armin/Heiko Biehl (2013): *Bundeswehr und Gesellschaft*. In: Aus Politik und Zeitgeschichte, B 43-45.



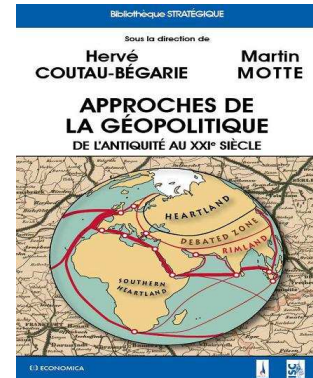
On a aimé



Approches de la géopolitique, de l'Antiquité au XXI^{ème} siècle¹

De Hervé COUTAU-BÉGARIE² et MARTIN MOTTE³

Sur l'océan des savoirs contemporains, la géopolitique est un continent fréquemment invoqué, mais bien peu exploré. Le présent ouvrage, codirigé par le regretté Hervé Coutau-Bégarie et Martin Motte, fidèle collaborateur des *Cahiers* dans leur rubrique «histoire militaire», ne se contente pas d'exposer les idées des uns et des autres. Il les situe également dans leur contexte et en évalue la pertinence. Il précise ainsi les contours d'une discipline aussi fascinante qu'incertaine dont beaucoup se réclament, mais dont peu savent en définitive parler pertinemment et simplement. Mêlant aperçus géniaux et pur charlatanisme, nationalismes exacerbés et espoirs de coexistence pacifique, emprunts à la science contemporaine et réminiscences magiques ou alchimiques via le romantisme, tentations technicistes et nostalgies écologistes, la géopolitique apparaît à la fois comme l'aboutissement d'une intuition plurimillénaire et comme un phénomène culturel emblématique de la modernité.



¹ Aux éditions Économica, bibliothèque STRATÉGIQUE

² Hervé Coutau-Bégarie (1956-2012), auteur d'une vingtaine d'ouvrages, fut le principal animateur de la recherche stratégique française entre 1985 et 2012.

³ Martin Motte, maître de conférences de l'université de Paris-Sorbonne en détachement aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, est l'un de ses successeurs à l'École de guerre.